ÉVASION

DES

PRISONS DU CONSEIL DE GUERRE

ÉPISODE DE JUIN 1848,

Par C. LACAMBRE,

docteur en médecine de la Faculté de Paris.

AVEC UN PLAN ET UNE VUE DES LIEUX.

 — **Prix : 1 franc.**



BRUXELLES,

IMPRIMERIE DE V. VERTENEUIL, 85, RUE DE LOUVAIN.

1865.

ÉVASION

DES

PRISONS DU CONSEIL DE GUERRE

ÉPISODE DE JUIN 1848,

Par C. LACAMBRE,

docteur en médecine de la Faculté de Paris.

AVEC UN PLAN ET UNE VUE DES LIEUX.

 — Prix : 1 franc.



BRUXELLES,
IMPRIMERIE DE V. VERTENEUIL, 85, RUE DE LOUVAIN.

1865.

AVANT-PROPOS.

L'histoire de 1848 est encore à faire. Nous n'avons sur cette époque mémorable que les Romans de la réaction. Le récit qu'on va lire est un premier redressement de tant de mensonges.

Le Docteur Lacambre est impliqué dans l'affaire du 15 Mai par l'unique raison qu'il est Vice-Président de la Société Républicaine centrale(1). On l'arrrête le 27. Par malheur l'enquête la plus acharnée ne parvient pas à découvrir contre lui l'ombre d'un indice. Que faire? une chose bien simple, ma foi. On le transforme en insurgé de juin, lui prisonnier depuis un mois à la Conciergerie, et le Conseil de guerre le condamne à la déportation.... par contumace heureusement, il avait eu l'esprit de prendre le large.

Il raconte aujourd'hui en acteur et en témoin.

---

(1) Dite communément le Club Blanqui.

ÉVASION

DES PRISONS DU CONSEIL DE GUERRE,

EPISODE DE JUIN 1848.

CHAPITRE PREMIER. — **Geôliers.**

Naguères, cher ami, je vous racontais mon entrée à la Conciergerie, le 27 mai 1848. Aujourd'hui, puisque tel est votre désir, je vous dirai mon évasion des prisons du Conseil de guerre. Mais avant d'en venir à cet épisode final de mes tribulations, permettez que je fasse passer sous vos yeux quelques-unes des lugubres scènes de cette époque trop oubliée, scènes où nous avons été, mes compagnons et moi, témoins, acteurs ou victimes. Par les geôliers et les juges de la *République modérée*, par les traitements qu'ils m'ont fait subir, vous pourrez pressentir ce qui était réservé plus tard aux proscrits de Décembre.

En ce temps-là, même après Juin, la Révolution de Février projetait encore sa grande ombre. L'avenir restait voilé, la jugerie avait peur. Elle n'osait franchement lever le masque et donner carrière à ses haines. Sa couardise attendait des jours plus sûrs. L'Empire vint les lui apporter. Alors enfin, ces âmes noires purent se montrer à nu et rassasier sans crainte leurs colères sur les citoyens livrés à merci. Double proie d'un coup ! se venger des terreurs passées en fesant du zèle bien payé ; satisfaire ses rancunes avec les honneurs et les bénéfices du dévouement ; cumuler enfin le profit et

la vengeance! Des croix, de l'or, de l'avancement pour prix de ses passions assouvies, telles furent les moissons et les joies de la magistrature. Mais je n'étais plus alors dans ses griffes et, malgré mes souffrances, je n'ai eu que l'avant-goût du calice que d'autres, après moi, devaient boire jusqu'à la lie.

Je trouvai à la Conciergerie quelques citoyens que j'avais connus à divers titres : Le général Courtais, commandant en chef des gardes nationales de la Seine, prétendu complice de l'affaire du 15 mai, coupable en réalité d'opinions républicaines; le colonel Rey, ancien marchand de nouveautés, ex-commandant de l'Hôtel-de-Ville; Larger (1), mécanicien, chef de bataillon de la garde nationale de Passy, compromis aussi dans le mouvement du 15 mai; enfin, M. Armand Lévy, jeune étudiant qui me parut dévoré du désir de figurer n'importe où (2) ni comment. Au milieu de ce personnel flânaient, l'œil et l'oreille au guet, quelques *moutons*, entr'autres l'odieux coquin du nom de Borme qui, plus tard au procès de Bourges, a étalé ses turpitudes avec tant de cynisme. Ce drôle avait reçu la mission, et s'en est vanté, d'épier nos relations, nos paroles et jusqu'à nos gestes.

---

(1) Larger, acquitté par la Haute-Cour de Bourges, fut plus tard, sous l'Empire, impliqué à Valence dans je ne sais quel complot, avec plusieurs sous-officiers du 13e de ligne. Condamné à la déportation avec deux d'entr'eux par le Conseil de guerre, ils furent conduits à Belle-Ile en mer. Larger y contracta une affection nerveuse épileptiforme, dont les accès, devenus promptement journaliers, l'emportèrent en 1856, après d'affreuses souffrances. C'était un homme d'une grande intelligence, pétillant d'esprit et de verve.

(2) C'est aux personnes qui ont pu suivre M. Armand Lévy dans sa carrière politique, de dire si l'appréciation du docteur Lacambre a été exacte.

Peu après mon arrivée, Flotte vint me rejoindre. Marrast était parvenu à mettre la main sur cet ex-ami, objet si récent de ses flatteries et de ses caresses. On ne lui pardonnait pas de l'avoir courtisé trois mois, et je puis dire que dans notre Odyssée à travers les prisons, nous avons eu tous deux partout le privilége des rigueurs exceptionnelles.

Mon séjour à la Conciergerie dura cinq mois bien longs. Vous dire le menu des avanies, des vexations que la geôle prit à plaisir de m'infliger, je ne l'essaierai pas. Ce serait une histoire fastidieuse. J'avais affaire, dans la personne du Directeur, à un protégé du *National*, jaloux d'étriller de son mieux un ennemi de ses patrons. Il fesait cette besogne en conscience. A ce mot de Républicain persécuté, vilipendé par les gens du *National*, la génération oublieuse de nos jours va peut-être ouvrir de grands yeux, sans comprendre. Mais vous qui savez par cœur votre 48, vous apprendrez sans surprise avec quelles délices le client de la rue Lepelletier accomplissait sur nos épaules les fonctions de frère fouetteur. Nous avions fait tant de chagrin à ces honnêtes modérés ! (1)

Lorsqu'en Juin la République eût sombré dans le sang du peuple, mon vieux père épouvanté accourut à Paris, avec l'espoir de pénétrer jusques dans ma prison, peut-être même de m'en arracher. C'était une âme ingénue, étrangère aux corruptions et aux iniquités de la politique. Modeste médecin de campagne, vivant de

---

(1) Les hommes qui ont de la mémoire ou de la lecture, connaissent les hauts faits de la République bleue et ses exterminations du parti socialiste. Elle était peuplée de toutes les ambitions égoïstes et mesquines, éconduites par le gouvernement de Louis-Philippe. Marrast en fut le premier pontife et Cavaignac le grand sacrificateur.

cette rude vie du devoir qui attire peu l'attention, comme tous les dévouements obscurs, il avait muré son existence dans les travaux de sa profession. Il n'avait pas revu la capitale depuis 1800, et jamais sa candeur n'eût osé soupçonner dans quelles infâmies il allait perdre pied. Le chapitre des tribulations s'ouvrit pour lui dès la première étape de son pélerinage parisien.

A peine débarqué, il vole à la prison, impatient de serrer son fils dans ses bras et frappe au guichet. — « Que voulez-vous? — Voir mon fils. — Qui, votre fils? » — Le docteur Lacambre. — Votre permission. — Je » n'en ai pas, mais voici les papiers qui établissent ma » qualité. — Allez vous promener. » — Et on lui jette la porte sur le nez.

« Promener » était bien dit. On le promena longtemps de Caïphe à Pilate et de Pilate à Hérode, sans jamais lasser sa patience. Il tenait bon et son opiniâtreté finit par avoir raison des rebuffades. Un jour vint où il me fut permis de le voir en présence des gardiens.

Mon père m'aimait avec idolâtrie et je le payais de retour. On en prit bonne note. Les gens de geôle guettent d'un œil de lynx les affections des prisonniers, car c'est l'outil par excellence de Thémis la taupe creusant ses galeries en quête d'une proie. De sa vie l'excellent homme n'avait mis les pieds dans cette caverne, et sa loyauté n'en connaissait guères les détours ténébreux, tout hérissés de chausse-trappes. Sans me prévenir, il s'y engagea de confiance pour conquérir ma liberté. Dès le premier pas, les embûches se dressèrent sur son chemin. Lui n'avait garde de les voir et prêtait une oreille crédule aux voix de la trahison.

Parfois il m'arrivait, le pied léger, l'œil joyeux, la figure rayonnante. Il me regardait avec un bon sourire en se frottant les mains : « Je t'apporte une bonne

» nouvelle, fils! tu vas sortir mardi (1). Le juge d'ins-
» truction vient de m'affirmer qu'il n'y a rien à ta
» charge et que tu seras bientôt libre. » — Et moi de répondre : « Ne vous fiez pas à ces gens-là, je vous en
» supplie. C'est un mauvais monde, un monde pervers
» qui ne cherche qu'à vous tromper, à vous prendre
» au piége de votre sollicitude paternelle. N'allez plus
» chez ces hommes. Vos visites ne peuvent que m'être
» fatales. C'est dans ce but qu'on les provoque. »

Mon père cédait pour ne pas me contrarier. Mais à peine dehors, ressaisi par l'espoir de briser mes fers, il oubliait remontrances et promesses pour courir au rendez-vous du juge d'instruction. Cet inquisiteur-modèle se nommait et se nomme encore Ernest Bertrand. Il a fait son chemin, comme de juste. Il est conseiller à la Cour impériale, et peut-être mon petit mot lui vaudra-t-il de l'avancement au Saint-Office. J'avais bonne envie de le recommander spécialement à l'exécration des âmes honnêtes. Mais, tout bien considéré, cette préférence serait un affront pour ses confrères, aussi bien méritants que lui. Je me bornerai à dire que le vertueux magistrat avait eu tout de suite l'idée de faire servir la tendresse du père à la ruine du fils; l'un des trucs favoris de dame Justice, le meilleur peut-être... Exploiter pour le compte du bagne et de l'échafaud les angoisses des familles, c'est le triomphe du métier.

Comme ils savent mettre à nu et tirailler savamment les fibres du cœur humain, ces incomparables vivisecteurs ! il faut les voir dans la chambre de la question, jouant le rôle d'anges consolateurs, serrer d'un air ému les mains des parents désolés, compâtir à leurs peines, s'attendrir avec eux et, appuyant sur toutes les cordes

---

(1) Jour des mises en liberté par la Chambre du Conseil.

sensibles, la crainte, la douleur, l'espérance, extraire doucement, goutte à goutte, une confidence mortelle ; ou bien, jetant tout à coup un fils dans les bras de sa mère, s'essuyer les yeux au spectacle de leurs étreintes passionnées, puis le sourire et la voix pleins de larmes : « Voyons ! rien qu'un mot pour être libre ! » Le prisonnier hésite, la mère presse et supplie.... le mot s'échappe.... « Il est sauvé ! » crie la pauvre femme.... « Non ! il est perdu ! » Le lendemain, la malheureuse reste anéantie en apprenant qu'elle-même a précipité son enfant dans l'abîme. Elle accourt alors folle de désespoir, mais le tour est fait et la porte fermée.

Combien de victimes politiques envoyées à la mort par cette infâme comédie ! Les juges d'instruction, comme les serpents à sonnettes, sont doués du pouvoir de fasciner leur proie. Il y a cependant une différence entre ces deux espèces, c'est que le serpent a parfois l'innocence d'avertir du danger; mais le juge !.... oh ! pas si crotale !

Le Bertrand s'était empressé de tendre ses filets autour de mon père. Toutefois la crédulité du bon vieillard venait de loyauté, non de sottise. Son esprit droit et son affection paternelle le gardaient contre les perfidies du tentateur. Il sut repousser toutes les insinuations. Robin Tartuffe échoua au grand complet, il en fut pour ses frais de patelinage et de traquenard. Le jeu d'ailleurs tirait à sa fin.

Un jour, le 10 Septembre, mon père entra dans ma chambre, radieux. Tout son être s'épanouissait de bonheur. Ses regards disaient mille joyeux secrets que ses lèvres frémissantes avaient peine à retenir.... En ce moment les grilles du corridor grincent sur leurs gonds. Deux porte-clés paraissent sur le seuil de la cellule. — « Suivez-nous chez le Directeur. » — « C'est » la sortie ! » s'écrie le cher homme, n'y tenant plus. « Le

» juge m'a dit hier que *c'était pour aujourd'hui !* » Et il me suivait d'un œil ravi, tandis que je m'éloignais en compagnie des guichetiers.

Moi, je marchais vite, agité de sombres pressentiments. Parvenu à la première grille, je fais volte-face et me frappant le front : « Quelle bêtise ! » dis-je tout haut, feignant l'oubli d'une pièce importante, et je prends ma course vers mon cabanon. J'entre comme un ouragan, je saute sur mes papiers, mon portefeuille et j'enfonce le tout en bloc dans la poche du vieillard ébahi (1). Les geôliers arrivaient. Je prends d'un air calme mon mouchoir sur la table et me dirige à pas tranquilles vers le logis du Directeur.

Nous traversions des cours, des corridors qui m'étaient inconnus. Soudain la porte d'un cachot s'ouvre... et mes deux hommes d'escorte m'y poussent d'un geste brutal, puis se ruant sur moi, me terrassent, déchirent mes vêtements en lambeaux pour les fouiller. Ils n'y trouvent rien. Déçus et furieux, ils tirent les verroux avec fracas et m'accablent d'invectives à travers la porte. Enfin, à bout de hurlements, ces boule-dogues retournent à la cellule où mon père m'attendait dans la joie de son âme pour m'emmener. — « Allons, vous, » filez ! » lui dirent-ils. « Vous n'avez plus que faire ici. » Quant à votre fils, vous ne le reverrez jamais. »

Ah ! je pleure à ce souvenir. Le pauvre vieillard resta foudroyé. Ses genoux tremblèrent, sa tête tomba sur sa poitrine. Il était frappé au cœur. A dater de ce jour, une maladie organique se déclara, dont il devait bientôt mourir entre mes bras, dans l'exil. Après mille vaines tentatives pour me revoir, il reprit seul et désespéré le chemin du pays.

---

(1) Ces papiers étaient le recueil des différents récits que je tenais de la bouche des prisonniers sur les atrocités commises en Juin par la soldatesque.

Son guet-à-pens manqué, ses toiles rompues, Bertrand, l'araignée judiciaire, ne pouvant me rattacher par aucun fil à l'envahissement de l'Assemblée Nationale, avait rendu ce bel oracle : « Lacambre a dû or» ganiser le mouvement du 15 Mai. Cependant il n'y a » aucune charge contre lui. » Cela dit, il me livrait à la justice militaire, comme insurgé de Juin ! L'insurrection était postérieure d'un mois à mon emprisonnement. Mais aux Conseils de guerre, on n'y fait pas tant de façons.

Me voilà donc tombé de fièvre en chaud mal, de robe noire en pantalon rouge. Pour l'honneur du drapeau, le militaire doit en toute circonstance passer la jambe au pékin. Cette fois, il s'agissait d'enlever le prix de l'estrapade. En avant ! vive la ligne !

Et d'abord, *l'instruction* (argot du Palais) était à recommencer contre l'ex-accusé de Mai passé criminel de Juin. Mes trois mois et demi d'épreuves comptaient pour zéro. La procédure du Robin s'en alla dans le grenier aux paperasses et les épauletiers se mirent à instrumenter tout de frais (1). Pour commencer, secret absolu et illimité dans les *in pace* de la Conciergerie. — Bravo, les tricornes ! Enfoncée la toque !

Au bout de soixante-douze jours de ce régime, par une nuit noire de Novembre, le 22, je fus soudainement exhumé de mon trou et conduit au fort de Vanvres. Ses casemates renfermaient alors de cinq à six cents insurgés, parqués comme des moutons et traités en bêtes fauves. Une cinquantaine étaient déjà condamnés aux travaux forcés perpétuels, à la déportation ou à de lon-

---

(1) Mon dossier portait le numéro 12,501. Ainsi 12,500 prisonniers avaient passé avant moi par les mains des instructeurs aux Conseils de guerre. Des milliers et des milliers d'autres m'ont suivi. Elle travaillait en grand la justice militaire de Juin 48.

gues années de forteresse, *Milon* notamment et *Raccari*, morts depuis, ainsi que tant d'autres, dans les bagnes et les culs de basse-fosse de la Réaction.

Je connaissais les lâches vainqueurs de Juin. Ils nous réservaient tous à l'extermination. Aussi, me tirer de leurs serres était devenu mon idée fixe. Nul espoir d'y réussir dans les oubliettes de la Conciergerie. Le fort de Vanvres offrirait-il plus de facilités? J'étais arrivé de nuit. Le matin, de bonne heure, je me hâtai d'aller faire une visite fraternelle au quartier des condamnés, et un rapide examen des lieux me convainquit aussitôt qu'une évasion de vive force serait possible. Sur un sujet si grave il ne fallait sonder qu'avec réserve même les mieux avisés d'entre mes compagnons. Leur empressement à saisir les premières ouvertures me prouva qu'eux aussi avaient le pressentiment d'un avenir sinistre et se préoccupaient des moyens d'y échapper.

Déjà une organisation secrète s'était formée sous les verroux, dans le but de solidariser le péril et la résistance. Devant des ennemis sans pitié et sans scrupules, on se groupait d'instinct, afin de ne pas tendre isolément la gorge au couteau. Aussi le projet de délivrance, accueilli avec enthousiasme, mûrissait-il rapidement, lorsque le 25 novembre, quarante-huit heures après mon entrée au fort, je fus enlevé brusquement et transféré rue du Cherche-Midi, à la prison militaire. Sans aucun doute, soit trahison, soit ombrage de mes démarches, on avait pris l'alarme, en dépit de toutes les précautions, et coupé court à notre entreprise, en me séparant de mes camarades.

Infortunés! leurs sombres prévisions allaient s'accomplir! Je ne devais plus les revoir. C'étaient des hommes intrépides, passionnément dévoués à la République. Qui peut dire les conséquences d'un heureux

coup d'audace à ces heures de crise! La misérable Assemblée nationale et son exécuteur des hautes-œuvres Cavaignac s'affaissaient dans le mépris universel. Bonaparte était encore dans les limbes. Une étincelle aurait suffi peut-être pour rallumer les flammes populaires et sauver la Révolution. Quels regrets !

Mais j'eus peu le loisir de m'y livrer, violemment ramené au sentiment de la conservation personnelle. Les plumitifs de la Brette me tenaient enfin dans leur antre et se piquèrent de m'y donner une hospitalité complète. Ils avaient à cœur sans doute de m'apprendre ce que c'est que d'être en puissance de giberne. Certes, je ne l'oublierai pas.

On m'introduisit gracieusement avec une bourrade dans un chenil aux murailles suintantes, au sol couvert d'immondices semi-liquides. Sur cette fange un semblant de paillasse, je veux dire un fumier grouillant de poux. C'était mon lit. Ni chaises, ni banc, ni sellette (1). Je passai la nuit à tourner dans mes six pieds carrés, comme les locataires du Jardin des Plantes.

Au jour, je réclamai un meilleur gîte. « Celui-là est » encore trop bon pour vous, » dit le geôlier. Ils avaient leur leçon faite. La colère bouillonnait dans mes entrailles. Sur l'heure je me serais fait tuer, plutôt que de subir un instant de plus ce traitement et ces outrages. Mais la porte était solide. Les verroux se riaient de mon impuissante fureur.

Le lendemain, après trente-six heures passées debout sans sommeil dans ce cloaque, je résolus d'en finir. L'heure du repas venue, au moment où le guichetier m'allongeait la gamelle par la porte entre-baillée, je le

---

(1) La sellette est un petit tabouret en bois, scellé au milieu du cabanon, à Mazas et dans tous les pénitenciers cellulaires.

saisis rudement au poignet et d'un vigoureux effort je l'attirai au dedans, malgré sa résistance, puis je m'élançai dans le corridor. J'étais enfin hors du trou infect où les misérables m'avaient condamné à périr. Plutôt lutter jusqu'au dernier soupir que d'y rentrer.

Brouillet, le gardien mystifié, bondit éperdu sur mes talons et entame une scène des halles. Il crie, jure, tempête, se démène, pour me refouler dans le bouge. Mais il épuise en vain son arsenal d'injures et de menaces. Je ne fais que rire de son tapage. Il part alors à toutes jambes pour chercher main-forte.

Le directeur de la prison, *Demandre*, un vieux soulographe aux instincts cupides et féroces, avait reçu à mon endroit des instructions impitoyables très-fort de son goût, et s'était empressé de m'en servir l'étrenne, à mon arrivée. Il m'en gardait bien d'autres. Sur le rapport légèrement fantastique du porte-clés, mon ivrogne éclate comme une bombe, se précipite, appelle la garde aux armes et met toute sa cassine en révolution.

Pour moi, après avoir soigneusement verrouillé le cachot en dehors, j'attendais l'orage. Au bout de dix minutes, il s'annonce par un tumulte croissant de pas et de cris. Bientôt un peloton de huit soldats débouche dans le corridor, escorté par les trois notabilités de la geôle.

« Tuez-le! tuez-le comme un chien! » hurlait par derrière le directeur, « passez-lui vos baïonnettes au » travers du corps, à ce bandit! » Le brave homme écumait comme un sanglier forcé, son prototype. Les deux guichetiers Brouillet et Casanova fesaient chorus. Les soldats, baïonnette croisée, s'avancent trois de front.

L'horreur des tortures souffertes et à souffrir me réduisait au désespoir. Je m'étais acculé dans un angle

rentrant du corridor qui est fort sinueux, résolu d'arracher le premier fusil à portée de ma main et de me défendre jusqu'à extinction.... et puis des éclairs d'espérance traversaient ma tête en feu.... Peut-être les troupiers, surpris par ma résistance et peu enthousiastes du métier d'alguazils, me livreraient passage, moitié gré, moitié force. Peut-être même.... qui sait ? dans ces temps de fièvre et d'incertitude politique. ... les prisonniers excités par le bruit et la lutte, se jeteraient dans la mêlée.... et nous pourrions rester maîtres de la place.

Ce fut le rêve d'une minute. — Le sergent du poste qu'on avait requis avec ses hommes pour étouffer une rébellion, trouvant partout silence et solitude, se tourne vers le Directeur : « Où sont donc ces révoltés, Mon» sieur ? Je ne vois rien. » Le fonctionnaire embarrassé explique au sous-officier, d'un air assez penaud, qu'il ne s'agit pas d'une révolte de la prison, mais de l'insoumission d'un détenu.

« *Un* détenu ! » repart le sergent en colère. « C'est » pour venir à bout d'*un* détenu qu'on a fait prendre » les armes à tout le poste ? Se moque-t-on de nous ? » Comment ! à trois, vous ne pouvez réintégrer un pri» sonnier dans son cachot ? Ah ! Pardieu, c'est trop » fort. Arrangez-vous comme il vous plaira. Vous avez » vos gardiens Ma consigne est de réprimer les ré» voltes et d'empêcher les évasions, ni plus ni moins. » — Allons ! demi-tour ! marche ! » Et la force armée, tournant le dos, se mit pacifiquement en retraite.

« Ville gagnée ! » dis-je tout bas, à cette conclusion du dialogue que j'avais écouté de mon coin sans souffler. « Ville gagnée ! je ne rentrerai pas au chenil. Mes coquins sont trop couards pour essayer d'une bataille. » J'avais deviné juste. Le trio déconfit pirouetta sur les talons et s'éloigna à la queue de l'escouade, me laissant

maître du terrain. Un instant après, *Brouillet* reparaît seul, la mine gracieuse, le ton patelin (un geôlier est toujours doublé d'un jésuite et *vice-versâ*). Il m'invite à le suivre dans un autre logement.

Ce nouveau séjour, fort triste en lui-même, me parut presqu'un palais, au sortir de l'affreux sépulcre dont un coup de tête venait de me tirer. Mais, on l'imagine bien, cette aventure ne m'avait pas précisément conquis les bonnes grâces du Directeur. Si une boutade de pruderie militaire, jointe à ma vivacité, avait arrêté court ses procédés expéditifs, il pouvait me servir en détail la monnaie de la même pièce et prendre ainsi sa revanche à petits coups. Je n'avais donc plus à craindre seulement le zèle banal du sbire, mais les ressentiments de l'amour-propre humilié et la vengeance d'une âme abjecte.

Cette haine de geôlier ouvrit en effet contre le pauvre captif un siége en règle, poussé avec ce phlegme implacable qui est la vertu du métier. Inutile, impossible même de vous détailler les opérations du Vauban garde-chiourme. Je n'en ai pas tenu journal. Il me suffira d'en citer une, à cause de son caractère quotidien durant les cinquante jours de tranchée ouverte.

Vous savez — ou vous ignorez — que l'ordinaire des détenus à la prison du Cherche-Midi était fixé au chiffre fabuleux de *vingt-quatre* centimes par homme. Sur la masse totale, il fallait prélever d'abord le prix de la chandelle, des balais, du blanchissage, la nourriture et les appointements des cuisiniers, marmitons, commissionnaires. Défalcation faite, l'excédant soldait la ration individuelle : soupe grasse au pain blanc, avec morceau de bouilli.

Ordre du Directeur de ne me servir jamais que le dernier. Toutes les parts faites, on me trempait une soupe pénitentiaire avec le résidu de la marmite, espèce

de magma noirâtre auquel s'ajoutaient quarante grammes de tendons et de cartilages, morceaux de choix à mon usage fixe. Telle était, avec la ration de pain, ma nourriture de la journée. Privé de toute communication extérieure, je ne pouvais tirer du dehors aucun supplément. Malgré cette guerre d'avanies, la situation était cependant tolérable, comparée à celle de la veille.... et surtout à celle du lendemain. Mais n'anticipons pas.

Depuis mon changement de logis, j'avais pu renouer connaissance dans le préau avec d'anciens compagnons. C'était là le fruit le plus précieux de mon coup de tête, le beau côté de ma nouvelle position. Je voyais enfin des figures humaines, et en première ligne celles des accusés de l'affaire Bréa. Leur procès allait commencer et des relations suivies s'établirent entre nous. Je ne saurais vous dire tout l'intérêt que je pris à ces entretiens. Ils me donnaient enfin de la terrible bataille la physionomie vraie, si peu semblable à la physionomie officielle. J'ai pu recueillir ainsi, aux sources mêmes, les détails les plus circonstanciés et les plus exacts sur la mort du général Bréa et les causes qui l'ont provoquée. J'ai entre les mains des pièces probantes, écrites, signées par les principaux acteurs du drame, et qui me permettent de rétablir dans leur vérité des faits odieusement travestis par la Réaction.

CHAPITRE II. — **Bréa.**

Seuls, jusqu'ici, les victorieux ont pu raconter au monde les scènes néfastes de Juin. La prison, le bagne, l'échafaud les défendaient de la contradiction. Leurs récits ne sont qu'une longue clameur d'anathème contre les vaincus. Après avoir égorgé par le sabre et la baïonnette, ils ont égorgé par la calomnie. La mort ou

la proscription ont fermé la bouche aux victimes. D'ailleurs, elles étaient du peuple. Le peuple combat et meurt. Il n'écrit ni ne parle. Il ne récrimine point contre la défaite et se laisse clouer en silence au pilori de l'histoire. Le malheur ne lui arrache jamais une plainte, parce qu'il sait que la pitié n'est point faite pour lui. Il s'est tu après Juin. La génération d'alors a oublié ou disparu. La nouvelle ignore.

Il semble donc que le mensonge des réacteurs, désormais couvert par la prescription, soit installé en souverain définitif dans les annales de la France. Mais j'ai la confiance qu'il en sera chassé avec ignominie et qu'une révision sévère fera descendre ce coupable du siége des juges à la sellette des accusés. La liberté assassinée crie contre d'odieux triomphateurs. Car c'est de leurs mains qu'elle a reçu sa blessure mortelle. En suivant le sang à la trace sur la route de son agonie, ceux qui la pleurent remonteront tôt ou tard jusqu'aux vrais meurtriers, et la malédiction publique les précipitera du Capitole où leur impudence continue de rendre grâces aux Dieux. Non ! la génération actuelle ne passera pas sans avoir vu, entre les vainqueurs et les vaincus de Juin, la gloire et l'opprobre changer de tombes.

Cette heure n'a point encore sonné. C'est toujours pour les vaincus que se fait la moisson de l'outrage. Sur leur fosse chaque année charrie son tombereau d'immondices. Il semble que, par intérêt même, les bourreaux devraient à tout prix éteindre ces lugubres souvenirs. Mais les meurtriers impunis n'ont point de ces timidités qui ressemblent aux remords. Ce n'est pas le silence qu'il leur faut, c'est le bruit, seul moyen de conserver le rôle d'accusateurs. On dirait que pour eux l'audace est de la prudence et que par la continuité de l'injure, elle doit enraciner à jamais la calomnie. Ils

espèrent enfouir si avant la vérité que jamais elle ne puisse remonter au jour, à travers la masse de fange sous laquelle ils l'ont ensevelie.

La franc-maçonnerie du sang lie entr'eux les coupables, disséminés par l'ambition du moment sous des drapeaux contraires. Divers de harnais avec des vues pareilles, ces caméléons de la politique, les Thiers, les Dufaure (1), les Michel Chevalier, et tant d'autres histrions aux masques et aux livrées multiples, conservent ainsi un gage d'alliance au milieu de leurs simulacres d'hostilité. Parfois, dans une passe d'armes oratoire, ils échangent le signe de ralliement, symbole de la vieille complicité et, à ce mot magique, ils se reconnaissent frères par le crime.

Ainsi reste formée dans l'ombre sous ce drapeau de Juin la coalition des partis contre-révolutionnaires, tandis qu'on les voit escarmoucher l'un contre l'autre aux premiers plans, dans leur petite guerre du jour. Semblables aux trois brigands du Nord accroupis sur le tombeau de la Pologne et toujours amis, alors même qu'ils semblent se gourmer, les trois factions monarchiques unies, malgré leurs querelles, par l'attache du commun forfait, retrouvent contre les morts de Juin l'unanimité de la haine et des malédictions.

N'oublions pas les bleus, les plus enragés de la meute, parce qu'ils sont les plus criminels. Les monarchiens n'ont assassiné que des adversaires. Eux égorgeaient des compagnons. C'est de leurs rangs que débordent à flots (1) la diffamation et l'injure. C'est leur inimitié qui se montre surtout implacable. Tant d'acharnement ne prouve que les inquiétudes d'une mauvaise conscience.

(1) Voir aux pièces justificatives, Lettre A.

(1) Voir aux pièces justificatives, la lettre B.

La plus ignoble peut-être de ces attaques est la réimpression du procès-Bréa par la maison Lebrun. On a voulu traîner une fois de plus sur la claie les victimes de la contre-révolution. L'œuvre de faussaire qui a osé se qualifier *compte-rendu des débats*, l'éditeur a été sans vergogne la ramasser dans les pages boueuses de la *Gazette des Tribunaux*, cette digne émule et sœur du *Constitutionnel.* L'outrage a été même aggravé. On a demandé au crayon des caricaturistes une collection de faces patibulaires qui défilent, avec cent poses hideuses, dans une série de vignettes à mélodrame, afin de porter l'émotion jusqu'à l'horreur.

Et comme en dépit de la compression et des mensonges, de sourds murmures ont protesté contre l'échafaud politique relevé dans Paris, le libelle nouveau débute par une mercuriale pleine d'arrogance et de menace qui impose au parti enchaîné le silence, la soumission et le repentir. Ces lâches insulteurs sont en délicatesse avec Bonaparte pour cause de concurrence. Mais dès qu'il s'agit de Juin, la vieille complicité reprend ses droits. Sur ce terrain, la coalition reste en permanence, et tous les baillons de l'Empire sont au service des bleus contre le Prolétariat.

Ainsi s'intervertissent les rôles par l'impudence des oppresseurs et la muette résignation des vaincus, et le peuple, après avoir subi longtemps en silence le *Vœ victis*, (1) finit lui-même, à l'exemple de l'ennemi, par le cracher sur les ossements de ses pères. Chose triste ! Si on a balbutié quelques plaintes timides sur la guillotine prétorienne, personne n'a osé, d'une main courageuse, éventrer cette œuvre de sang décorée du nom de justice, ni jeter, après Nourrit, à la face des prétendus juges, ces paroles terribles échappées du plus

(1) *Vœ victis,* malheur aux vaincus.

profond de ses entrailles: « Oui, c'est vous, c'est vous « qui êtes des assassins! »

Suivant l'usage, tout le monde s'est rangé humblement derrière l'iniquité victorieuse. On a coupé des têtes pour venger Bréa, on lui a érigé des statues. Des rues portent son nom. C'est un martyr, le front ceint d'une auréole de gloire, de vénération et de tendre pitié. Quant à ceux qu'on appelle ses meurtriers, ils n'ont pas même trouvé la paix aux gémonies. De pieuses mains y vont chaque jour mêler un peu de fange à leur poussière, sainte mission que se disputent les âmes bien nées. Aussi les ronces ne chôment jamais sur ces restes. Mais l'heure n'est plus loin où le martyr de contrebande, avec son nimbe et ses statues, ira prendre leur place au champ maudit.

Pièces en main, je viens commencer l'œuvre de cette justice. Jusqu'à présent, les faussaires modérés et honnêtes ont eu soin toujours de montrer au public, ici un *ecce homo*, là une horde de cannibales. Etudions les faits dans leur réalité. Ils vont nous dire de quel côté furent les bourreaux, de quel côté les victimes.

Le samedi soir 24 juin, le combat, sur la rive gauche de la Seine, s'était terminé par la prise du Panthéon et de la plupart des retranchements qui rayonnaient autour de cet édifice. Mais le général Damesme avait été blessé à mort. Pendant la nuit, les insurgés réoccupèrent plusieurs des positions perdues la veille, entr'autres une puissante barricade élevée rue St-Etienne-des-Grés, entre le Panthéon et le Collége Sainte-Barbe.

Le 25, à six heures et demie du matin, le général Bréa, qui avait remplacé Damesme, porta en avant une forte colonne de troupes de ligne et de garde mobile, soutenue par la onzième légion, et fit commencer le feu contre la barricade défendue par une centaine d'ouvriers à peine. En même temps, grâce à l'immense su-

périorité de ses forces, il manœuvrait pour envelopper ses adversaires et leur couper la retraite, en occupant tous les débouchés qui conduisaient à leur position.

Les Républicains (1) ne possédaient que peu de cartouches, et c'est même là, par parenthèse, la principale cause de la défaite de l'insurrection. Le défaut absolu de direction et de concert, le fractionnement à l'infini et l'isolement des groupes ne viennent qu'en seconde ligne. La troupe, au contraire, avait du canon, la giberne toujours garnie, et combattait quarante contre un. La partie n'était pas égale. Mais les insurgés, sans tirailler au hasard, réservaient leur feu et tous les assauts furent repoussés avec vigueur. Les munitions s'épuisaient néanmoins. Nul moyen de fuir. Tout était fermé. Plutôt que de se rendre à discrétion, ces vaillants hommes résolurent de combattre jusqu'à la mort.

En ce moment, le général Bréa, rebuté par la résistance et las de perdre son temps et son monde, s'avisa

(1) Aujourd'hui on peut appeler enfin les gens par leur nom. C'est le temps qui s'est chargé de rendre à chacun le sien. Il a éclairci les situations, fait tomber tous les masques, ouvert tous les yeux. Depuis bien des années déjà, l'équivoque n'est plus possible.

En Juin 1848, l'insurrection défendait la République contre l'Assemblée royaliste, et c'est là que la République a reçu le coup mortel. Ce qui a suivi jusqu'au 2 Décembre n'est que son agonie.

D'un côté, la coalition des prêtres, des chouans, des orléanistes et des bleus, toutes les fureurs, toutes les perfidies de la contre-révolution ; de l'autre, le peuple de Paris seul, sans mélange bourgeois, combattant et mourant pour la défense du monde moderne, tels sont les deux camps en présence dans ces funèbres journees. Le passé y a vaincu l'avenir, par la trahison des soi-disant Républicains formalistes. On sait leur juste récompense : chassés la botte aux reins par la Réaction dont ils s'étaient faits les janissaires et les valets.

d'une *ruse honnête et modérée*. Il détache en parlementaires deux officiers de la onzième légion qui s'avancent sans obstacle, un mouchoir blanc au bout de leur épée. Arrivés au pied de la barricade : « Mes amis, » dit l'un d'eux, « il est inutile de vous faire tuer pour » rien. L'insurrection est partout vaincue : rendez vos » armes, on ne vous fera point de mal. »

Pour une situation sans ressources et sans espoir, ces conditions paraissaient supportables. Après une courte délibération, elles furent agréées. Mais avant de poser les armes, les ouvriers députèrent un des leurs au général Bréa qui l'accueillit avec les démonstrations les plus cordiales et lui tint ce discours : « Dites à vos amis » qu'on les a indignement trompés, qu'ils perdent la » République. Ne sommes-nous pas tous Républicains ? » Il est temps que la paix et la concorde renaissent » parmi nous. Rendez vos armes. Je vous donne ma » parole d'honneur qu'il ne vous sera fait aucun mal » et que vous pourrez rentrer chez vous en toute li» berté. » Le délégué vint répéter à ses compagnons cette pathétique harangue qui fit cesser toutes les hésitations. On mit les armes en faisceaux au pied de la barricade.

Aussitôt la ligne et la mobile qui s'étaient rapprochées peu à peu avec des allures pacifiques, escaladent le monceau de pavés et les Républicains se trouvent noyés dans cette masse d'ennemis. Alors la scène change brusquement. Les bonnes paroles, les mines fraternelles s'évanouissent. Soldats et gardes nationaux se ruent sur les prisonniers avec des rugissements de vengeance, les poussent à coups de crosse et les massent dans le cul-de-sac qui existait alors derrière le Collége de Sainte-Barbe.

Là au commandement : « Feu ! » d'un chef de bataillon du 52e de ligne, ces malheureux tombent sous

les décharges des assassins qui achèvent à coups de baïonnette les blessés et les mourants. Soixante-quinze à quatre-vingt cadavres, amoncelés dans une mare de sang, attestent la foi jurée et l'honneur du général Bréa. (1)

Cependant une quinzaine d'insurgés, plus soupçonneux et flairant le piége, s'étaient glissés dans les ruelles voisines du Panthéon, sans pouvoir toutefois franchir le cordon d'investissement, ce qui les avait contraints de chercher un asile dans les maisons du quartier. Cette fugue n'avait point échappé à l'œil investigateur du général. Il fit fouiller les habitations, de la cave au grenier. Tous les fuyards saisis furent passés par les armes.

Nourrit, dont la main vengeresse devait bientôt châtier tant de crimes, avait pu gagner les toits par une mansarde et se blottir dans une cheminée d'où il fut le témoin invisible de cette série d'horreurs. Les exécutions se fesaient sur un programme monotone. Les mobiles s'engouffraient dans l'escalier avec des vociférations menaçantes. On entendait pendant quelques minutes un fracas de meubles culbutés, de vaisselle brisée, parfois un grand cri, celui d'un fugitif découvert dans sa retraite et cloué au mur par une baïonnette. Les fouilles terminées, les malheureux, tombés entre les mains des soldats, étaient chassés à coups de crosse et à coups de pied jusqu'à l'abattoir de l'impasse Sainte-Barbe. Quelquefois les bourreaux n'avaient pas la patience d'attendre et fusillaient au milieu de la rue (2).

---

(1) Quoi de plus sacré pour un militaire que la capitulation verbale conclue en plein champ de bataille, sous la garantie de sa parole?

(2) Voir aux pièces justificatives, la lettre C : déclaration de Nourrit.

Le plus affreux épisode de cette boucherie fut la mort d'un pauvre ouvrier malade, arraché de sa maison rue St-Jacques et massacré presque sous les yeux de sa femme, à qui le général Bréa venait de promettre la grâce et la liberté de son mari.

De l'asile qui le dérobait aux regards des cannibales, Nourrit avait assisté, les cheveux hérissés, le cœur bondissant d'épouvante, à ces scènes de carnage. Quand les bourreaux s'arrêtèrent, il se mit à ramper sur les toits, de maison en maison, et après bien des dangers et des fatigues, il parvint à gagner une rue libre de soldats. L'insurrection tenait encore à la barrière Fontainebleau. Il s'y rendit en courant, et pâle, les traits bouleversés, vint tomber, comme l'étincelle sur la poudre, au milieu d'une multitude frémissante et prête pour les représailles.

Gentilly, *la Maison blanche*, *la Glacière*, aujourd'hui le treizième arrondissement, étaient alors et sont encore le faubourg le plus nécessiteux de Paris. C'est là que s'étale dans sa nudité, cette misère sinistre, contre-partie et résultat de l'opulence des grandes villes. Or, si la richesse est mère de la pauvreté, elle n'habite pas avec sa fille, et quand elle l'honore de sa présence, c'est toujours verges en main, pour la rappeler au respect et à la soumission. Qui aime bien châtie bien. Le 25 juin 1848 était une de ces visites correctionnelles escortées de canons et de baïonnettes, excellent appareil de mnémotechnie qui grave de profonds et durables souvenirs.

Maison blanche, l'humble fille aux chiffons, s'était avisée de prendre au sérieux et de défendre contre Messire Capital, son dur seigneur, la petite République, cet amour obstiné du pauvre, malgré tant de déceptions, et la terre promise à ses espérances. *Gentilly* aussi, le Lazare, avait la tête chaude, le poignet rude,

l'humeur sauvage, sans compter l'habitude de rendre les coups reçus. Mais il perdra vite ce défaut à l'école libérale, et quand ces messieurs auront refait son éducation, il tendra la joue gauche après la joue droite, avec un remerciement et une révérence.

Gentilly n'en était pas encore à cette perfection des belles manières, le 25 juin 1848, jour de la première leçon libérale, lorsqu'arrivaient presque en même temps aux barricades, d'un côté la colonne des massacreurs, de l'autre le jeune Nourrit, échappé tout éperdu du massacre. Il n'était pas le seul fugitif. Les débris des divers combats livrés sur la rive gauche avaient reflué vers la barrière d'Italie et raconté les sinistres exploits de la garde mobile. Ces affreuses nouvelles portaient l'exaspération dans tous les cœurs. Au récit de la scène du Panthéon, il n'y eut qu'un cri de vengeance.

Après cette boucherie, la division Bréa s'était reformée et mise en mouvement à dix heures par la rue St-Jacques, dans le but de nettoyer les barrières encore au pouvoir de l'insurrection. Elle ne trouva de résistance nulle part jusqu'à la *Maison blanche*. Les insurgés de la porte d'Italie, avertis de sa marche, l'attendaient en silence derrière leurs pavés, lorsque vers deux heures et demie, ils la virent s'approcher sans bruit par le boulevard intérieur qui longeait le mur d'enceinte. Un chef de bataillon de la garde nationale, M. Gobert, détaché de la colonne, s'avançait avec force démonstrations pacifiques. Ainsi s'étaient présentés aux victimes de la rue St-Etienne-des-Grès les deux parlementaires de la onzième légion.

Aussitôt quelques défenseurs parurent sur la barricade et, abaissant leurs fusils dans la direction du messager, d'un geste impérieux lui firent signe de se retirer. Il obéit. Mais on vit alors le général Bréa lui-même se diriger vers la grille avec plusieurs officiers et

un tambour. Ainsi encore avait-il fait le matin pour engager ses trop confiants adversaires à se rendre.

A la vue de ces nouveaux uniformes, l'attitude des insurgés, d'abord si hostile, prit tout-à-coup des apparences pacifiqnes. « Entrez, entrez, » dirent-ils d'un ton amical, « soyez les bienvenus. » Ils avaient ouvert une petite porte de la grille. Le général, habitué à la débonnaireté crédule des républicains, entra sans défiance, suivi du tambour et de quatre officiers (1), et la porte se referma aussitôt derrière eux. A peine avaient-ils fait quelques pas qu'ils sont entourés et saisis par une foule furieuse, aux cris répétés : « Nous » le tenons! nous le tenons ! Mort au général ! Mort à » l'assassin du Panthéon ! » On les entraîne dans le poste de l'octroi. Plusieurs habitants accourent aussitôt pour les sauver et proposent de les conduire chez le maire. Le commandant Desmarets est emmené au grand poste de la *Maison blanche*, au milieu des clameurs et des menaces. Le général et les trois autres officiers sont dirigés vers la mairie, sous l'escorte de leurs protecteurs et de plusieurs combattants.

Le tambour, dépouillé de sa tunique et revêtu d'une blouse, est contraint de battre la générale. A cet appel, une multitude menaçante accourt de tous côtés. Les cris de mort redoublent de minute en minute. Nourrit, entouré de plusieurs jeunes gens, répandait partout la fureur par le récit de la trahison et du massacre de Sainte-Barbe.

Cependant une lutte s'était établie au sein de la population. Tout ce qui avait les armes à la main demandait vengeance. Les bourgeois et quelques ouvriers

---

(1) Le commandant Gobert et le lieutenant Singeot de la 12e légion, le commandant Desmarets du 24e léger et l'aide-de-camp Mangin.

étrangers à l'insurrection, s'efforçaient de couvrir les prisonniers, le général surtout, objet spécial de l'irritation populaire. Chose remarquable ! ces masses armées se laissaient contenir sans peine par un très-petit nombre d'hommes sans armes, ou plutôt par leur propre générosité. Elles s'énivraient de clameurs, sans passer outre aux violences. Il se livrait dans leur âme indignée un long combat entre la soif et le dégoût des représailles. Avec un peu de sang-froid, rien de plus facile que de leur échapper, tant il y avait d'hésitation et de répugnance au fond de cet acharnement. Le peuple de Paris, même dans les quartiers les plus rustiques, est doux, humain, compâtissant. Ce n'est pas en vain que les révolutions l'ont constitué la force armée de l'idée moderne. Quel contraste entre ce drame de la barrière de Fontainebleau, le seul où il ait pris un rôle tragique,et les scènes de cannibales qui couvraient tout Paris de cadavres!

Ici une soldatesque tartare égorge sans pitié ni remords, avec d'épouvantables raffinements de barbarie, des centaines de malheureux désarmés, fouille de ses baïonnettes les entrailles des vieillards, des femmes, des enfants, et s'abreuve cinq jours entiers de sang humain. Là, un général couvert de la cervelle de quatre-vingt prisonniers, rendus sur sa parole et hachés par son ordre, trouve tout-à-coup dans son seul malheur une longue protection contre le châtiment qu'il a mérité. On l'entoure, on le presse, on le menace. On ne le frappe pas, on ne l'insulte pas. Deux fois on lui a enlevé son épée, deux fois on la lui rend. Soit prestige de l'uniforme, prestige funeste ! soit plutôt pitié pour l'infortune, nul n'ose porter la main sur ce boucher, et lorsqu'après trois mortelles heures de perplexités et de tergiversations, le ressentiment l'emporte, ce n'est ni de près, ni en face, c'est à la dérobée, par une fenêtre que

les plus irrités lancent la mort au coupable et s'enfuient comme épouvantés de leur ouvrage!

Quatre officiers étaient dans ce corps-de-garde (1). Deux sont tombés, deux survivent. Qui s'inquiète de compléter la vengeance? Ces morts sont déjà de trop et remplissent d'effroi des cœurs mal disposés aux immolations. Personne ne tourne la tête pour savoir si des ennemis se dérobent. Les survivants peuvent fuir en sécurité. Leurs précautions, leurs déguisements sont superflus et n'accusent que les frayeurs de leur conscience. Certes,un tel oubli était fait pour les surprendre. Ce n'est point ainsi que les choses se passent dans le camp de l'ordre. Les œuvres de sang ne s'y accomplissent pas avec cette étourderie et cette négligence. Là

(1) Ainsi que nous l'avons dit, le commandant Desmarets avait été entraîné seul au grand poste de la *Maison blanche*, le général Bréa et trois officiers conduits chez le maire. Là le lieutenant Singeot s'est évadé par dessus le mur du jardin, sans opposition. Le général a été sur le point d'en faire autant et n'a échoué que par défaut de sang-froid et de décision. Il a montré constamment une faiblesse déplorable. Il avait perdu la tête et paraissait frappé de stupeur. Il y avait chez cet homme un grand trouble de la conscience.

Après une heure de tapage chez le maire, Bréa, Mangin et Gobert ont été menés à leur tour au grand poste de la *Maison blanche*, où se trouvait déjà le chef de bataillon Desmarets. Ils y sont restés de trois heures et demie à cinq heures et demie, au milieu d'un tumulte inexprimable. Là encore, leur évasion n'a tenu qu'à un fil. A cinq heures et demie, les plus furieux parmi les insurgés ont fait évacuer, puis fermé le corps-de-garde, n'y laissant que les quatre militaires. Nourrit et deux ou trois autres ont fait feu alors du dehors par la fenêtre. Le général Bréa et l'aide-de-camp Mangin ont été tués. Les deux autres étaient saufs. On a r'ouvert le corps-de-garde et ils ont pu se retirer sans obstacle. La mort de Bréa avait changé la disposition des esprits.

on ne pâlit point devant les cadavres qu'on a faits. Les baïonnettes recommencent dix fois la besogne bien ou mal achevée par les balles. Là on n'oublie pas les réchappés du carnage. Encore moins feint-on de ne pas les voir. Si on soupçonne un déficit dans la moisson du meurtre, on fouille une rue pour le combler et pour aligner les comptes (1).

Faut-il le dire à la honte de l'habit militaire ? La tragédie de la *Maison blanche* sauva ce faubourg d'un égorgement. Partout où l'insurrection s'était montrée généreuse, la troupe fut impitoyable. Devant cette énergie sauvage elle s'arrêta terrifiée, les armes lui tremblèrent dans la main. Le spectre sanglant de Bréa, debout sur chaque seuil, semblait une protection invisible contre la férocité de cette soldatesque. C'était le fantôme des représailles. Elle n'osa tuer. Hélas ! les hommes de sang ne sont contenus que par le sang.

Mais si la troupe avait courbé la tête sous l'impression irrésistible du champ de bataille, la contre-révolution victorieuse devait réagir avec violence contre ce premier mouvement. Elle s'était souillée par d'affreuses tueries. Laisser impunies les représailles eut été de sa part un aveu, et dans l'avenir un danger. Pour consacrer son droit au meurtre et l'inviolabilité de ses sicaires, elle avait besoin de punir comme un assassinat le châtiment des assassins. Il fallait apprendre au peuple, par l'échafaud, que sa vie est à la discrétion de l'uniforme et que le couperet a raison de la moindre résistance aux demi-dieux de l'épaulette.

---

(1) Des témoins ont osé dire que les insurgés avaient percé de leurs baïonnettes le cadavre du général Bréa. L'autopsie a donné un démenti formel à ce mensonge. Elle n'a révélé que des blessures d'arme à feu. Il y avait au Conseil de guerre une émulation de calomnies contre les accusés.

On vit donc une bande de massacreurs, constituée en parodie de tribunal, commencer contre les justiciers de la barrière Fontainebleau une arlequinade judiciaire, dont le dénouement, arrêté d'avance, était la chûte de deux têtes. Ce fut une vraie scène de tréteaux, où ces soudards en goguette s'ébaudirent à cœur joie aux dépens de leurs victimes et même de leurs compères, les avocats. Pas de meilleure farce pour les traîneurs de sabre que d'accrocher leurs éperons ou de torcher leurs bottes aux robes noires. Celles-là pourtant étaient de bien bonnes amies. Mais le troupier ne perd jamais son tour de rire. La bouffonnerie fut complète.

Qu'on imagine une salle de quatre-vingt-seize mètres de superficie pour contenir quatre cents personnes (1), une véritable caque à sardines. Bien entendu, l'uniforme s'était mis à l'aise chez lui. Ces messieurs pouvaient allonger leurs jambes. En revanche, ils avaient suspendu au plafond pour les accusés une espèce de cage en bois, comme celles où l'on tient les volailles avant de les saigner.

On monte à ce poulailler par une échelle qu'on place et qu'on enlève à chaque fois. Le long de la cage, en dehors, règne une étroite galerie sans garde-fou, destinée aux communications des avocats avec leurs clients. La parade est des plus réjouissantes pour les cadilesquiers (2), gravement assis sur leurs fauteuils. L'avocat empêtré trousse sa cotte comme il peut, pour grimper à l'échelle. Arrivé là-haut, il s'avance avec

---

(1) Vingt-cinq accusés, autant de gendarmes, vingt avocats, quinze journalistes, deux-cent-cinquante témoins, les juges, huissiers, gardes, l'auditoire et les spectateurs privilégiés, en ne comptant tout ce public que pour cinquante personnes.

(2) Cadilesquier, juge militaire turc.

précaution sur la corniche, posant un pied devant l'autre, aussi craintif de piquer une tête que le musulman sur le pont-rasoir du jugement dernier. Ses confrères suivent d'en bas avec effroi le voyage aérien de l'équilibriste, qui peut à chaque instant leur tomber du ciel sur la toque. Quant aux pauvres volailles entassées dans la cage, elles donnent à la jugerie une représentation de la ménagerie Van-Amburgh. Le barreau réclama vainement avec énergie contre cette insolente mystification (1). Il dut se résigner à ses exercices de voltige pour les menus plaisirs des Salomons de corps-de-garde.

Nous n'entrerons pas dans les détails de ce procès, monument d'infâmie. Les malheureux vaincus ne voyaient autour d'eux que des ennemis et des bourreaux. Le Public? Mouchards. — Les avocats? Piliers de Réaction.— Les témoins? Accusateurs, sous peine d'arrestation. — Le tribunal? Soldats sans honneur, juges sans pudeur. Une charge dans la bouche la plus ignoble l'emportait sur vingt démentis dignes de foi. Tout était admis contre les accusés, rien à leur décharge, pas même les affirmations du commandant Gobert. Le juge instructeur ne s'était pas borné à dicter aux témoins leurs dépositions écrites, il les avait altérées et travesties. C'est ainsi que le maire déposant avoir vu un pompier à certain moment, le nom de *Lahr* avait été substitué partout au mot « Pompier, » malgré les protestations du témoin, qui déclarait ne pas connaître *Lahr* et faisait observer en outre qu'il se trouvait plusieurs pompiers dans les rassemblements.

Le compte-rendu des audiences par la *Gazette des Tribunaux*, cet odieux journal de police, n'est qu'une perpétuelle falsification. Toutes les allusions aux mas-

(1) Voir aux pièces justificatives la lettre D.

sacres commis par les troupes sont supprimées ou dénaturées sans vergogne. « Le Général a fait *fusiller* nos frères au Panthéon, » dit un accusé. Le journaliste traduit : « Le Général a *fait tirer* sur nos frères. »

Malgré ce cynisme de faussaire, malgré le sans-gêne et l'impudence du président, les atrocités des vainqueurs se sont fait jour à l'audience. Un avocat demande au commandant Gobert si les insurgés ne reprochaient pas au général Bréa d'avoir fait fusiller des prisonniers. « C'était un reproche universel, » répond le témoin, « il s'adressait à nous tous, pas plus au général qu'à un autre. » *Habemus fatentem reum !* l'aveu est net. M. Gobert a-t-il repoussé l'imputation comme une calomnie ? Non. Il y a de ces vérités qui écrasent. On ne nie pas l'évidence, il faut baisser la tête. Tous, officiers et soldats avaient pris part aux égorgements, et la clameur contre eux était unanime,

C'est Nourrit qui tua le général, Nourrit qui l'avait fait saisir à la barrière Fontainebleau en flagrant délit de guet-à-pens, et qui le disputa pendant trois heures aux efforts du parti de l'impunité. On sait la dramatique tempête qui éclata au Conseil de guerre, lorsqu'avouant hautement les représailles, il répondit aux invectives du colonel de Cornemuse : « Eh ! bien, oui, » quand j'ai tenu le général, *je nous ai vengés.* » — Le président : « Taisez-vous ! je vous dis que vous êtes un » assassin. » — Nourrit : « Gardez pour vous ce titre » qui vous appartient et aux membres du Conseil. » — « Taisez-vous ! » — Nourrit, d'une voix vibrante : « Oui, c'est vous, c'est vous qui êtes des assassins ! » — On le fit sortir de la salle.

Nous le demandons à toutes les consciences, où cet adolescent de dix-sept ans aurait-il trouvé l'audace et l'énergie de sa foudroyante apostrophe, sinon dans les scènes de sang qui obsédaient sa pensée ? Il avait en

imagination devant les yeux ses compagnons égorgés, il entendait leurs cris déchirants, leurs gémissements d'agonie, et dans la fièvre de ces souvenirs, il cria aux soudards, auteurs de tant de crimes : « Oui, c'est vous, » c'est vous qui êtes des assassins ! » La hache sur la tête, enveloppé de huées et d'outrages, seul, sans appui, sans expérience, le pauvre enfant du peuple pouvait-il puiser son exaltation ailleurs que dans le sentiment de son droit et dans l'horreur pour de féroces ennemis ? Que si, par impossible, un doute restait encore sur ces barbaries, les coupables eux-mêmes se chargent de le lever, et c'est de leur bouche que va s'échapper involontairement l'aveu implicite de leurs attentats.

Le chef de bataillon Desmarets du 24e léger, principal témoin au procès, charge les accusés à outrance. « S'il est de ce monde, dit-il, ce n'est pas leur faute. Il ne s'est tiré de leurs griffes que par miracle. Tous voulaient le fusiller. » Cependant il n'est pas invisible ce militaire. Il se trouvait entre les mains des insurgés au corps-de-garde. Pourquoi donc a-t-il survécu, sinon parce qu'ils l'ont épargné ainsi que le commandant Gobert de la 12e légion ? Il ressort en effet très-clairement de tous les récits que les ouvriers demandaient une seule victime expiatoire. L'effort de leur colère atteignait même à grand'peine jusques-là. Il leur a fallu trois grandes heures pour se décider à cette extrémité. Ce n'étaient point des anthropophages comme les soldats. L'aide-de-camp Mangin a péri uniquement parce qu'il était aux côtés du général. Si, à l'exemple des deux autres officiers, il se fût écarté de la ligne des fusils, il était sauvé. On n'en voulait qu'à Bréa. Sa mort suffit pour assouvir les ressentiments.

M. Desmarets, qui a pu librement sortir du corps-de-garde et se retirer en toute sûreté, n'en soutient pas moins que les accusés avaient résolu sa perte. Comment

donc l'ont-ils laissé partir en paix, sans s'occuper de lui? On n'avait pas de ces distractions chez les royalistes. Ses propres paroles vont assez le prouver. En effet, la déposition terminée, un accusé se lève pour la discuter, puis ajoute : « Le commandant est venu au » fort d'Ivry et placé en ma presence, m'a dit : « Me » reconnaissez-vous? J'ai envie de vous faire fusiller. » Je ferai un Conseil de guerre à moi seul. »

Le témoin répond : « On m'a fait venir au fort pour » me confronter avec un insurgé (1). Je reconnais Gau- » tron et je dis : « C'est celui qui a voulu m'assommer » avec un pavé. » Les soldats qui étaient là étaient » exaspérés. Ils *voulaient le fusiller. Je n'avais qu'un* » *mot à dire, il eût été fusillé à l'instant même.* Je lui » dis : *Je vous fais grâce.* La justice prononcera sur » vous. » (Mouvement d'approbation.)

La confidence est naïve en vérité. Le témoin parle d'égorger un homme comme de la chose du monde la plus naturelle. Est-ce donc l'usage que les militaires, de garde à une prison, fusillent un détenu sans façon et de leur bon plaisir? Depuis quand un officier est-il maître de faire d'un geste fusiller des prisonniers? — « *Je* » *vous fais grâce!* » quel mot incomparable! Il est clair qu'aux journées de Juin, l'assassinat était devenu pour la troupe non pas seulement un droit, mais un passe-temps, une distraction. On fusillait, comme on mangeait la soupe, comme on jouait à la drogue. L'habitude était si bien prise que, quinze jours après le combat, les soldats trouvaient tout simple de la conti-

(1) Le fait de confrontation suppose au moins une dixaine de jours écoulés depuis les événements. On n'a pu, dès le lendemain, descendre aux détails de l'instruction judiciaire. Cet incident révélateur est donc fort éloigné déjà de la bataille. C'est ce qui le rend surtout significatif.

nuer. Quelle effroyable perspective ouverte sur les scènes du champ de bataille! Qu'on juge aussi l'époque et l'auditoire qui accueillaient par un *sentiment d'approbation* la cynique confidence de M. Desmarets, à *sept mois* de distance du combat!

Un bref épisode, raconté au procès par un témoin oculaire, va nous édifier, non pas seulement sur le drame de la rue, mais sur les sentiments du général Cavaignac et de ses lieutenants. On verra l'indifférence ou plutôt la froide insensibilité des chefs de cette armée cosaque.

M. Mathé, représentant du peuple, dépose : « Le 25
» Juin, je me rendis dans le quartier du Panthéon pour
» chercher mes enfants. Le général Bréa venait de
» prendre le commandement des forces militaires de ce
» quartier. Dans la cour de la pension se trouvaient
» des gardes nationaux. Un capitaine du 19e bataillon
» de la garde mobile se présenta et demanda s'il y avait
» là un caporal du nom de Redinard. Celui-ci répondit :
« Me voilà ! » et sortit aussitôt avec le capitaine de la
» mobile. Je crus deviner dans l'attitude des mobiles
» qui l'accompagnaient un projet sinistre. Je suivis
» par derrière à courte distance. Le groupe fit quelques
» centaines de pas en silence, puis arrivé au coin de la
» rue Soufflot, il s'arrêta. Il se trouvait là une ving-
» taine de mobiles et de gardes nationaux. Aussitôt
» arrivés, on fit placer contre un mur le caporal Redi-
» nard et, sans qu'il y eût un mot de dit, on le fusilla.
» Je retournai, tout ému de cette scène, à l'Assemblée
» nationale. J'en fis part à mes collègues, au colonel
» Charras, au général Cavaignac lui-même. Je le priai
» de faire mettre un terme à de telles atrocités. Il me
» dit que les ordres qu'il donnerait, seraient inutiles. »

En bon Français, la réponse du général Cavaignac signifie que ces atrocités entraient parfaitement dans

ses vues et qu'elles avaient lieu sur recommandation officieuse. On s'oppose toujours à l'assassinat, dût l'opposition rester vaine. Ne pas l'interdire, c'est l'ordonner. Cela est vrai surtout d'un chef militaire qui dispose de l'obéissance passive. La responsabilité n'est pas la même, quand il s'agit des actes de la multitude en révolution. Le peuple n'obéit pas comme un régiment.

Le président Cornemuse reprend : « Permettez, M. le » Représentant, nous admettons le fait que vous venez » de rapporter. Je dois vous dire qu'entre cette fusil- » lade et celle du général Bréa, je ne vois pas qu'il y » ait la moindre assimilation à faire. Je dirai encore, » M. le Représentant, que le général Bréa est tombé » dans un affreux guet-à-pens. On a violé à son égard » le caractère sacré de parlementaire, ce qui n'a ja- » mais eu lieu chez une nation civilisée. » (Approbation dans l'auditoire.)

Il y a une grande différence, en effet, entre la mort du général Bréa et celle du caporal Redinard. Le pauvre caporal n'avait fait de mal à personne, et on l'a fusillé..... sans phrase. Ce n'est pas chez les vaillants défenseurs de la religion et de la propriété qu'on rencontrera cette longue hésitation des insurgés à tuer un homme sans défense. Cœurs de poulets! trois heures de criailleries pour se monter la tête. Parlez-moi du capitaine mobile et de ses soldats. Ce sont d'autres gaillards.

Un commandant en chef ne fait pas le métier de parlementaire. C'est une mauvaise plaisanterie. Passe pour le chef de bataillon Gobert, quoique le grade soit déjà bien haut pour une telle mission. On l'avait repoussé sans violence. Le droit de la guerre était sauf. Le général Bréa a voulu refaire son tour de la matinée et amener un autre lot de bétail à l'abattoir. Il est tombé dans son propre guet-à-pens et il y a reçu un

châtiment légitime. Pleure qui voudra l'homme aux quatre-vingt cadavres !

Le témoin Mathé continue : « M. le Président, je ne » suis pas juge de ce qui s'est passé. J'ai déposé sous » la foi du serment et je ne rapporte que des faits que » j'ai vus. Mes collègues en ont eu aussi une connais- » sance personnelle. Ils ont vu le sang, la trace des » balles, et les soldats nous ont dit qu'il y avait eu plus » de douze hommes ainsi fusillés dans la matinée. » (Rumeurs d'incrédulité dans l'auditoire.)

Le Président : « Mon bataillon est entré le premier » dans le Panthéon avec un bataillon de mobiles. Il a » tiré sur six ou huit insurgés qui fuyaient. Mais rien » de pareil à ce que vous rapportez, n'est parvenu à ma » connaissance, ni à celle d'aucun autre officier. »

Ce doux militaire était de la fête de l'impasse Sainte-Barbe. Commandait-il le bataillon du 52e par hasard ? Je l'ignore et ne veux point me jeter dans les hypothèses téméraires. Ce qui est certain c'est que, chef de bataillon en Juin, il était colonel en Septembre et président du Conseil de guerre chargé de couper le cou à ses adversaires personnels. Un métier fort honorable.

M. Charles Madet, autre représentant, dépose : « Sur » l'invitation de mon collègue, je me suis rendu sur les » lieux où un caporal de la garde nationale venait » d'être fusillé. Arrivés là, nous vîmes le sang. Il y » avait des groupes de voisins qui nous dirent que l'on » en avait fusillé d'autres, dix à douze. » (Nouvelles rumeurs.)

L'auditoire, Jérusalem pur sang, est décidément incrédule. Le président ne l'est pas moins « On a beau- » coup exagéré les récits de cette nature, » dit-il. « A » l'Ecole militaire, un seul insurgé a été tué par la ma- » ladresse d'un lancier déchargeant son pistolet. »

Credat judæus Apella. A d'autres, M. le colonel.

Toutefois si, comme vous le dites, on n'a fait qu'*exagérer*, en admettant la simple exagération, il y a donc eu, de votre propre aveu, des prisonniers massacrés. Et vous allez condamner à mort des adversaires qui ont fait comme vous, bien moins que vous ; car ils n'ont frappé que deux hommes, et encore avec l'excuse des représailles. Vous ne l'aviez pas, vous, cette excuse pour égorger des centaines, des milliers de malheureux, coupables seulement d'avoir combattu au nom de la République.

Ici, nous arrivons à l'attentat final qui a dignement couronné tous les autres. Quelques citoyens osent porter la main sur des soldats violateurs du droit de la guerre civilisée. Ils ne le font qu'au nom de ce droit lui-même. Car les représailles sont le premier article des lois de la guerre. Ils paieront de leur tête cette révolte contre l'omnipotence du sabre.

« Mais la Constitution a renversé l'échafaud poli- » tique ! » — Qu'à cela ne tienne. C'est l'échafaud or- » dinaire qu'on dressera. — Cependant le fait est tout » politique, ne se rattache qu'à des causes et à des cir- » constances politiques. On a fusillé un général parce » qu'il avait lui-même fusillé. — Précisément ! une at- » teinte à l'uniforme, qui ne peut rester impunie. L'ar- » mée, souveraine absolue, doit avoir sur le pays droit » illimité de vie et de mort, avec le couperet pour » sanction. La peine capitale pour cause politique est » supprimée ? Soit. Eh ! bien, en qualifiant le fait : » « crime commun, » la légalité est sauve et le texte » respecté. De la question de fait le plus fort est seul » juge. Ce qu'il affirme est la vérité. »

C'est peu encore. La mort par les armes, privilége du soldat, ne déshonore point. Elle serait souillée au contact du pékin, dont le trépas doit toujours être une flétrissure. Qu'on le fusille en masse après une vic-

toire, sans façon, pour déblayer, rien de mieux. Mais quand on le tue en cérémonie, il faut s'y prendre avec toutes les précautions infamantes. Sans doute, d'après la loi, les sentences des Conseils de guerre doivent s'exécuter par les armes. Mais l'interprétation de la loi appartient aux maîtres, et ils font suffisamment preuve de déférence, quand ils daignent alléguer un prétexte. Ici, le prétexte est facile. Un décret de l'an VI a dévolu le jugement des *chauffeurs* aux Conseils de guerre, et un décret de l'an VII leur exécution à la guillotine. Les chauffeurs arrachaient aux enfants et aux femmes leur dernier sou, en leur rôtissant les pieds au feu, comme l'Inquisition. Ce sera un supplément d'infâmie pour ces coureurs de République de faire leur dernier salut sur la bascule des chauffeurs. Bonne étrenne aux honnêtes gens !

Mais le principal bénéfice est pour la raison d'État. L'armée est désormais investie du droit du glaive sur la société. L'échafaud politique ne relève plus que d'elle seule. A l'épée elle joint la hache. Toutes les forces sociales sont réunies dans sa main. Il faudra que le pékin plie jusqu'à terre sous le poignet du soldat. Il a plié.

Sur cinq condamnations à mort, il fallait deux têtes, prix réglé d'avance. On n'osa prendre celle de Nourrit, quoiqu'il fut le seul auteur de la mort de Bréa, et ce n'est point sa jeunesse qui l'arracha au bourreau. Une sorte de pudeur défendit l'enfant du peuple que les atrocités de la soldatesque avaient seules précipité dans la vengeance. Son apostrophe avait frappé juste et retentissait dans toutes les consciences comme dans tous les cœurs : « C'est vous, oui, c'est vous qui êtes des » assassins ! »

Quand les deux victimes désignées, Daix et Lahr, apprirent qu'on les conduisait à la guillotine, ils se récrièrent avec énergie, en invoquant le bénéfice du Code

militaire. Ils avaient raison. Cette dernière violence faite au droit dépassait peut-être les autres attentats. L'arbitraire dans les peines est la plus menaçante de toutes les tyrannies. Quand on substitue de son caprice le couperet aux balles, on peut tout aussi bien substituer la potence au couperet, la roue à la potence, le bûcher à la roue. Où serait l'empêchement ?

Sur le chemin du supplice, les condamnés ne cessèrent de réclamer la peine légale. « Qu'on nous fu» sille ! » criaient-ils, « c'est notre droit. Qu'on nous » fusille ! » — Infortunés ! ils croyaient encore à la loi. Il n'y en a plus de loi, depuis le jour où une assemblée d'infâmes a détruit les conquêtes de soixante années par la proscription en masse sans jugement. Il n'y a plus que des brigands qui se relaient, le pied sur la gorge de la France.

Ces puritains d'humanité, les bras rouges de sang jusqu'aux épaules, avaient choisi pour l'exécution, le théâtre du prétendu forfait. Ah ! si la hache devait les frapper aux lieux témoins de leurs crimes, tous les pavés de Paris se disputeraient la place de l'échafaud.

Un dernier outrage aux masses. — Le supplice avait été fixé au 16 Mars et, dès le matin, les troupes étaient en marche. Un contr'ordre les ramena aux casernes. Ce jour était celui de la défaite des bonnets à poil. L'immolation fut renvoyée au lendemain 17. On voulait jeter au peuple deux têtes plébéiennes pour célébrer l'anniversaire de la grande journée populaire de 1848. Ah ! on ne sait pas ce qu'il y a de haine dans ces âmes cruelles pour tout ce qui touche à la Révolution.

Trente mille hommes et quarante pièces de canon se déployèrent autour de l'échafaud, offrant la bataille aux Parisiens qui restèrent silencieux.

La provocation n'était pas acceptée.

CHAPITRE III. — Cachots.

Cependant l'hiver se fesait chaque jour plus humide et plus froid. La pluie tombait sans relâche. Dans les cachots du rez-de-chaussée, l'eau suintait de tous les murs. Pour me protéger contre ces intempéries, j'avais une paillasse qui n'équivalait pas à un paillasson, et une couverture râpée jusqu'à la corde.

Une plainte très-vive que j'adressai au journal *le Peuple*, ne fut point insérée. Mais la lettre avait passé ouverte par les mains de Mme Duvivier, femme de l'un de nos co-détenus, qui s'empressa de m'envoyer le lendemain une bonne courtepointe, épaisse et chaude. Le bien-être est tout relatif. Car ma première nuit sous ce bienheureux couvrepieds fut, en dépit de la paillasse, une des grandes jouissances de ma vie. Un tiède et profond sommeil ranima tout mon être. L'excellente Mme Duvivier m'a certainement épargné une grave maladie.

Ce petit reconfort ne changeait rien au fond des choses. Ma prévention s'éternisait. Trois mois et demi de juge noir, trois mois de juge garance, ne m'avaient pas avancé d'une ligne. C'était une grosse affaire vraiment que la mienne.

On a beaucoup disputé, sans aboutir, sur les causes de l'insurrection de Juin. Les mitrailleurs du *National* et de la *Réforme* l'ont mise au compte de Nicolas, d'Henri V et de Bonaparte. Le choix est libre entre cette Trinité ou l'une quelconque de ses trois personnes. D'autres en ont fait honneur au machiavélisme de Falloux et des royalistes, c'est-à-dire à la suppression brusque des ateliers nationaux qui devait jeter les masses furieuses à la gueule du canon. Les simples

l'attribuent au désespoir d'un peuple trompé et affamé. Toutes hypothèses sans fondement. L'auteur véritable et unique est le docteur Lacambre, de la Faculté de Paris. C'est lui qui, du fond de la Conciergerie où on l'avait enfoui tout exprès le 27 mai, a préparé, organisé, puis dirigé en détail le formidable soulèvement. Cette découverte est du sieur Borme fils, qui s'est hâté d'en faire cadeau à mon ami Ernest Bertrand, le juge-instructeur. Il ne faut pas demander si le cadeau a été bien reçu.

Me voilà donc entre les pattes de l'araignée noire qui me pelotte trois mois et demi, puis me repasse à sa *consœur* l'araignée rouge (1) Tisser une si vaste toile n'est pas mince besogne, on le conçoit. Aussi mes fileuses y mettaient le temps. Quant à moi, je les soupçonnais de travailler sur le métier de Pénélope, afin d'épargner au Conseil de guerre une corvée embarrassante, en m'aidant de leur mieux à déménager pour l'autre monde.

J'ai préféré un autre déménagement C'est un malheur pour l'histoire qui a perdu là le secret de l'insurrection de Juin. La version de Borme, malgré ses petites difficultés, eût certainement prévalu devant le tribunal garance. Condamné au bagne comme organisateur et chef de la révolte, ma sentence coupait court aux discussions et aux incertitudes, et fesait foi désormais pour les siècles. Chacun sait que la justice est infaillible, surtout la justice en épaulettes. La question était fixée. Il y avait arrêt (1).

---

(1) L'araignée rouge est un insecte corse dont la piqûre est mortelle. On la redoute fort dans cette île.— C'est également un officier instructeur près des Conseils de guerre.

(1) Voir aux pièces justificatives, lettre II, la condamnation de Lacambre.

Mon évasion a fait avorter ce grand résultat et r'ouvert indéfiniment le champ de la dispute. J'en demande aujourd'hui pardon à la postérité. Mais alors cet inconvénient me préoccupait assez peu. Les lenteurs calculées de l'instruction étaient pour moi un bien autre sujet d'inquiétude. Tous les prévenus passaient successivement à l'interrogatoire et je restais pour graine.

Enfin pourtant, deux soldats viennent un jonr me prendre et me conduisent par une foule de corridors dans une salle au premier étage, donnant sur la rue du Cherche-Midi. Là, je me trouve en présence de trois créatures, du plus parfait grotesque dans leur gravité, — trois poupées en uniforme.

Toque ou Tricorne au chef, les jugeurs, quand ils sont en scène,ne manquent jamais à se donner une pose des plus augustes,l'œil à la plume courant sur le papier, la mine impassible, le maintien sévère, comme ensevelis dans les abîmes de leur pensée et détachés du monde extérieur. On entre, ils ne regardent, n'entendent, ni ne bougent. C'est l'immobilité du sphynx. Devant tant de majesté, les pauvres mortels demeurent interdits et attendent dans un respectueux silence que la divinité daigne sortir de son nuage.

Ainsi m'apparurent mes trois cadilesquiers. Mais ils ratèrent leur effet et en furent pour leurs frais d'attitude. S'ils feignaient de ne me point voir, moi je ne les voyais plus. Les trouvant enfoncés dans leurs paperasses, je m'étais rapproché de la fenêtre, grande ouverte. Une fraîche bouffée du large vint me frapper au visage. Ce fut comme une résurrection. Je me pris à respirer avec délices l'air pur et vif qui gonflait ma poitrine oppressée par l'atmosphère fétide des cachots. Tout mon être se reprenait à la vie dans ce milieu salubre, si longtemps perdu. Mes poumons enivrés se dilataient comme au souffle balsamique de mes monta-

gnes..... Et puis, dans cette rue, l'activité, le bruit, le pêle-mêle d'allants et de venants, un tourbillonnement qui me tenait dans la fascination. Qu'elle me semblait froide, cette foule! « Libres, libres ! » criait ma pensée. « Libres et si indifférents! oh ! les ingrats ! les insensi- » bles ! » Ainsi un malade, cloué sur son lit de douleur, regarde avec un mélange d'envie et d'admiration, passer exubérantes de vie et de force, sans comprendre leur bonheur, de jeunes et fraîches figures, insoucieuses de ce bien de la santé, qu'on apprécie seulement après l'avoir perdu.

Abîmé dans ma rêverie, tout avait disparu autour de moi, surtout les faces prévotales plantées devant mes yeux. Cependant un son confus m'arrivait par intervalle aux oreilles, sans passer plus avant, ni éveiller aucune idée. A la fin, ce bruit vague devint une voix rauque qui me tira en sursaut de mon extase. Nos trois arlequins, me voyant parti pour le pays des songes, avaient trouvé bon d'en revenir eux-mêmes et de quitter leur pose. Ils me fesaient l'honneur de m'adresser la parole. « Vous perdez vos questions, » leur dis-je. « Elles ne » recevront pas de réponse. Vous n'êtes point des ma- » gistrats, mais des ennemis. Je ne me ferai pas le com- » père de votre prétendue justice. » — Ainsi vous refu- » sez de répondre? — Certes. — Et de signer cet inter- » rogatoire ? — A plus forte raison. »

En ce moment entre dans la salle un jeune et fringant capitaine, aux vives épaulettes d'argent. Il va droit aux questionneurs et leur dit, le sourire aux lèvres : « Vous vous trompez, Messieurs. Cet homme » n'est point Delcambre le réfractaire, mais Lacambre » impliqué dans l'insurrection de Juin. Je suis fâché du » quiproquo et de votre peine perdue. » Puis se tournant » de mon côté : « C'est moi qui suis chargé de votre » affaire. Je vous interrogerai la semaine prochaine. »

Et me voilà reparti sous escorte. En passant devant la porte du greffe, j'aperçus dans l'intérieur un groupe de nouveaux arrivants qui venaient grossir la population de notre sépulcre. Comme je détournais la tête, après un coup-d'œil machinal, un des prisonniers se détache et vient à moi. Je reconnais Barthélemi que je n'avais pas vu depuis le mois d'Avril. A la tête de soixante-quinze hommes, il avait défendu en Juin, pendant trois jours, la barricade de la rue Grange-aux-Belles contre toutes les forces du général Lamoricière et n'avait cédé que faute de munitions. Arrêté après le combat et transporté sur les pontons, on le ramenait maintenant de Brest pour lui faire son procès en règle. Sans doute on avait pu recueillir quelques charges qui permettaient de le mettre en jugement. Car, toutes les fois que le plus léger indice s'élevait contre une victime des razzias, elle était traduite devant les Conseils de guerre. La transportation est restée le lot des malheureux qui n'offraient pas l'ombre d'un prétexte à poursuites. Les sept huitièmes n'avaient pris aucune part matérielle à l'insurrection et n'étaient coupables que de notoriété républicaine, dénoncée par leurs voisins.

De retour à ma cellule, je tombai dans une sérieuse méditation. De l'avis universel, mon affaire était une monstruosité. Personne, après l'avoir examinée, qui ne haussât les épaules en disant : « Pas de procès possible avec ces bouffonneries. » On avait encore alors de ces simplicités. Les tribunaux militaires nous en ont guéris.

Oserait-on ou n'oserait-on pas affronter la lumière de l'audience, je n'en savais trop rien. Mais la chose certaine à mes yeux, c'était le parti-pris de se défaire de ma chétive personne. Par le bagne ou par le séjour meurtrier des oubliettes, il n'importait guères. Je commençais à m'en aller en rhumatismes et en détra-

quements. Mourir pour mourir, mieux valait jouer sa vie contre une chance de liberté que de l'abandonner bêtement pour rien.

Une courte étude des lieux me suggéra un plan d'évasion simple mais hasardeux. Il s'agissait d'abord de scier deux barreaux d'une fenêtre donnant sur le chemin de ronde, qu'un mur séparait de la cour de la pension Chastagner. Un abat-jour en forme de hotte, appliqué en dehors contre cette fenêtre, masquait aux détenus la vue de l'extérieur. Les barreaux sciés, il fallait, du haut de cet abat-jour, s'élancer sur la crête du mur en face et y rester debout en équilibre ; un vrai saut de clown. Trois risques à courir : manquer le mur ou rebondir, soit en avant dans la cour du pensionnat, soit en arrière dans le chemin de ronde.

Ce plan fut agréé de Barthélemi et nous allions nous mettre à l'œuvre, lorsqu'il tomba gravement malade. Sa santé, ruinée par le régime des pontons, était à bout. Sur la déclaration du médecin, on dut le transporter presque mourant au Val-de-Grâce. C'était un ajournement jusqu'à son retour. Mais comme la maladie se prolongeait au-delà de nos prévisions, je m'ouvris à Duvivier, qui accueillit aussitôt mon projet. Cet excellent homme, gai, serviable, qui m'avait comblé de bons procédés, venait d'être condamné à dix ans de détention et d'un jour à l'autre, on pouvait le transférer à Vanvres. Il avait une nombreuse famille et j'aurais ardemment désiré l'arracher à cet avenir de captivité. Notre fuite fut remise au dimanche. Nous étions au mardi.

Ce jour même, 12 Décembre, contre toute attente, on m'appelle subitement à l'instruction, et je me retrouve en face de mon capitaine aux épaulettes d'argent, dans cette même salle où m'avait amené déjà une absurde méprise. Le jeune prévôt entame ses questions. Je l'arrête

» court : Ne prenez pas cette peine. Point de comédie ju-
» diciaire, s'il vous plaît. Vous êtes le vainqueur, moi le
» vaincu. Matériellement, vous pouvez faire de moi
» selon votre fantaisie. Moralement, c'est autre chose.
» Vous avez fusillé les citoyens par milliers. Chaque
» jour, vous opérez des transportations en masse, sans
» examen. Il n'y a chez vous ni équité, ni mesure, ni
» conscience. Je supporte vos coups, je méprise vos
» semblants de forme. »

J'avais parlé avec véhémence. Le scribe griffonna une manière de procès-verbal auquel je refusai ma signature. Alors ces prétoriens ouvrirent en chœur un concert d'invectives qui me fit la conduite jusqu'à la porte. A peine réintégré à domicile, je reçus d'un gendarme l'annonce d'un changement immédiat de cellule et d'un redoublement de rigueur *par ordre*. On m'enferma d'abord quelques heures dans un cachot voisin. Enfin, l'homme au tricorne reparut et me somma de le suivre. J'obéis.

Deux étages, quatre grilles et cinq sentinelles à franchir, puis un interminable corridor, bordé de cabanons où languissaient des prévenus, entr'autres une jeune femme accusée d'avoir scié des gardes mobiles entre deux planches (1) A droite, la cellule de Nicolle, prisonnier de Juin ; à gauche, une espèce de bouge mansardé que le geôlier s'empresse d'ouvrir. Une brusque poussée du gendarme me lance au fond de cette pièce et les verroux se tirent aussitôt sur moi. « On a dérangé quelqu'un pour vous faire place, » ricane le guichetier, à travers la porte. — « Et qui donc ? » —

(1) Cette belle invention du *Constitutionnel*, après avoir déchaîné les massacres, remplissait les prisons d'égorgeurs imaginaires, poursuivis et jugés par les égorgeurs réels.

« Nourrit, l'assassin du général Bréa. » — « Dites son juge, s'il vous plaît. » — L'homme partit en sifflotant.

Encore une nouvelle demeure ! Naturellement, j'en passai l'inspection. Pour mobilier, une paillasse large de quarante centimètres, de l'épaisseur d'une natte, et une couverture-canevas. Voilà tout.... Pardon, j'oubliais le meuble le plus original, les quatre pieds d'une table sans dessus. Cet ignoble squelette cubique, balafré de brûlures, déchiqueté, plein de suif, ne pouvait figurer dans un réduit si étroit qu'à titre d'encombrement et de casse-cou. Les latrines ne me laissaient pas un instant oublier leur intime voisinage, et pourtant elles m'étaient interdites. Un pot de nuit les remplaçait. Je songeai aux plombs de Venise. Un froid pénétrant glaçait mes membres, condamnés à l'immobilité. Point d'espace pour se mouvoir. Je n'avais rien pris depuis la veille. La soif commençait à me tourmenter. N'y tenant plus, je me mis à crier : « De l'eau ! une cruche d'eau ! »

A cet appel, le factionnaire qui se promenait dans le corridor, répondit par la menace de faire feu, si je continuais mon tapage. C'était sa consigne. La nuit se passa dans de cruelles souffrances. Le pas monotone de la sentinelle marquait les secondes de ma longue insomnie. Le lendemain, point d'eau. Toutes mes instances furent vaines. Trois jours entiers, plaintes et cris n'obtinrent d'autre réponse que les imprécations et les menaces des factionnaires. En ne tirant pas, ils violaient leur consigne. J'aurais été assassiné, si les soldats avaient eu la barbarie de leurs chefs.

Ma voisine, bouleversée par ces clameurs, avait essayé à diverses reprises d'attendrir le guichetier qui lui apportait sa pitance. Prières et reproches furent inutiles. Il fit la sourde oreille La situation tournait au plus grave. La fièvre et la soif me brûlaient le sang.

J'avais la gorge et la bouche en feu, la tête bouillonnante. Comme au voyageur égaré dans le désert, des hallucinations me présentaient l'eau dans ses mille aspects, cascades bruyantes, ruisseaux au doux murmure, sources limpides, rivières aux masses profondes, pluies diluviennes. Je me sentais devenir fou. Un violent effort de ma volonté maîtrisa le mal et me rendit pour quelques instants la plénitude de ma pensée. Périr dans les tourments, sans même disputer ma vie ; donner aux bourreaux la joie de cette mort stupide, c'était à la fois sottise et lâcheté. La raison, comme l'instinct, commandait la lutte.

J'avais encore mes sabots de la Conciergerie. Plein de rage et de désespoir, je me ruai contre la porte. Elle était mauvaise. D'un premier coup de pied, je la fendis. La sentinelle accourt et met en joue. « Si je recommence, elle tire. » Sans l'écouter, je redouble. Le sabot vole en éclats, mais les panneaux fléchissent. Nicolle et ma voisine, épouvantés, adressent au factionnaire les plus éloquentes supplications. « Ne le fusillez pas. On » veut le faire mourir de soif. Depuis trois jours il n'a » point d'eau. » Le soldat hésite. Je multiplie mes assauts, mes voisins leurs prières. Ému, troublé, le pauvre garçon perd tout-à-fait contenance. « N'enfoncez pas » la porte, » me dit-il, « je vais vous faire donner de » l'eau. »

Là-dessus, il court à la grille qui le retenait, lui aussi, prisonnier dans le corridor. Il appelle. Point de réponse. Il appelle plus fort. Silence. Personne. Excité par ses propres cris, il s'exalte bientôt jusqu'à la fureur et commence un vacarme effroyable. On arrive enfin. Le Directeur avait atteint les dernières limites du scandale et ne pouvait pousser plus loin la violence. Quand la cruche vint, pas une goutte d'eau n'avait touché mes lèvres depuis soixante-quinze heures.

Le brave troupier qui avait épargné ma vie, me donna son nom, m'offrit son témoignage, s'il pouvait m'être utile et promit de faire consigner l'incident sur le rapport du chef de poste. Je ne l'ai plus revu. — Un tel esclandre fesait tomber les projets homicides. La geôle se contenta de me retenir au secret le plus rigoureux.

CHAPITRE IV. — **Jugerie.**

On ne croirait pas à présent ces monstruosités. Après Juin, elles étaient à l'ordre du jour dans les prisons et ont fait des multitudes de victimes. Elles ne sont au surplus que l'exagération d'un système toujours en pleine vigueur. On suppose la torture abolie. Erreur grave. La torture n'est que l'application d'un principe : *la conviction par l'aveu*, et aujourd'hui comme autrefois, ce principe est le fondement de la répression pénale.

L'aveu spontané est contre nature. Il faut donc l'arracher de vive force. Dans ce but jadis tous les moyens semblaient légitimes. Notre siècle a supprimé les plus barbares. Mais en somme, qui veut la fin veut les moyens. — Quelle est la fin ? — Un *aveu*. — Le moyen ? — La crainte. Or, que peut craindre l'homme, sinon la souffrance, morale ou physique ?

Le questionneur a maintenant à sa disposition, comme souffrance morale : la captivité, le souvenir de la famille, de son délaissement, de ses misères ; comme souffrance physique : le secret, l'immobilité, les ténèbres, le froid, l'humidité, la faim, la soif, l'asphyxie par défaut d'air ou par méphitisme. Il use et abuse de ces armes, ainsi qu'autrefois de la *question*, froidement, sans merci ni remords, jusqu'à défaillance. Il faut que l'accusé *parle*. — Exemple, Rosalie Doise.

L'histoire de cette femme a donné le frisson vingt-quatre heures à la France. Mais n'est-ce point l'histoire quotidienne de chacune de nos prisons, l'ensevelissement dans un cachot noir, glacé, boueux, infect, la terreur, le désespoir, l'anéantissement, la santé détruite, souvent la mort? Ne faut-il pas que l'accusé *parle*, à tout prix? — Les maisons d'arrêt sont bâties exprès en vue de ces hautes œuvres.

Dans cette affaire Doise, la lâcheté publique a feint de s'en prendre aux geôliers. Ignoble hypocrisie! Personne n'a osé dénoncer le vrai coupable, et cependant on le sait bien, le geôlier n'est que l'instrument passif d'une consigne donnée par le juge d'instruction. Le juge seul mesure la douleur au patient pour l'extraction de l'*aveu*. Qui donc se permettrait de forcer la dose? La pitié parfois atténue, jamais la barbarie n'outrepasse. Il reste un coin de cœur chez le plus dur porte-clés. Le cœur du juge, c'est un forceps. A l'assassin qui tue la main tremble, les yeux se voilent, la poitrine bondit. L'inquisiteur, serein, calme, insensible, administre la souffrance goutte à goutte, avec le phlegme de ses dignes ancêtres : — « Premier — second — troisième — quatrième pot d'eau de l'ordinaire. — Premier — second — troisième — quatrième de l'extraordinaire. » — On peut le pendre dix fois en sûreté de conscience, on ne lui fera que demi-justice.

La soif de l'*aveu* a passé de l'instruction secrète aux débats. Elle s'étale à l'audience sans scandaliser personne, tant les mœurs s'acclimatent à la cruauté. Pourquoi cet anachronisme? C'est que les magistrats ont su réduire les codes aux 24 lettres de l'alphabet. Avec ces 24 lettres, au moyen de l'interprétation, ils confectionnent à volonté procédures et jugements. Le Napoléon Ier n'était pas tendre, certes; trop cependant au gré des robes noires. N'avait-il pas rayé du débat public l'usage de

la question! Les Cours d'assises l'ont rétablie. Y pensiez-vous, grand Empereur? détruire la base même de la procédure criminelle, la *conviction par l'aveu?*

Jamais un défenseur s'est-il levé pour dire au président : « Je m'oppose à l'interrogatoire? L'article 319 » du Code d'instruction criminelle l'interdit. Il l'interdit, parce qu'il ne l'ordonne pas. Le législateur a » écarté ce moyen capital de l'ancienne procédure. » Prétendrait-on que ce soit oubli ou ignorance? S'il » a supprimé par simple omission, c'est que la loi ne » saurait avoir un autre langage. Les engins du passé » ne doivent pas rentrer en intrus dans le droit nouveau. »

Les avocats n'ont garde d'enlever ce stylet aux mains des juges. Entr'eux il y a communauté d'intérêts. Le barreau recrute la magistrature et ne s'avisera pas de l'amoindrir. Il ménage des priviléges qui seront un jour les siens. D'ailleurs, pour gagner ses causes et faire une clientèle, pas de plus sûr moyen que le compérage politique. Or, désarmer un grand corps, fût-ce du pouvoir le plus funeste, c'est affaiblir son importance, et toute diminution de prestige est un avilissement. La jugerie n'a renoncé que de force à la roue et aux chevalets qui la fesaient souveraine par la terreur. Elle pleure ses prérogatives d'abattoir, toujours à l'affût pour en ressaisir çà et là des lambeaux. Les avocats ne tiennent pas à lui barrer cette route. Ils l'aideront même à rentrer dans son bien.

Il a fallu qu'un accusé socialiste élevât la voix, au procès de Bourges, pour dénoncer les usurpations du vieux génie tortionnaire qui est encore l'âme de la Thémis moderne. On croira sans peine qu'il a peu réussi. A sa vigoureuse attaque contre l'interrogatoire public, la Haute-Cour de Bourges répondit par l'arrêt suivant :

« Attendu qu'aux termes des articles 219, 269, 327 » et 368 du Code d'instruction criminelle, c'est au pré- » sident qu'il appartient de prendre les mesures qu'il » jugera nécessaires à la manifestation de la vérité, » que *le droit accordé au Président exclut la suppo- » sition qu'il puisse être fait abus du pouvoir discré- » tionnaire* qui lui est confié,

» La Cour rejette l'exception et ordonne qu'il sera » procédé à l'interrogatoire des accusés. »

Le Président ajoute : « Accusé, il est vrai que le Code » d'instruction criminelle ne *prescrit pas formellement* » l'interrogatoire des accusés. Mais la loi donne au » président *le droit de faire tout ce qui peut coopérer » à la manifestation de la vérité*, et les égards que le » Président a eus pour vous jusqu'ici, *doivent être » pour vous une garantie suffisante* que ce droit sera » exercé dans de justes limites. »

Que de choses dans ces quelques lignes d'arrêt et de commentaire! Quels axiômes rassurants pour les malheureux tombés dans les serres de dame justice! « *L'omnipotence exclut la supposition de l'abus!!* — « Elle en est la source certaine, » criait l'opinion universelle des siècles. Fesons vite amende honorable de cette théorie. L'arbitraire est la *garantie* par excellence. Dieu et les magistrats n'abusent point, parce qu'ils sont omnipotents.

Autre erreur qu'il faut abjurer ; on croyait qu'en matière de coercition, ce qui n'est pas *prescrit* est défendu. Tout au contraire, ce qui n'est pas spécialement interdit est autorisé. Si donc le président ne fait pas appliquer la torture en pleine audience, comme à la Chine, c'est pure bonté d'âme ; car le Code lui donne le *droit absolu* de prendre pour la manifestation de la vérité *toutes les mesures* nécessaires, y compris la torture sans nul doute, puisqu'elle n'est pas nomina-

tivement interdite. L'accusé trouve une protection suffisante dans la mansuétude du magistrat. Oh! le bon billet!

De telles énormités n'excitent ni répulsion ni surprise et passent sans réclamation au milieu de l'indifférence générale. C'est que le public lui-même est complice et prête la main à l'inquisition. Quand un accusé, debout, seul, sans appui, enveloppé de mépris et de défiance, aux prises avec l'interrogateur, se voit en butte aux menaces et aux artifices; lorsqu'éperdu, égaré, il trébuche dans les piéges et tombe dans les savants traquenards, que sont, je vous prie, ces yeux dardés par centaines sur l'infortuné sinon des pointes aigües qui lui entrent dans le cœur! Chacune de ces curiosités est un véritable instrument de torture. — Et tant de questions redoublées, impérieuses, que veulent-elles? Un *aveu*. Ne se trouvera-t-il jamais un homme ferme pour répondre : « Demandez à d'autres que moi des armes contre moi. »

Dans ces mailles serrées de la procédure allant à la pêche des culpabilités, si par hasard une lacune se rencontre, l'arbitraire aussitôt la remplit. Entre les mains des juges, en effet, tout devient abus et violence. Ainsi, par respect pour la famille, la loi prohibe les dépositions de parent contre parent Par malheur, le pouvoir discrétionnaire s'est glissé dans le dispositif, à titre de ressource exceptionnelle, et à l'instant même l'exception est devenue la règle. Car rien n'est moins discret que le pouvoir discrétionnaire.

Chaque jour, dans le prétoire, on voit la justice lancer avec acharnement le père contre le fils, la femme contre le mari, le frère contre la sœur. Partout l'odieux spectacle de jeunes enfants, bourreaux involontaires de leurs parents et d'eux-mêmes. Un mielleux jugeur arme du poignard et conduit la main innocente du

pauvre petit qui va frapper au cœur de son père le coup dont il devient orphelin.

Admirez seulement la pudeur. Ces paroles accusatrices du proche ne sont pas une *déposition*. Fi, l'horreur! elles sont un *renseignement*. Quelle différence! la suppression du serment a suffi pour opérer cette métamorphose. Le renseignement sans doute est plus meurtrier que la déposition, car il frappe de plus près. En revanche, l'impunité lui est acquise en cas de faux témoignage, parce qu'il ne peut être un parjure. Toujours la même, cette chère Thémis, atroce et hypocrite. L'austère gardienne de la morale et de la famille, tue dans leur racine la famille et la morale.

Rentrons à notre bouge. Aussi bien, était-ce peu en sortir que pousser une pointe dans la caverne de dame Justice. Prison et prétoire sont branches d'un même égoût. Il n'y a que l'épaisseur d'un verrou entre les deux cloaques. Cette digression explique d'ailleurs mes trois jours de diète forcée. C'était à la fois un expédient de procédure et une punition de mes dédains. *Me faire parler*, les juges bottés l'espéraient peu. Restait la vengeance. Ils en ont eu la joie, mais tronquée par la compassion d'un soldat.

CHAPITRE V. — **Préparatifs.**

J'avais du pain, de l'eau. La faim et la soif ne me tourmentaient plus. Maintenant il fallait sortir au plus vite de cette nouvelle tour d'Ugolin. L'exploration minutieuse de la cellule me fit découvrir derrière ma paillasse une porte-chatière en fortes planches de chêne, fermée par une barre de fer et un énorme cadenas. Une

fièvre de curiosité et d'espérance me saisit. Qu'y avait-il au-delà de cette espèce de trappe? Le savoir à tout prix, devint mon idée fixe. A force de travail et en y laissant un peu de leur peau, mes doigts arrachèrent un gros clou planté dans le squelette de table. Avec ce clou et de longs efforts, je parvins à dévisser la serrure de mon cabanon, grande conquête qui me permettait des promenades dans le corridor, aux portes de mes voisins, et la libre rentrée au gîte.

Ces courses exécutées avec prudence, par respect pour la sentinelle du couloir, me valurent de précieux renseignements sur les habitudes de la surveillance. J'attaquai ensuite le cadenas géant, n'opérant que la nuit, crainte de surprise. Il ne fallut pas moins d'une semaine pour en venir à bout. Enfin pourtant, la rude ferrure fut brisée, la chatière ouverte et je pus me glisser en rampant par le pertuis. Je découvris une galerie aboutissant à la muraille qui regarde la pension Chastagner. Trouer ce mur fut ma première pensée. Mais avec le clou il y en avait pour un bon mois de travail. M'accorderait-on ce délai? C'était peu probable. Je passai outre à mes investigations.

La galerie communiquait à de vastes combles entièrement vides et ne prenant jour au dehors que par une petite lucarne en tabatière. J'y pénétrai, muni de quelques allumettes et d'un rat-de-cave, présent de Nicolle, et je pus grimper par les charpentes jusqu'à la lucarne, de là sur les toits. Ce fut l'opération décisive de ma campagne. Elle me procura la topographie extérieure du quartier où nous étions renfermés.

La partie de la prison, visible de mon observatoire aérien, forme deux corps-de-logis perpendiculairement accotés l'un à l'autre, pignon contre façade. Le *bâtiment vieux*, haut de trois étages, est orienté à peu près nord et sud, dans le sens de la longueur. Le *bâtiment*

neuf, orienté est et ouest, s'unit par un bout à la façade du précédent et, comme il est plus bas d'un étage, le faîte se trouve de niveau avec le bord du toit de son grand frère, vers le centre.

Au mi li de la prison sont deux cours, séparées par un mur, prolongement du plan de rencontre des deux corps-de-logis. A la jonction de cette muraille et des édifices, une plateforme avec guérite et factionnaire surveille les cours et partie des toits. J'occupais au troisième étage du *bâtiment vieux* un cachot appuyé au mur mitoyen des deux constructions. C'est uniquement par la trappe de ma cellule, trappe percée dans ce mur, que charpentiers et couvreurs ont accès dans les combles et sur la toiture du *bâtiment neuf*. La tabatière de sortie ouvre du côté sud.

L'*ancien* corps-de-logis est à comble brisé, sans cheneau ni gouttière. Il déborde le pignon du *nouveau*, de fort peu de chose au sud, et au nord d'environ trois mètres, largeur du chemin de ronde. Le toit de ce dernier corps-de-logis est angulaire et bordé sur son pourtour d'un cheneau en plomb qui va rejoindre par ses deux extrémités la façade du *bâtiment vieux*. Un chemin de ronde enveloppe au midi les deux cours, à l'est et au nord le bâtiment neuf, qu'il sépare du jardin de la pension Chastagner (1). Son mur d'enceinte vient finir et s'aligner au pignon nord de l'*ancien* bâtiment.

J'apercevais bien de mon observatoire que le chemin de ronde s'arrêtait à l'angle oriental de ce pignon-nord et par conséquent ne pouvait isoler des maisons et cours voisines son extrémité septentrionale. Mais derrière le pignon, un autre mur de clôture, invisible pour moi, ne cernait il pas cette partie de la prison jusqu'à l'ali-

---

(1) Ce jardin est un préau planté d'arbres, qui sert de cour de récréation.

gnement du *bâtiment neuf*, c'est-à-dire jusqu'à la hauteur du chemin de ronde, de manière à compléter l'isolement ? Question redoutable, que l'événement seul devait résoudre pour ou contre nous.

Cette pénible étude de l'inconnu ne s'était pas improvisée en quelques heures. Je ne pouvais procéder qu'avec une extrême lenteur. Il y avait tant de surprises à craindre, tant de précautions à garder, que la reconnaissance complète des lieux ne me coûta pas moins de sept nuits. Enfin mon plan était fait. Restait l'exécution. Naturellement, je souhaitais étendre le bénéfice du projet aux plus résolus des prisonniers, et la première condition pour renouer mes rapports avec eux, était la levée de mon éternel secret. Dans l'espoir d'atteindre ce but, j'écrivis la lettre suivante au général Changarnier, commandant la première division militaire :

Prison du Cherche-Midi, 31 Décembre 1848.

Général, il y a sept mois que je suis en prison. Je suis incontestablement le plus ancien insurgé de Juin, puisque j'ai été arrêté le 27 mai et que je me trouvais depuis un mois dans les cachots de la Conciergerie, lorsqu'éclata l'insurrection. Par rang d'ancienneté, sinon par choix, j'avais le droit de passer le premier devant le Conseil de guerre...... Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

Je suis au secret absolu depuis le 10 septembre, c'est-à-dire depuis trois mois et vingt jours. Après avoir subi pendant trois jours des tortures dignes de l'Inquisition, au moment où je croyais que mon secret allait cesser ainsi que les odieux traitements auxquels je suis en butte, je fus plongé dans un secret plus rigoureux encore. Je ne vois de figure humaine que celle d'un geôlier silencieux qui, chaque vingt-quatre heures, m'ap-

porte pour vingt-quatre centimes de vivres qu'il dépose auprès de mon vase de nuit, et disparaît.

Voici vingt un jours que dure ce régime et rien ne me fait supposer qu'il doive bientôt finir..... mais ce n'est pas non plus de cela qu'il s'agit. De quoi s'agit-il donc? Le voici. On a accordé des chaussures et quelques semblants d'habits aux prisonniers de Juin qui ont eu le bonheur ou le malheur de rester vivants dans les forts, les prisons, les pontons. Seul, je n'ai rien reçu. Or, le 15 mai, les amis de l'ordre m'ont pris tout ce que je possédais. Comme dans vos razzias africaines, les vainqueurs de Paris se chargeaient volontiers des dépouilles des vaincus. Bref, depuis sept mois, je roule les prisons, les casemates, les cellules glacées comme celle où je suis actuellement. Ajoutez à cela que depuis trois mois et vingt jours, je suis privé de toute relation avec parents et amis, et cela, me dit-on, par ordre supérieur. Je dois avouer que cette série de circonstances m'a jeté dans une déplorable pénurie. Mon corps n'est plus vêtu.

Enfin, Général, la question est de savoir si je suis condamné à passer l'hiver, par un froid déjà très-rigoureux, sans culottes ni chaussures. De plus, on a évidemment tenté, il y a quelques quinze jours, de me faire périr de soif. On m'a laissé soixante-quinze heures sans une larme d'eau, malgré mes réclamations désespérées.

En ce qui touche le régime alimentaire, je vous dis en passant qu'il est parfaitement insuffisant et malsain. J'estime en outre qu'après avoir essayé du supplice de la soif, on prétend actuellement me faire périr de froid et d'inaction, en me tenant séquestré dans une cellule de quelques pieds carrés, sous des combles qui rappellent beaucoup trop les plombs de Venise. Représentez-vous la situation d'un homme sans vêtements, presque

sans couverture, étendu sur une paillasse de quelques décimètres de largeur, d'une épaisseur inappréciable, par une température de huit degrés au-dessous de zéro, et vous aurez une connaissance assez exacte de ma situation.

Sur ce, Général, je suis votre bien traité et parfaitement reconnaissant serviteur,

C. Lacambre.

P.-S. — Je vous demande mille pardons, Général, d'employer pour ma très-humble pétition un format aussi exigu et si peu en rapport avec les immenses fonctions dont vous êtes investi Mais comme on ne laisse point pénétrer de papier dans mon bouge, je suis forcé de vous écrire sur cet infime carré. »

Ce carré crasseux de papier avait été glissé sous ma porte par un nouveau détenu, Garnier, qui venait de remplacer Nicolle condamné à dix ans de détention par le Conseil de guerre. Un peu de charbon d'allumette, délayé dans de l'eau, me donna de l'encre. Un brin de bois, taillé avec les ongles, servit de plume. Garnier envoya des copies de cette lettre à divers journaux qui la publièrent.

Le 7 janvier 1849, un dimanche, j'étais paisiblement étendu sur ma paillasse. Soudain un grand bruit éclate dans l'escalier. J'entends grincer sur leurs gonds et se refermer avec violence, l'une après l'autre, les grilles en fer échelonnées aux différents étages. Le tumulte approche grossissant. La porte s'ouvre avec fracas et je vois se dresser devant moi le commandant Tisseuil, inspecteur des prisons militaires de la Seine, escorté du directeur et de deux guichetiers.

A l'entrée de cette cohue, je m'étais retourné la face contre le mur. « C'est vous, » crie Tisseuil d'un ton d'arrogance et de mépris, « c'est vous qui avez écrit au » général Changarnier une lettre publiée par les jour-

» naux? Eh! bien, vous avez menti! » A ces mots, je bondis sur le malotru. Mais aussi prompt que moi, il avait pris la porte qu'on me referma sur le nez. Un court dialogue, des plus soldatesques, s'engagea la porte entre deux, et le vaillant Tisseuil partit en criant : « Tenez bien ce coquin! qu'il paie son inso-» lence! »

Après cette algarade, je m'attendais pour le moins à être écorché vif. Loin de là, Brouillet, le porte-clés, reparut bientôt, tout miel, tout sucre, un petit saint. Avec son meilleur sourire, (une laide grimace), il m'apprit que je rentrais dans le régime commun et qu'il m'étais loisible de choisir un logement. — Enfin! mon secret était levé.

Brouillet me vanta chaudement le confort du numéro 18, une grande chambre au deuxième étage, avec dix-sept paillasses. On en eût ajouté une dix-huitième en ma faveur. Un frisson me courut de la tête aux pieds. Je tremblais à l'idée de quitter ce pauvre trou qui avait laissé luire à mes yeux la liberté. C'était retomber dans l'abîme. La colère vraie venait de me réussir. J'essayai de la colère feinte. « J'ai bien entendu les menaces de votre maître Tisseuil, » m'écriai-je. « Il est décidé à me faire périr. Autant vaut ici qu'ailleurs. J'y reste. » Le guichetier n'insista pas. Il avait mis la pédale douce et ma résolution parut même lui plaire. Je gardai ma cellule.

C'était précisément jour de visite. Je pus serrer la main à quelques camarades. Barthélemi, ramené de l'hôpital, allait passer au Conseil de guerre. Je lui expliquai mon projet, en le priant de faire apporter du dehors quelques engins indispensables à notre fuite. L'état des préparatifs nous ajournait à huitaine. Les jours de parloir étaient jeudi et dimanche. Barthélemi donna les indications à son visiteur et, avant de

rentrer le soir dans sa chambrée, il me jeta ces paroles : « Nous aurons jeudi tout ce qu'il nous faut. »

Ce jour tant désiré vint enfin, nous amenant les visites et les commissions attendues. Tous nos amis répondirent à l'appel, chacun apportant l'objet demandé. L'un d'eux, atteint d'une violente opthalmie, s'arracha de son lit sans hésiter et, malgré un temps affreux, se traîna jusqu'à la prison, pour satisfaire mon désir. Ce dévoûment lui coûta cher. Le mal s'étant aggravé, il perdit un œil.

D'après nos instructions, le dimanche suivant à minuit, trois hommes sûrs devaient se trouver rue d'Assas, munis d'une échelle et d'une forte corde et, à un signal convenu, pénétrer par dessus le mur dans le préau de récréation du pensionnat Chastagner. Voici quel était le plan de l'évasion : sortir par la lucarne du *bâtiment neuf* et gagner, en suivant le cheneau, son extrémité orientale que le chemin de ronde sépare de la cour aux arbres ; parvenus à ce point, dégager une solive par l'enlèvement des ardoises et des lattes qui les retiennent; lancer dans le jardin Chastagner, au moyen d'un plomb, une longue ficelle dont l'un des bouts resterait entre mes mains, dont l'autre serait attaché par nos amis à la grosse corde ; enfin, ramener à moi cette corde pour la fixer à la solive, tandis que l'extrémité inférieure serait amarrée, soit à un arbre, soit à l'un des bancs du jardin. Nous avions ainsi un pont volant.

Jusques-là pas de difficulté grave. Tout ce manège pouvait passer impunément par dessus la tête du factionnaire. Mais descendre deux par la corde raide, ensemble ou l'un après l'autre, sans provoquer un coup de fusil au passage, impossible! et alors, être tué au vol ou ramassé dans le préau par le poste accouru au bruit de la détonation, telle s'offrait l'alternative. Afin

d'obvier au péril, j'avais imaginé d'emporter sur le toit ma paillasse et, au moment critique, d'en coiffer la sentinelle. Renversée ou du moins étourdie du choc, le temps de se reconnaître, de ressaisir son fusil, nous gagnions une minute, délai suffisant pour glisser dans la cour. Les soldats du poste avaient un circuit à faire par la rue du Cherche-Midi, pour arriver au point d'escalade. Ce détour nous donnait le temps de franchir avec l'échelle la muraille du pensionnat, et de ramasser dans la rue d'Assas le joyau précieux qu'on appelle la clé des champs. Dans ces conditions, le succès me semblait probable. Le hasard en disposa autrement.

Le parloir terminé, je regagnais ma cellule, lorsque j'entendis les femmes de notre corridor se lamenter sur le prochain départ des condamnés. Elles venaient d'apprendre que les détenus frappés par les Conseils de guerre devaient être transférés le lendemain au fort de Vanvres. Elles étaient du nombre (1). La nouvelle m'entra dans le cœur comme un stylet. Barthélemi, condamné la veille aux travaux forcés à perpétuité, allait partir par ce convoi. Tout était donc perdu ! Mon édifice s'écroulait sous mes pieds et la liberté entrevue s'envolait pour longtemps. Mais quoi ! pleurer comme des lâches, accroupis dans la résignation ! Non, de l'audace ! l'audace était la force de nos grands révolutionnaires. Ce n'est plus dimanche avec le concours d'amis dévoués, c'est dans la nuit même et seuls qu'il faut fuir. Entre le bagne et une évasion téméraire, il n'y a pas à hésiter. En avant ! *Alea jacta est !...*

---

(1) L'une d'elles, récemment condamnée par le Conseil de guerre à trois années d'emprisonnement, comme coupable d'avoir secondé son mari derrière les barricades, n'était dans le quartier que depuis très-peu de jours.

Barthélemi demeurait dans une grande chambrée du deuxième étage. L'amener en haut jusqu'à ma cellule et dissimuler son absence au moment de l'appel, telle était la première difficulté à vaincre. La fortune se mit tout d'abord de notre côté. Le tambour avait battu la retraite et presque tous les prisonniers étaient rentrés dans leur logis. Quelques-uns d'entr'eux, singulier hasard ! s'avisèrent ce soir-là de se cacher dans les cours, taquinerie à l'adresse de Casanova le gardien de service, qui s'en allait cherchant et appelant de tous côtés avec une tempête de jurons. Cette partie de cache-cache lui fit perdre pas mal de temps et tout à notre profit. Car, à l'heure de relever les sentinelles, ne pouvant à cause du retard accompagner le caporal de pose, comme c'était sa consigne, il dut lui confier les clés des grilles et le laisser faire tout seul le service.

Barthélemi entra rapidement dans sa chambre et fesant un paquet de ses hardes, le remit à un camarade, Lanskin, avec prière de le garder jusqu'à son retour. Lanskin comprit sans doute, mais n'en laissa rien voir et prit le paquet sans mot dire. Barthélemi me suivit en silence jusqu'à la grille de l'escalier qui conduit à l'étage supérieur. Sous mon manteau dont il s'était couvert, il portait cachés les divers outils de l'expédition et ses habits de rechange.

« Caporal, » dis-je en accostant ce personnage qui arrivait en compagnie de ses hommes, « nous sommes les prisonniers des cellules d'en haut. Veuillez donc, je vous prie, nous ouvrir la grille. » Je voyais son hésitation du coin de l'œil et, sans insister, j'entamai d'un air indifférent le chapitre de la politique. Aux premiers mots, je devinai le Bonapartiste et ne m'avisai point de lui rompre en visière. Ma contenance lui plut. S'échauffant avec la gloire et la victoire, il tourna la

clé dans la serrure et nous ouvrit la porte, bien plus occupé de la conversation que des sentinelles qui se relevaient elles-mêmes.

Barthélemi prit les devants et me laissa en tête-à-tête avec le chauvin aux sardines qui était lancé à toute vapeur dans son lyrisme de corps-de-garde. Mais à la deuxième grille, le factionnaire lui barra le chemin avec son fusil en criant : « On ne passe pas ! » — « Je suis avec le caporal, » répondit doucement Barthélemi. — « C'est égal, on ne passe pas ! » réitéra le soldat avec énergie. Nous arrivions en ce moment et, tandis que le factionnaire disait à son successeur : « La consigne est » de ne laisser passer personne sans un gardien, » le caporal nous ouvrait lui-même la grille. Nous étions enfin dans mon corridor. Barthélemi courut à ma cellule se cacher sous la paillasse, avec le manteau par-dessus, et attendit sans bouger la suite de l'aventure.

On entendait alors les vociférations de Casanova déblatérant contre les malicieux espiègles qui l'avaient promené dans les cours. Il fermait avec rage la porte des cabanons, sans prendre la peine de faire l'appel. « Tout le monde est-il là ? » criait-il du seuil. « Oui ! » répondait une voix au hasard. Double tour et à un autre. Dans la travée de Barthélemi, ce fut Lanskin qui dit : « Oui ! » et avec un succès complet. Le porte-clés poussa les verroux sans compter. Puis il arriva, toujours maugréant, au pied de notre escalier où Schaller et Garnier attendaient. Schaller, récemment amené de Vanvres, partageait la cellule de Garnier en face de la mienne.

Ne m'apercevant pas avec eux, le boule-dogue reprit de plus belle ses hurlements : « Docteur ! Docteur ! » où est le Docteur ? En voilà encore un qui veut me » faire aller aujourd'hui ! » — « Me voici ! » répondis-je du haut de l'escalier. « Comme vous tardiez, je suis

» monté avec le caporal. » Un peu adouci par cette prévenance, le guichetier amena les deux détenus à l'entrée du corridor et, leur fermant la grille sur le dos, s'enfuit pour faire son rapport. Le malheureux était en retard de trois quarts-d'heure.

Le bruit des verroux éteint, tout rentra dans le silence. Le temps au dehors était affreux. La fortune se montrait fidèle. Après avoir recommandé à Barthélemi encore un peu de patience, j'entrai dans la chambre de Garnier et je proposai à mes voisins de prendre en commun notre repas, offre qui fut cordialement acceptée. Lorsque Casanova revint pour fermer nos cellules, il consentit, sur ma prière, à nous laisser souper ensemble et différa jusqu'à neuf heures la cérémonie du *bouclement* (1). Ma courtoisie l'avait apprivoisé.

A peine seuls, je dis en manière de plaisanterie, aux deux camarades occupés des apprêts du festin : « Mes » amis, j'ai à vous faire une proposition. — Laquelle ? » Laquelle ? — J'ai grande envie d'aller faire un tour » dans Paris, cette nuit. Voulez-vous être de la partie » et venir avec nous ? — Comment, avec *nous ?* avec » qui donc ? — Mais avec Barthélemi. — Ah ! ah ! de » plus fort en plus fort. Par quel talisman ferez-vous » monter ici un prisonnier verrouillé au deuxième » étage ? — Par la vertu de ma baguette. (Je tenais à la » main un brin de Bruyère.) — Vous nous la baillez » belle, docteur. Quelle bonne plaisanterie ! Allons, » soupons ! Ce soir une heure de joie, demain les ga- » lères.

---

(1) On appelle *bouclement* la fermeture finale des prisonniers dans leurs cabanons respectifs pour la nuit.

Pendant ce dialogue, mon partner las d'étouffer sous la paillasse, s'était glissé dans le couloir, d'où un petit m'avait révélé sa présence. « Incrédules ! » dis-je alors, puis me tournant vers la porte et d'un ton solennel : « Barthélemi ! » — « Présent ! » répondit une voix sonore, et notre camarade parut sur le seuil. Les deux convives pâlirent et restèrent muets. — « Eh ! bien, qu'en pensez-vous? » repris-je en les tirant de leur stupeur. — « C'est donc tout-à-fait sérieux? » —
» Dame ! vous voyez. — Hum ! l'affaire est chanceuse
» et mérite réflexion. — Soit ! vous réfléchirez en sou-
» pant. A table ! »

Nous nous assîmes tous quatre, absorbés par la situation. Pendant le repas, nos hôtes, sur mon exposé, signalèrent tous les dangers de l'expédition. Je combattis ces craintes de mon mieux. « A coup sûr, » dis-je, « il
» serait plus facile de sortir de son lit. Mais il y a une
» belle épingle à tirer du jeu, et qui ne risque rien n'a
» rien. L'évasion est difficile, périlleuse, d'accord. Ce-
» pendant elle est praticable. Du reste, je marcherai
» toujours le premier. »

C'était là mon meilleur ou plutôt mon seul argument. Car, en somme, nulle certitude. Je connaissais à demi les deux toits où nous devions d'abord manœuvrer. Tout le reste, ténèbres. Derrière le pignon du *bâtiment vieux*, en le supposant atteint, qu'allions-nous trouver? Le salut ou une catastrophe ? Ce départ brusqué nous laissait sans appui du dehors. Plus de cordes, plus d'échelle, plus d'amis dans la cour du pensionnat. Des toits glissants avec l'abîme sous nos pieds, sur nos têtes un ciel noir chargé d'orage, mais aussi, perçant la sombre voûte, une étoile radieuse, la Liberté !

Une chaude alerte entama la série des complications. Nous étions à table, lorsque tout-à-coup la porte s'ouvre avec violence. Prompt comme l'éclair, Schaller se

jette à la renverse et la referme d'un mouvement plus rude encore, en poussant de feints cris de douleur. Je me précipite ainsi que Garnier vers l'entrée de la cellule, comme pour relever Schaller blessé. Déjà Barthélemi s'était coulé sous la table et se trouvait masqué par notre groupe.

« Qui donc vient ainsi culbuter la porte sans dire gare? » criai-je en courroux. C'était encore le malencontreux Casanova. Par suite du temps perdu, il apportait en retard des commissions à nos deux convives. « Triple animal! » beugla Schaller, tu as failli m'en» foncer deux côtes. Ne peux-tu prendre garde! » Le trouble-fête s'excusa d'un ton bourru, donna ses paquets et partit sans avoir mis le pied dans le cabanon. Pour racheter sans doute sa maladresse, en s'éloignant il nous jeta cette phrase : « Je ne reviendrai pas vous » boucler. Je n'ai pas le temps. Tâchez d'être tran» quilles et de ne pas me faire arriver de la peine. »

L'incident tournait au rose. Rien de plus à-propos que cette fantaisie du geôlier. Depuis trois semaines, ma serrure était forcée. Mais que de temps à perdre pour briser celles de nos voisins! Il y eut un soupir général d'allégement. La conférence reprit autour de la table. « Mes amis, » dit Garnier, « je suis père de famille, » peu compromis, et je ne me sens ni le droit ni le » courage de tenter une si grosse aventure. Cependant » je vous seconderai de tout mon pouvoir. Comptez » sur moi. » Schaller à son tour : « Je suis aussi père » de famille et peu chargé. Mais je n'ai pas la moindre » confiance dans la bonne foi de nos ennemis et, puis» que l'occasion de fuir se présente, j'en profite. »

Les résolutions prises, il fallait passer aux actes et d'abord fabriquer de la corde. J'avais heureusement pu mettre la main sur une couverture neuve, longue d'environ sept pieds. Coupée et nattée par lanières de trois

centimètres de large, elle devait fournir une tresse assez solide pour porter un homme. On se mit à l'œuvre. La première natte finie fut attachée à un barreau, et nous tirâmes dessus à deux, puis à trois. Elle résista. L'épreuve était décisive. On pouvait s'y fier.

Au milieu de ces fiévreux préparatifs et au plus fort de la tourmente, voici tout-à-coup retentir dans les profondeurs de la prison un tumulte de voix et de pas, l'émeute grandissante d'une foule qui se précipite. Le cliquetis des armes se mêlait aux piétinements et aux clameurs. Dans ce vacarme, il me semble distinguer à plusieurs reprises le nom de Barthélemi qui me remplit d'épouvante. « Tout est perdu ! » m'écriai-je en jetant sous le lit de Schaller les tresses commencées. « Nous » sommes découverts ! Vite, Barthélemi, sous la pail- » lasse, et dès qu'on t'apercevra, dis que tu as voulu » passer ta dernière soirée avec de vieux camarades. »

Nous autres trois, assis autour de la table et feignant de manger, nous attendons dans une muette angoisse que geôliers et soldats viennent fondre sur nous.... Les minutes s'écoulent... rien ! point d'irruption.... Tout au contraire, à notre vive surprise, bientôt le bruit décroît et s'éloigne. Les pas de cette foule bruyante s'éteignent peu à peu dans le lointain et la dernière rumeur expire sous les voûtes. La quatrième grille est retombée en grinçant. Tout redevient silencieux. On n'entend plus que la grande voix de l'ouragan qui hurle aux fenêtres et fait claquer les ardoises comme des castagnettes..... Un long soupir souleva toutes les poitrines... Mais nous étions fort intrigués.

En ce moment, Barthélemi, le sourire aux lèvres, se montra dans l'encadrement de la porte. On se lève, on court à lui. Il avait tout entendu. C'était bien le Directeur, suivi de la geôle et de la garde qui avait fait irruption dans les corridors. En arrivant sur les lieux, la

bande s'était élancée vers la sentinelle. « Qu'y a-t-il ? » crie le Directeur, « pourquoi as-tu sonné la cloche » d'alarme ? Est-ce le feu ? » — « Non, non ! » répond l'oreille basse le pauvre conscrit. — « C'est donc une » évasion? — Non! non! — Mais pourquoi diable as- » tu sonné la cloche d'alarme ? » hurle le geôlier, en secouant rudement le malheureux fantassin. « Parle- » ras-tu ? » — « C'est que, » répond tremblant le pioupiou, « c'est que j'ai besoin de pisser, et comme la con- » signe défend de quitter son poste ou de poser son » fusil sans avoir un remplaçant, j'ai sonné pour qu'on » vienne me remplacer. »

Le drame s'écroulait dans la farce. Les soldats se tenaient les côtes. Mais le Directeur, lui, ne riait pas. Il empoigne le troubade par les épaules et le lance dans les latrines. « Animal brute, il te faut quelqu'un pour » tenir ton fusil! Faut-il aussi te tenir la chandelle ? » Souviens-toi qu'on ne doit sonner la cloche d'alarme » que pour évasion et pour incendie. »

La rage du cerbère nous amusa beaucoup. Cet ivrogne avait l'habitude de cuver son vin le soir au coin du feu. Réveillé en sursaut par la cloche, il avait bondi éperdu d'étage en étage, malgré le froid et les vents coulis si traîtres aux rhumatismes. Tout cela venait aboutir à une arlequinade. Le bonhomme regagna furieux ses chenets. Nous reprîmes en riant notre ouvrage. Mais e cœur nous battait fort. Cette deuxième panique nous avait bouleversés. La frayeur exalte vraiment l'imagination jusqu'au délire. Par quel phénomène nerveux avais-je rêvé ces cris menaçants : « Bar- » thélemi! Barthélemi ! » qui résonnaient encore à mes oreilles ? Malgré les gorges-chaudes du dénouement, les mains me tremblaient d'émotion en taillant les bandes de ma couverture.

Notre tâche n'avançait pas moins. La couverte,

longue de sept pieds et large de 1 mètre 75 cent., avait fourni dix-neuf tresses à trois bandes, qui nous donnèrent cinq cordes, deux de vingt-cinq pieds, composées chacune de cinq nattes bout à bout, et trois de seize pieds, chacune de trois nattes. Il y avait eu trente-cinq pieds de perte pour les nœuds et le tressage.

Nos vêtements, à coup sûr, sinon notre peau, allaient faire les frais du voyage. Dans cette prévision, je fis un paquet de mes meilleures hardes. Si l'aventure tournait bien, notre premier soin devait être de ne courir les rues qu'en habits décents, afin d'éviter la curiosité des patrouilles Des haillons nous auraient fait ramasser par la première ronde, grise ou bleue.

Un deuxième paquet reçut les effets de Barthélemi et ceux de Schaller, y compris une paire de souliers qui renfermaient les instruments apportés du dehors, savoir : un tournevis, une petite scie à métaux, une pince, un rat-de-cave et une boîte d'allumettes. Les ballots furent attachés au bout des deux tresses de vingt-cinq pieds. Deux branches d'une forte pincette que j'avais sciée, étaient passées chacune entre un ballot et sa corde. Barthélemi se chargea du plus lourd, moi de l'autre. Schaller, moins ingambe, ne portait rien. — Maudits paquets ! la plus grande misère et l'un des pires dangers de notre expédition !

Afin de rendre le pied plus sûr et moins bruyant, les trois fugitifs n'avaient pour chaussure que de gros bas de laine, sans souliers ni bottes. Ils portaient une corde de seize pieds roulée à la ceinture. Quant à Garnier, qui optait décidément pour la prison, il prenait aussi un rôle dans la pièce : chanter à tue-tête durant la première partie du voyage. Sa voix devait faire concurrence à la bourrasque, pour couvrir le bruit de notre marche sur les toits et distraire les oreilles des sentinelles.

CHAPITRE VI. — Évasion.

A huit heures, les factionnaires relevés, nous entrons tous quatre dans ma cellule. La chatière est démasquée et ouverte. « Bravo! » murmurent mes compagnons qui jusques-là ignoraient le point de départ. Je m'engage en rampant dans l'ouverture, Barthélemi après moi, Schaller en queue. Derrière nous, Garnier ferme avec soin la porte et remet toutes choses en place, pour cacher le plus longtemps possible le chemin de notre fuite. Une fois dans les combles, je grimpe à la tabatière et je me trouve bientôt à plat ventre sur un toit couvert de verglas. Barthélemi passe les paquets et me suit. Mais Schaller échoue dans sa tentative de sortie. Barthélemi rentre alors et soulevant le retardaire par les jambes, tandis que je le tire par le collet, nous parvenons à l'extraire du grenier. Déjà les paquets sont devenus un embarras. Nous les amarrons à nos ceintures. Traînés ainsi à la remorque, ils laissaient nos mains libres.

La tempête rugissait, pleine à la fois de promesses et de menaces pour les fugitifs qui venaient se placer sous son aîle. Une grosse pluie, mêlée de giboulées, se congelait en touchant le sol. Ainsi une pente rapide et glacée, voilà le meilleur et le plus connu du chemin que nous avions à parcourir dans une obscurité profonde. L'avortement de mon plan primitif ne laissait d'autre parti que de marcher vers le pignon nord du vieux bâtiment. C'est là derrière qu'était posée l'alternative de la délivrance ou du naufrage. Nous allions en chercher la solution.

Sortis vers le milieu du *bâtiment neuf*, du côté sud, nous avions tourné à gauche, afin de gagner par le plus

court le mur de l'ancien bâtiment. C'était une étrange caravane que la nôtre! A quatre pattes, les mains sur les ardoises, les pieds dans le cheneau, nous avancions par côté, moi premier, Schaller au centre, Barthélemi troisième. Nous atteignîmes dans cet ordre le point de jonction des deux corps-de-logis, avec l'intention d'escalader la toiture du plus bas jusqu'à son faîte qui affleure le toit du plus élevé.

Mais parvenu à ce point, j'aperçus à quelques mètres au-dessous de moi la plateforme qui domine les cours de la prison. Une sentinelle, enveloppée dans sa capote d'hiver, s'y promenait d'un air inquiet, aux lueurs vacillantes d'une lanterne tourmentée par l'orage. Je la distinguais comme en plein jour. A cette vue, halte simultanée; chacun se tient coi. Evidemment, le soldat, par ce temps désolé, n'avait pu quitter sa guérite que sur un soupçon. Tapi à plat ventre, l'œil à tous ses mouvements, je le voyais tourner la tête de divers côtés, prêtant l'oreille et plongeant ses regards dans l'ombre, à la recherche d'un péril inconnu. Sous les rayons de l'applique, aucun de ses gestes ne pouvait m'échapper et il me semblait que la lumière projetée sur les toits devait aussi nous trahir à ses yeux. Illusion d'optique ! La flamme, agitée par le vent, l'eût empêché de nous découvrir, même par une nuit moins noire.

Si près d'un tel voisin, l'escalade de la toiture devenait une témérité. « En retraite ! » murmurai-je bien bas à l'oreille de Schaller collé contre mon flanc, et le mouvement rétrograde commença dans l'ordre inverse, Barthélemi en tête, moi dernier. Déjà nos mains engourdies refusaient quelque peu le service. L'ouragan tourbillonnait en furie, nous chassant la pluie et la giboulée au visage. Nos chaussettes se transformaient en bottes de glace. Ce fut avec bien du temps et de la fa-

tigue que nous réussîmes à faire dans le cheneau le tour du *bâtiment neuf*, pour revenir sur le versant Nord, juste au point correspondant à l'angle du versant Sud, d'où la présence du factionnaire nous avait fait déguerpir. Là nous étions au dessus du chemin de ronde, mais hors de la vue d'une sentinelle postée au bout de ce chemin vers l'est. D'ailleurs les ténèbres et la tempête nous protégeaient contre les yeux et les oreilles de l'ennemi.

La manœuvre, en dépit du froid et des difficultés, s'était accomplie sans encombre. Je passai sur le corps de Schaller pour prendre le deuxième rang. Malgré mes instances, Barthélemi refusa obstinément de me rendre le premier. Avec mon aide et en s'appuyant à gauche contre le mur du *bâtiment vieux*, il grimpa lestement à cheval sur le faîte du *bâtiment neuf*. C'était à mon tour de le suivre. Je saisis le paquet dont sa main retenait la corde par l'autre bout et, l'un tirant, l'autre se hissant, j'arrivai bientôt à ses côtés. Ainsi perchés au sommet de la toiture, nous retrouvions à notre droite le factionnaire de la plateforme, un peu plus bas sans doute, puisque nous étions sur le pinacle au lieu d'être dans le cheneau, mais si proche encore et la lumière si menaçante, qu'un effroi involontaire nous clouait sur place, dans l'attente d'un désastre.

Or, l'immobilité était peu de saison. Il fallait agir et vite. Le plus rude de la besogne restait à faire. Nous touchions à l'heure des grands obstacles et des grands dangers. Devant nous, à portée de la main, se trouvait le toit du bâtiment vieux, dont le bord rase le faîte du nouveau sur lequel nous étions à cheval. Là, plus de cheneau pour faciliter notre marche, mais un comble brisé, presque vertical dans sa partie inférieure et, dans le haut, d'une raideur encore impraticable. La raffale

balayait en hurlant toutes ces pentes revêtues de verglas. La situation n'était pas gaie.

Par bonheur, un peu au-dessus de l'arête de brisure du *vieux comble*, presque dans l'alignement du faîte du *bâtiment neuf*, s'ouvrait une lucarne dormante, à toit horizontal. Au milieu de tant de déclivités abruptes, cette étroite surface s'offrait comme un port de refuge et une étape sur la route du pignon, but de nos efforts. Il s'agissait de se guinder jusqu'à cette lucarne. Tentative scabreuse, mais nous n'avions pas le choix. La sentinelle se tenait immobile dans sa guérite, vivement illuminée par les lueurs mouvantes du réverbère. Ce fantôme vivant nous fascinait. Même aux instants les plus critiques de notre ascension, nos regards ne pouvaient s'en détacher. Un œil à ce péril, l'autre à celui de la chûte, nous nous mettons à l'œuvre.

Toujours à califourchon sur la cîme du *bâtiment neuf*, je me courbe en avant afin de diminuer le plus possible ma hauteur. Barthélemi se met debout et, montant sur mes épaules, s'appuie en même temps des mains à la partie verticale de la toiture du *bâtiment vieux*, tandis que je le soulève, d'abord en reprenant assis la perpendiculaire, puis en me dressant peu à peu sur mes jambes. Cette manœuvre, exécutée avec lenteur et précaution, élève mon camarade à portée de la lucarne qu'il saisit. Donnant alors à ses pieds mes mains pour étriers. je lui fournis un dernier point d'appui qui l'aide à gagner enfin la petite plateforme de la lucarne où il s'installe en sûreté. — La sentinelle conservait le calme de l'innocence.

Nous voilà donc échelonnés à trois hauteurs différentes, Schaller dans le chéneau et moi sur le faîte du *bâtiment neuf*, Barthélemi à mi-pente de la toiture du *bâtiment vieux*, sur son tabouret d'ardoises. Il amène aussitôt à lui un des paquets et le fixe avec soin, à l'abri

du vent. Grande victoire ! la clé qui nous ouvrait la route du pignon-nord était conquise. Cette route, on n'avait pas eu la prévenance de nous la ménager. Il fallait donc la tracer nous-mêmes, en suivant sur le versant du toit une ligne parallèle à l'arête de brisure, environ cinquante centimètres au-dessus. Le procédé était simple : pratiquer, en arrachant les ardoises pour mettre les lattes à nu, deux séries parallèles de trous en échiquier distantes entr'elles de 1 mètre 25 cent., l'une pour les mains, l'autre pour les pieds.

Barthélemi entama incontinent la besogne. Il me passait au fur et à mesure les ardoises que je recevais debout sur le sommet du *bâtiment neuf*, me baissant ensuite pour les faire filer le long de la pente jusqu'à Schaller qui les déposait dans le cheneau. Pendant cette opération, je tenais l'œil à la sentinelle et c'est avec une sorte d'attendrissement que je la voyais bercée dans sa guérite par les souvenirs du hameau. La tempête au contraire fesait rage, et ce n'était pas le moment de s'en plaindre.

Dès que Barthélemi eût creusé deux trous qui lui permettaient de laisser disponible le plateau de la lucarne, je me mis en devoir d'y prendre sa place. Mais d'abord, au moyen du deuxième paquet resté dans le cheneau et dont je tirais la corde par le bout libre, je hissai Schaller près de moi, longue et pénible cérémonie. Avec cette même corde que je lui passai alors, Barthélemi me pilota jusqu'à la station du repos, sans beaucoup d'aide de la part de Schaller qui, tout dépaysé sur le terrain des chats, ne montrait pas grand cœur à l'ouvrage. Le factionnaire surtout, malgré son attitude pacifique, lui fesait perdre contenance. Nous autres, à l'inverse, nous commencions presque à nous familiariser avec ce fâcheux voisin. Le troubade rêvait manifestement d'une payse ou d'une bouteille, peut-être des

deux. Quant à moi, je me carrais presqu'à l'aise sur la terrasse lilliputienne en détirant mes membres, tandis que Barthélemi poursuivait avec une activité fébrile ses travaux de voirie, dont il me passait les déblais sans relâche.

Mais ici le jeu commence à se gâter. Schaller, déjà fort ému de sa position aérienne, rechignait plus encore à prendre la pose de l'acrobate sur la corde raide, je veux dire à percher debout, et s'obstinait à garder le toit entre les jambes. Trop loin dès lors pour lui transmettre en main les ardoises, j'étais contraint de les lâcher dans sa direction, sur la partie la plus abrupte du comble. L'adresse et le sang-froid lui manquant également pour les saisir au passage, le vent en égare plusieurs qui rebondissent et vont tomber dans la cour. L'ouragan pouvait bien en prendre quelques-unes à son compte, mais le tintamarre des fugitives passait les bornes.

La sentinelle, brusquement arrachée à ses rêves, sort de la guérite et lève le nez d'un air peu rassurant. Ce n'est plus la mine placide ni la tenue nonchalante de tout-à-l'heure. Ses mouvements sont pleins de soupçon. Aux premiers symptômes d'alarme, tout le monde s'est collé au toit et demeure immobile, l'œil au guet. Le soldat, abritant ses yeux de la lumière avec la main, s'efforce de percer dans l'obscurité et de découvrir la cause de ce déménagement. Il se porte à droite, à gauche, toujours sondant les ténèbres avec inquiétude. Mais il n'entend que les rugissements de la tempête et ne voit que les tourbillons de giboulée fuyant à travers l'espace. Enfin le vent, le froid et la pluie le rencognent dans sa maison de bois. La crise est passée, mais pour combien de temps, si la danse des ardoises recommence ?

Cet incident achève la déconfiture de Schaller, déjà

bien dégoûté par les fatigues et les complications du voyage. Comme je lui proposais de le guinder à son tour sur la lucarne : « Merci ! » me dit-il tout bas, « j'en ai » assez, l'entreprise est au-dessus de mes forces. Je » n'irai pas plus loin. Continuez votre chemin et ne » vous occupez plus de moi. Je m'en tirerai comme je » pourrai. Bonne chance et adieu. »

Il fallait lui rendre ses nippes enfermées dans le paquet de Barthélemi. Charmante distraction ! assis là-haut sur mon tabouret, trier au milieu d'un colis chemise, cravatte, paletot, chaussettes, que sais-je? un costume complet de rechange; faire à la cîme des toits, par une nuit d'ouragan, sous des averses glaciales, l'ouvrage d'une blanchisseuse au coin de son feu ! La raffale se ruait sur moi avec un hurlement lugubre, mais elle ne put rien m'enlever. Comment le factionnaire aurait-il pris cette giboulée d'un nouveau genre ? Maudits ballots !

En rebourrant le paquet de Barthélemi, je trouvai les souliers de Schaller que j'avais oubliés dans le trouble et l'empêtrement de la situation. Il était parti. Courir après lui ou le rappeler, je n'avais garde. Mais si j'étais incapable de cette bêtise, je sus bien me rattrapper sur une autre. Ne me vint-il pas des scrupules à propos de souliers? Je ne voulus pas garder le bien d'autrui et je confiai religieusement les chaussures au petit plateau, sans songer, triple fou ! qu'elles renfermaient notre trésor, les outils de l'évasion. La mémoire devait me revenir, mais un peu tard.

En ce moment, j'avais la tête perdue. Une idée fixe, la liberté, me poussait en frénétique. Nos chances s'étaient beaucoup accrues et la fièvre d'espérance me dévorait. Le bruit des artères battant dans mes tempes couvrait pour moi le fracas de l'orage. La tempête du dedans dominait celle du dehors et ne faisait que gran-

dir de minute en minute, avec les progrès de la délivrance.

Au milieu de ces péripéties, Barthélemi poursuivait son travail sans relâche et, de trou en trou, gagnait du terrain vers le pignon-nord. J'avais pu quitter aussi notre belvédère et suivre pied à pied mon compagnon, pour recueillir de ses mains les débris que je déposais en arrière sur la lucarne. Notre marche était lente, le travail pénible et le froid une cruelle aggravation. Il fallait, à leur grand dommage, introduire les doigts sous chaque ardoise, pour la briser au point d'attache en la soulevant, opération fort rude dans sa première partie. Les mains étaient machinalement à la tâche, les yeux à la sentinelle, notre cauchemar. Toutefois ce danger capital allait s'amoindrissant à chaque pas qui nous éloignait du pignon-sud où se trouve la plateforme de surveillance, et bientôt nous n'aurions plus à craindre ni les yeux ni les oreilles du fantôme.

En revanche, ces paquets de malheur me préparaient de nouvelles tribulations et le plus grand péril du voyage. Schaller, en partant, m'avait laissé sa corde de seize pieds. J'avais déjà les deux de vingt-cinq avec leur ballot au bout. J'attachai pêle-mêle ces trois cordages autour de ma ceinture. Comme depuis le belvédère, je traînais cet attirail à la remorque, les branches de pincette passées sous le lien de chaque paquet, s'engageaient tout le long du chemin entre les joints de la toiture, crochetaient, enlevaient les ardoises avec des cliquetis continuels, et devenaient une véritable calamité. Cette persécution finit par m'agacer les nerfs. Dans un accès d'humeur, j'arrachai l'un des barreaux et l'envoyai, par dessus le chemin de ronde, dans le jardin Chastagner.

En ce moment la tempête, arrivée à son maximun, secouait et ébranlait les toits. Les alternatives conti-

nuelles de crainte et d'espoir avaient porté notre exaltation jusqu'au délire. Parfois les mugissements du vent semblaient à nos oreilles troublées prendre des accents de voix humaine. Une nouvelle complication vint à la traverse. Trop loin maintenant de la lucarne pour y remiser les débris, je ne pouvais m'en défaire qu'en les laissant choir sur le versant nord du *batiment neuf.* De là tapage et dispersion des ardoises qui voltigeaient par les airs, poussées jusques dans le chemin de ronde.

Le factionnaire de la plateforme n'était plus trop à craindre. Mais un autre, posté à l'angle nord-est du chemin de ronde, prit l'alarme. Quittant sa guérite, il se dirigea de notre côté, le nez en l'air, avec une curiosité inquiétante. Furieux de ce nouvel ennui, je lui lançai de toute ma force une ardoise qui vint tomber presqu'à ses pieds. Il fit un bond en arrière et se réfugia dans sa guérite avec un geste qui voulait dire : « Chien » de temps ! » Le bonheur me donnait de l'insolence et l'insolence me réussissait. Le plus sûr pourtant était de ne pas en abuser, et Barthélemi s'avisa fort à propos d'un expédient plus raisonnable pour couper court à notre embarras. Il se mit à glisser sous leurs voisines les ardoises arrachées, méthode expéditive et muette qui mena dès lors la besogne à souhait, sans encombre et sans bruit.

Déjà le but se faisait proche. Là, au bout de ce comble, quelques instants encore et notre sort allait se décider. Une frénésie d'impatience nous affolait. Plus de prévoyance, plus de calcul. Rien que de l'emportement. Une dure leçon devait m'apprendre ce qu'il en coûte de se précipiter en aveugle, même sur le chemin de la délivrance.

« M'y voici ! » murmure une voix joyeuse, et j'aperçois Barthélemi à cheval sur un mur, celui du pignon qui était exhaussé au-dessus du toit à partir de son tiers supé-

rieur, sans doute quelque précaution de geôle pour intercepter la vue entre la prison et le voisinage. Cet appendice, à sommet horizontal, surmonté de 2 ou 3 tuyaux de cheminées, se prolongeait vers l'est, un peu au-delà de la façade du *bâtiment vieux*, pour s'abaisser brusquement et devenir l'enceinte extérieure du chemin de ronde.

A ces mots : « M'y voici ! » prononcés par mon compagnon que je talonnais de près, je me jette comme un fou à sa suite pour enjamber aussi le mur. Mais l'abord pour deux à la fois est impossible et, dans sa hâte d'arriver, Barthélemi a négligé d'ouvrir pour moi un dernier trou de la série inférieure. Je me trouve à plat ventre sur la déclivité rapide, retenu aux lattes par les mains, les pieds dans le vide, sans appui. Je m'inquiète peu d'abord de ma position et mon partner ne s'en doute même pas. Éperdus tous deux d'incertitude et d'espoir, une pensée unique nous absorbe : connaître notre destinée dont le secret est derrière ce pignon.

Barthélemi plonge du regard dans les ténèbres avec anxiété : « Impossible de rien voir, » dit-il enfin. « Il » fait noir là au fond comme dans un four. Passe-moi » un paquet. » Sans rien dire, sans même songer au pittoresque exagéré de ma pose, j'abandonne les lattes de la main droite, je détache de ma ceinture et je tends à mon associé l'une des cordes de vingt-cinq pieds avec le paquet au bout. Il commence aussitôt à sonder le vide, opération très-contrariée par la tempête qui continuait à tourbillonner dans les toitures.

Cependant ma situation devient de plus en plus critique. Je n'avais pas prévu une si longue attente. Déjà bien entamées par notre course aérienne, mes forces s'épuisent et l'immobilité me glace. Le poids du second ballot entraîne mon bras droit qui le porte. Le bras gauche, d'abord contracté, s'énerve et s'allonge peu à peu, le corps glisse sur la rampe escarpée. Mes doigts

crispés sur les lattes se détendent. Pris d'une sueur d'agonie, quelques paroles étouffées m'échappent comme un râle : « Je n'en puis plus !.... je vais tout » lâcher ! »

A ce cri, Barthélemi tressaille. Il n'avait rien soupçonné jusques-là. Ses préoccupations étaient ailleurs. Un coup-d'œil lui révèle tout. « Pas de çà, » répond sa voix calme. « Si tu tombes, tu feras du bruit et tout » sera découvert. » En même temps, d'un geste rapide, il remonte le paquet de sonde et, formant une anse avec la corde, il la fait flotter au-dessous de moi. Mon pied la rencontre et s'y appuie.... je respire. L'anéantissement cesse. Les muscles retrouvent de l'élasticité. Ma main gauche retenait contre les lattes l'extrémité de cette tresse qui avait servi pour le sondage. Elle la serre alors avec plus de vigueur, tandis que mon compagnon me soulève de l'autre bout et m'aide à reprendre mon attitude première. Fixant alors par le poids de son corps cette tresse de laine entre le mur et sa cuisse, il me débarrasse des deux autres cordes qui allourdissaient mon bras droit.

Ma position était toujours périlleuse. De la main gauche je me cramponnais à un trou distant d'un mètre du pignon. La natte, qui me servait d'étrier, était retenue d'un bout sous la cuisse de mon compagnon, de l'autre par ma propre main contre les lattes. Dans une posture si peu commode, il me fallut lier à la branche de pincette la corde qui me soutenait moi-même et arrêter le tout entre les solives. Car cette tresse-étrier devait être l'instrument de la descente, si la descente était possible.

Barthélemi, avec les deux nattes de vingt-cinq et de seize pieds nouées ensemble, avait obtenu un cordeau de treize mètres et repris, au moyen du second paquet, la difficile opération du sondage. L'ouragan commen-

çait alors à mollir. Tout-à-coup une exclamation de joie m'arrive : « La sonde touche! — Bravo! Est-ce » bien bas? — Pas trop. Il me reste beaucoup de corde » en main. — Est-ce un toit? — Non, une surface plane, » quelque terrasse, je suppose. Du reste, je vais bien » le savoir... Houp! » — Laissant tomber son appareil de sonde, il avait saisi des deux mains la corde fixée aux chevrons et s'était lancé hardiment dans l'espace. Au même instant, je le remplaçais sur le mur.

L'espace, c'était l'inconnu. Les données topographiques, recueillies dans mes promenades nocturnes sur les toits, s'arrêtaient au pignon. Nous venions d'en atteindre la limite et la première partie du programme était épuisée. L'imprévu commençait. Pour faire face à ses dangers, j'avais compté sur notre énergie et sur les bonnes grâces de la fortune qui tend volontiers la main à l'audace. Jusqu'ici elle n'avait pas trompé notre confiance. Serait-elle fidèle jusqu'au bout?

« Sauvés! sauvés! » me crie d'en bas une voix distincte, mais à peine perceptible. « A ton tour! en » avant! » Empoignant aussitôt la corde, je me laissai couler sur la terre conquise. Dix heures et demie sonnaient aux horloges du voisinage. Nous étions hors de la prison, mais sauvés, pas encore. Cependant le principal était fait. Nous n'étions plus à la merci d'un *qui vive* et d'une balle. Nous nous jetâmes, non pas à genoux comme tout bon roman l'exige, mais dans les bras l'un de l'autre.

Maintenant il fallait s'orienter. Nos yeux, habitués à l'obscurité, firent une rapide inspection des lieux. Barthélemi avait deviné juste. Notre débarcadère était une terrasse en plomb, dominée au sud par le pignon d'où pendait notre corde, et au nord par un bâtiment au toit assez bas. Sur la droite une cour, à gauche le jardin-Chastagner. Ce petit carré, notre pied à terre, res-

semblait assez à une nouvelle prison. Comment en sortir? Au milieu s'ouvrait un évent, une sorte d'écoutille analogue à celles qui éclairent les chambres d'état-major, à bord des bâtiments de guerre. Notre première pensée fut de pénétrer par cette issue dans la maison que nous avions sous les pieds. L'écoutille était protégée par un fort grillage en fer. Tous nos efforts pour desceller cette armature restèrent vains, et nous ressentîmes cruellement la perte de nos outils oubliés dans les souliers de Schaller. Il était un peu tard pour regretter mon étourderie.

Repoussés de ce côté, quelle route prendre! Le jardin-Chastagner? Nous en eûmes une forte tentation. Il s'étendait là devant nous dans l'ombre. Il n'y avait qu'à descendre. Mais, d'abord, sur le plomb il n'existait aucun point d'attache pour nos cordes. En outre, le succès avait pas mal rabattu de notre témérité. Le grand mur, prolongement du pignon, ne dépassait pas le bord de la terrasse et nous laissait par conséquent en vue du chemin de ronde, d'où le factionnaire pouvait nous tirer au vol. Enfin, il y avait chance, en descendant la façade de la maison, de rencontrer quelque fenêtre dont nos pieds briseraient les vitres par le balancement de la corde. Alors cris, poursuite et le reste.

Tout cela nous donnait à réfléchir. Jouer gros jeu n'était plus de notre goût. Notre premier plan avait consisté à franchir le chemin de ronde par dessus la tête du factionnaire au moyen d'une corde raide, entreprise un peu folle, dont l'abandon forcé nous fut cependant un grand crèvecœur. A cette heure, nous étions en dehors du chemin de ronde, protégés contre la sentinelle par la nuit noire et par la distance, sans compter le gros temps, et néanmoins la partie nous souriait peu. Nous n'avions pas hâte de risquer le gain acquis.

Les riches sont poltrons, parce qu'ils ont beaucoup à perdre. Nous étions devenus riches, et le jardin Chastagner, si proche, d'un accès si facile, perdit à nos yeux tous ses charmes. Nous espérions mieux, quelque lucarne par exemple, quelque trou de galetas qui nous permettrait de gagner à bas bruit l'escalier d'une maison endormie, puis la porte de la rue. La prudence n'est pas toujours bonne conseillère. Un long circuit allait, après trois heures d'agaceries et d'inquiétudes, nous ramener à ce même jardin que deux minutes et une manœuvre élémentaire de gymnastique nous auraient livré sans frais.

Notre détermination prise, Barthélemi me fit la courte échelle pour couper le plus haut possible la tresse du pignon et en rattraper trois mètres, que les événements devaient rendre inutiles. J'aidai ensuite mon compagnon à monter sur le toit que nous avions adopté pour chemin définitif. Il partit en reconnaissance et je restai à la garde des bagages.

Son absence dura une demi-heure, pour moi la plus cruelle du voyage. La tourmente s'apaisait. La pluie et la neige avaient cessé de tomber. Mais un tapis de verglas couvrait la plateforme. Le vent me pénétrait jusqu'aux os. Mes bas portaient des semelles de glace. Depuis notre départ, le mouvement, la fatigue, l'exaltation surtout, avaient maintenu l'activité du sang. Par l'inaction, le froid me saisit. A son retour, Barthélemi me trouva cloué au sol comme une statue, grelottant, presque gelé. Lui-même ne rapportait de son excursion qu'un *fiasco* et le découragement. Toutes ses recherches avaient avorté. Nulle part le moindre orifice. « Prends ma place, » lui dis-je, « à mon tour, j'irai battre » les gouttières. Je serai peut-être plus heureux. — » Allons ensemble plutôt. — Soit. »

Mon compagnon me facilita l'escalade et nous voilà

partis à la découverte, sans bagages cette fois, ce qui n'était pas un mince soulagement. Ces ballots d'enfer avaient été notre malédiction. La promenade n'en fut pas moins pleine de fatigues et d'ennuis. Le temps s'était bien amendé, mais l'obscurité restait profonde et nous cheminions au hasard dans l'inconnu, tantôt à califourchon sur un faîte, tantôt contraints de gravir et de redescendre les pentes d'un comble ou de nous traîner à quatre pattes le long d'un cheneau.... et rien, toujours rien ! ces toits maudits étaient fermés comme des tombes. Pas la moindre percée au dehors. Peut-être aussi nous échappaient-elles dans les ténèbres. A tout moment, nous pouvions piquer une tête dans les cours voisines.

Après maints détours, cette course vagabonde nous avait enfournés dans un canal entre deux versants de toits. C'était du moins un sentier commode et sûr. Il nous mena au bord d'une cour noire, en face d'un grand bâtiment dont la partie supérieure se trouvait à peu près au niveau de notre gouttière. La tempête avait alors beaucoup diminué. La nuit revenait au calme. Nous étions là debout, tenant conseil, lorsque dans la maison vis-à-vis, une chambre du dernier étage s'illumina tout-à-coup et nous montra au foyer de ce rayonnement un heureux couple qui sans doute, au sortir du spectacle, rentrait dans son *grenier de vingt ans*. La lumière se reflétait sur les toits voisins et les deux jeunes figures apparaissaient si vivement éclairées que, nous croyant signalés aussi par cette clarté soudaine, je m'enfuis avec une exclamation d'alarme : « Sau-
» vons-nous ! on va crier *au voleur*, et nous sommes
» pris ! » J'entraînai Barthélemi par la cornière (1).

---

(1) Cornière, canal ou cheneau entre deux pentes de toits.

Mais la lueur projetée au loin semblait nous poursuivre jusques dans cette gorge.

Pour échapper à la dénonciation, je me jette dans un cheneau qui s'embranchait à droite et nous nous blottissons là au plus noir de l'obscurité. Panique ridicule! l'innocent flambeau, loin de nous trahir, nous protégeait au contraire, en éblouissant l'œil des deux tourtereaux qui n'auraient pu nous apercevoir à distance dans le clair-obscur. D'ailleurs, ils songeaient peu à espionner les gouttières. Mais un fugitif a peur de son ombre, même quand elle n'existe pas.

Notre déroute nous avait conduits dans un défilé assez bizarre. A droite, un grand mur ou plutôt une ligne serrée de cheminées en bataille, à gauche, un toit perpendiculaire en ardoises ayant forme de pignon ; entre deux un chemin honnête, d'un mètre de largeur, cheneau ou terrasse au choix. A peine remisés dans cette gare, surprise et transports de joie! nos regards tombent sur une fenêtre à fleur de sol, ouvrant au milieu du pignon ardoisé et garnie, à l'extérieur, d'un treillis de fer en ruines, aux mailles rouillées et toutes noires des égouttures d'un tuyau de poêle qui sortait par le haut de la mansarde.

Ce grillage-là ne pouvait être un obstacle comme le caillebottis (1) de la terrasse en plomb. Détaché à son angle gauche, il donnait, en le soulevant, accès à une personne. Combien d'aventures avaient déjà passé par là, sans compter la nôtre! « Voici le chemin de la li-» berté! » m'écriai-je. « Nous sommes devant l'humble » demeure d'un prolétaire qui nous recevra bras ou-» verts. Ah! c'est dans les greniers que nous rencon-» trons des frères. Les salons nous traiteraient en bêtes

(1) Caillebottis, treillage en fer protégeant les écoutilles-fenêtres d'un navire.

» fauves. A l'œuvre ! à l'œuvre ! mais d'abord allons » chercher nos paquets. »

D'un pas léger, le cœur allègre, nous reprenons le chemin des chats. La traversée cette fois n'est pas longue. Nos bagages retrouvés sur la plateforme, le retour s'effectue sans tâtonnement ni dérive. Pendant notre absence, tout est rentré dans l'obscurité. La lumière des amoureux a disparu. Ils sont au lit sans doute, car minuit sonne aux Carmélites, comme nous reparaissons devant la mansarde. Une heure et demie perdue depuis la descente du pignon.

L'ouragan était tombé, mais le vent soufflait encore avec une certaine force. Nous délibérions à quelques pas de la fenêtre. Je dis à mon associé : « C'est un siége » que nous allons faire. Il faut procéder selon les » règles. Depuis que la tourmente est calmée, la nuit » n'est plus tellement noire que de l'intérieur on ne » puisse nous apercevoir à travers les carreaux. Heu» reusement notre silhouette ne peut se profiler sur le » ciel. Ce mur de cheminées masque de si près la man» sarde qu'il nous couvrira d'ombre. Il n'est pas bon » de trop s'y fier cependant. Tenons-nous de côté. Péné» trer dans la chambre sans bruit, c'est impossible. » Réveillés en sursaut, les habitants nous prendront » pour des voleurs, et les vo'eurs ne réjouissent pas » plus le prolétaire que l'aristocrate. Gare les suites ! » Il faut donc user de précaution et tirer doucement » nos hôtes de leur sommeil par de bonnes paroles, en » déclinant notre quaïité pour prévenir les frayeurs. »

Collés à plat contre les ardoises près de la mansarde, nous avions tout l'air de caroubleurs en besogne. Barthélemi soulève bellement le grillage et commence d'une voix suave, avec de petits coups discrets sur la vitre : « Nous ne sommes point des malfaiteurs. Ecou» tez-moi, soyez sans crainte, etc., etc., etc. » — Cet

exorde insinuant reste sans réponse. Les coups deviennent plus secs, la voix plus accentuée. Elle rassure, elle implore. C'est une allocution attendrie, éloquente, qui eût amolli des pierres. Les dangers, l'espoir, la joie nous avaient mis en fond de sensibilité. — « Ils » sont dans leur premier sommeil, » dis-je, « et dor» ment comme des sourds. Hausse encore le ton, frappe » fort. » — Rien. — Nouveaux appels, prolongés, énergiques, toujours sans résultat.

Le temps fuyait, l'attente se fesait périlleuse. A mon tour, j'entame une harangue quelque peu colérique, entrecoupée d'un carillon sur les vitres. Peines perdues. La chambre reste muette et noire. — « Il faut » casser un carreau et ouvrir la fenêtre. Nous som» mes tombés chez un sourd-muet. » C'est maintenant que nous sentions amèrement la perte de nos outils abandonnés sur le belvédère. Tout à l'heure le rat-de-cave et les allumettes allaient devenir la question de salut. Malgré notre humeur, Barthélemi réduit à son petit couteau de poche, attaque prudemment l'angle d'un carreau, dans l'espoir de le détacher sans tapage. C'était encore le plus sûr. Mais.... Patatras!.... la maudite vitre s'échappe pendant l'opération et tombe en mille pièces sur le plancher, avec un effroyable tintamarre que décuple le silence de la nuit.

Nous restons anéantis. Il nous semble que la maison s'écroule et que tout le quartier va prendre les armes. Un bond nous avait jetés de côté, et nous étions là, muets et ahuris, attendant dans la stupeur les résultats de la catastrophe. Quatre ou cinq heures d'aventures et d'émotions nous avaient si terriblement agacé les nerfs que toute chose perdait pour nous ses proportions naturelles. Notre esprit n'était plus dans le monde des réalités.... Cependant les minutes s'écoulent et l'univers est toujours en place. Autour de nous, la solitude, l'im-

mobilité. Le fracas n'a point réveillé la mansarde. Ni bruit, ni mouvement, ni lumière à l'intérieur. Pas signe de vie. C'est le logement d'Epiménide sans doute.

Singulière hallucination ! Pendant cette quarantaine devant une fenêtre, pendant nos grotesques harangues à des pierres, la pensée que la chambre était vide ou que la croisée éclairait un escalier, un corridor, cette pensée si simple n'avait pu germer dans nos cervelles. Tant de tapage en pure perte ne nous rappelait pas davantage au sens commun. Étrange obstination d'une idée préconçue ! Il nous fallait absolument un locataire.

« Allons ! dis-je, on dort du sommeil de Montésinos.
» L'enchanteur Merlin a passé par ici. Ne perdons plus
» un temps précieux. Il faudrait voir un peu là-dedans.
» Mais comment faire ? Tout notre outillage est en plan
» là-haut. Malédiction ! Point de rat-de-cave ! Pas une
» allumette ! — « Il doit bien m'en rester trois ou
» quatre, » dit en retournant ses poches Barthélemi qui est fumeur. « En voici d'abord une. — « Nous sommes
» sauvés ! Donne. » Et passant le bras par le carreau cassé, je frotte sur le chassis. *Fiat lux !* La lumière éclate.

Première allumette. — J'entrevois un poêle en fonte au milieu de la chambre et par derrière, en face de moi, une vieille commode... Psst ! tout disparaît. Le vent a soufflé mon falot. Je retire le bras.

« Eh ! bien, qu'en dis-tu ? Quel trou ! Le sol est à
» quatre pieds au-dessous de la fenêtre. As-tu du lumi-
» naire ? — Voilà. — Bravo ! » — Cette fois j'allonge la main le plus possible, afin d'esquiver le courant d'air.

Deuxième allumette. — A droite, dans l'angle opposé, au-dessus d'un secrétaire, une méchante bibliothèque avec cinq à six bouquins sur les rayons et sur le bu-

reau, des livres et des papiers épars.... Ziste! encore une éclipse, la flamme soufflée. Je bats en retraite,

« Diable! des papiers, des livres! point d'outils!
» notre prolétaire n'est pas un ouvrier. Çà se gâte.....
» Mais as-tu vu un lit? — Non. — Moi non plus. Où
» peut-il être fourré? Examinons de nouveau. »

Troisième allumette. — Sur le poêle des brosses à cirage, à terre des souliers crottés et...... Psst! plus rien! ténèbres! maudit vent!

« Point de lit, c'est bizarre. Il se trouve sans doute
» là sous le cheneau, à gauche, dans un renfoncement
» où nos yeux ne peuvent atteindre. — S'il n'y avait
» personne? — Personne? tu plaisantes. Et les souliers?
» La boue en est toute fraîche. Il n'y a pas deux heures
» que leur propriétaire est rentré. — Rentré seul alors,
» pas comme les amoureux de l'autre mansarde. Il n'y
» a point de femme ici. As-tu vu des brodequins? —
» Non. Tiens! c'est vrai, ni robes non plus, ni bibi,
» aucuns brimborions féminins. — Et puis tout cela
» est sale, en désordre, un vrai fouillis. — Oui, ménage
» de garçon. Mais que faire? — Donner l'assaut. Je n'ai
» plus que deux allumettes. — Miséricorde! quelle bê-
» tise d'avoir laissé nos munitions sur la lucarne! —
» Allons, point de jérémiades, en avant! »

J'introduis le bras pour lever la targette. Elle était hors de sa gache, les vantaux simplement appuyés contre le chassis. Cette découverte m'irrite. Oh! maladroits! que de temps et de peine perdus par une nouvelle étourderie! je pousse la croisée qui s'ouvre et je me laisse glisser sans bruit.... Me voici dans le mystérieux sanctuaire, plus noir qu'une cave. Trois pas me mettent à l'abri du vent. Allons! il faut user de nos dernières ressources.

Quatrième allumette. — Mes yeux se portent avidement vers le recoin inconnu. « Point de lit!.... mais

» qu'allons-nous devenir sans lumière ?... oh ! bonheur !
» sur le poêle, derrière le tuyau qui me l'avait cachée,
» que vois-je !... une chandelle dans son bougeoir ! »
Vivement je l'allume..... elle éclaire.... et j'adresse un adieu plein de reconnaissance à la pauvre allumette qui meurt en lui donnant la vie.

Barthélemi, debout là-haut dans l'encadrement de la fenêtre, était demeuré en extase devant ce coup de théâtre. Il introduit aussitôt nos bagages et saute légèrement dans la chambre. Après un bref examen du local, je dis à mon compagnon : « Ceci n'est qu'un cabi-
» net de décharge. Point de lit, mais voilà des souliers
» crottés de frais qui ont un maître. Ce maître est là
» dans la pièce à côté. Nous sommes condamnés à une
» opération délicate. Il faut absolument éviter un es-
» clandre qui serait fatal. Prends la chandelle et marche
» derrière moi, en masquant la lumière de la main, de
» façon que j'y voie tout juste pour me reconnaître.
» Surtout ne mets pas les rayons dans l'œil au brave
» homme. Il dort comme un loir, nos chaussures sont
» muettes. Gagnons le lit à pas de loup, et j'éveille le
» dormeur en lui tamponnant la bouche avec le drap.
» Ce sera désagréable mais court, et notre petite allo-
» cution le calmera vite. En route. »

J'ouvre la porte en sourdine et, comme mon regard ne se dirigeait pas à mes pieds mais en avant, je manque de culbuter tête basse dans un petit escalier raide très-rapproché du seuil. Un bond en arrière heurte rudement Barthélemi qui trébuche. Le bougeoir lui échappe presque des mains. Que la chandelle se fut éteinte, il restait une allumette, c'est vrai, mais si elle avait raté ? nous rentrons, riant aux éclats et guéris enfin de la tocade du locataire. « Où diable a passé ce farfadet ? —
» Il découche et pas loin. — Ce n'est pas notre affaire.

» Il nous cède ses appartements, c'est très-aimable à
» lui. Point d'ingratitude ni de médisance. »

Décidément la fortune se livre. Deux périls évités d'un coup et la victoire désormais certaine. « Vite un » bout de toilette, et en tenue de promenade ! » Pour l'instant nous avions celle des ramoneurs. Mais la joie nous débordait. Le cœur dilaté battait largement à pleine poitrine, et un sang généreux portait à flots dans tous nos membres la chaleur et la vie. C'était la première ivresse de la résurrection.

Voici à discrétion brosses à souliers, brosse à habits, brosse à cheveux et dans un pot égueulé de l'eau limpide. Les paquets sont déficelés. Les vêtements pas mal galonnés de verglas, se transforment sous la brosse. L'eau vive remet à neuf nos mains et nos figures et bientôt un costume de ville a fait de nous d'autres hommes. La volupté suprême fut l'échange de nos bottes de glace contre de chaudes et moelleuses chaussettes. Quelle délectation !

Le rajustement terminé, notre toilette se trouve irréprochable sauf la chemise.... Peuh ! qui la verra ? tout est au mieux. Complets.... Ciel ! point de chapeau ! Je n'y songeais pas. J'ai laissé le mien à la prison, convaincu que l'ouragan le colporterait bientôt sur les toits et dans les cours, au grand dam de notre entreprise. « Un chapeau ! un chapeau ! mon royaume pour « un chapeau ! »

La fée Urgèle s'était mise du voyage. Sur la commode j'avise un carton. Serait-il vide par hasard ? Gage que non. Je l'ouvre et j'en tire un chapeau, pas très-jeune, on ne peut mieux à l'avenant de ma tenue..... M'ira-t-il?.... J'essaie. C'était ma mesure..... Vive la fée ! — Quant à Barthélemi, il portait une bonne casquette. J'avais pris pour l'expédition une calotte noire, prêtée par Garnier.

En m'éloignant, pouvais-je oublier nos pathétiques oraisons devant la fenêtre mystérieuse? Il ne fallait pas quitter en larrons cette mansarde hospitalière. Je partais, le couvre-chef du locataire sur ma tête. Il allait se croire dévalisé. Grillage démoli, vitres cassées, chapeau soustrait, ce sont bien là traces de voleur. Trouvant papier, plumes et encre, j'écrivis ces quelques lignes à l'adresse de notre bienfaiteur inconnu et involontaire :

« Citoyen, contraint par la nécessité de prendre votre
» chapeau, je vous prie d'être sans inquiétude. On vous
» le rapportera. En attendant, acceptez cette pièce de
» cinq francs pour la location ainsi que pour la vitre
» brisée.

» Salut et Fraternité.

« Lacambre, D. M. P. »

11 Janvier 1849.

Le grément en état, il ne restait qu'à mettre à la voile. Nos membres avaient repris la souplesse et la vigueur, notre âme la gaieté et l'audace. Nous étions frais et gaillards, tout prêts pour une seconde campagne. Un dernier conseil est tenu sur le mode de sortie. En cherchant dans les livres et papiers de notre hôte pour découvrir son nom et son état, je rencontre quelques lettres avec cette suscription : « Mr ***, instituteur. » A merveille.

De notre pleine puissance, nous avions octroyé un portier à la maison. Dans cette hypothèse, Barthélemi en passant devant la loge, devait demander le cordon. Si l'heure et les individus paraissaient suspects au concierge, notre thême était fait : « Mr *** nous avait quit-
» tés en nous priant de l'attendre. Mais son absence se
» prolongeant outre mesure, nous étions obligés de
» nous retirer. » Une pauvre histoire vraiment, plus

capable de perdre que de sauver. Car le concierge ne pouvait ignorer que M. l'instituteur était dans son lit. Que voulez-vous ? Nous avions la main plus prompte que la cervelle dans cette nuit d'aventures.

A l'instant de partir, nous refoulons du pied dans un coin notre défroque, les agrès, tous nos ustensiles d'évasion, puis en avant pour la dernière étape, la liberté est au bout. Nous descendons à la muette, l'oreille au guet, fouillant de l'œil tous les recoins pour étudier les êtres du logis, un logis qui nous paraissait étrangement fantastique dans les ténèbres. Durant cette partie de Colin-Maillard, chacun de nous se posait la même question : « Où sommes-nous? » La réponse n'était pas loin.

Arrivés au bas de l'escalier, nous débouchons dans un chauffoir ou grande salle de récréation qui aurait dû nous révéler la qualité du domicile, si nous avions eu l'entendement moins obstrué. De là une petite porte nous donne issue dans une cour pavée. Barthélemi se dirige rapidement vers la porte cochère. Tout-à-coup la disposition des lieux me frappe. Je reconnais la cour d'honneur de la pension Chastagner. « Silence, silence! » Barthélemi! » il s'obstinait à crier devant la loge : » Le cordon, s'il vous plaît! » On ne pouvait pas sortir d'un pensionnat comme on sort d'un hôtel garni. La question se compliquait. Mon compagnon se tut. Il était temps. De nouveaux appels eussent infailliblement réveillé le concierge. Nous regagnons en hâte l'escalier.

« Barthélemi, tu as quitté le dernier de là-haut. » Aurais-tu par hasard fermé la porte? — Ma foi, je » n'en sais rien. — Ah! diable! » Nous ne pouvions plus fuir que par dessus les murs et les cordages, notre unique ressource pour cette manœuvre, étaient au rebut dans la mansarde. Longue et périlleuse affaire que

de rouvrir la porte, si par malheur nous l'avions fermée. Nous remontons vivement les trois étages... la porte était ouverte. Trop heureux de trouver ces pauvres nattes que nous venions de jeter dans un coin avec un dédain mêlé de colère. Il fallait bien en revenir à ces ballots tant blasphêmés, remettre en paquet manteau, paletot, voire même le couvre-chef de l'instituteur et recommencer la cérémonie du trimballement. Pendant ces préparatifs, les facéties allaient leur train.
« Eh ! bien, et notre farfadet? voilà son lit découvert.
» — Oui, il ronfle en compagnie de ses moutards. —
» Sans se douter que sa chambre est au pouvoir des insur-
» gés. — Qui lui coûteront moins cher que les défen-
» seurs de l'ordre et de la propriété.—Il s'en apercevra
» bien. »

Nous descendons avec le colis bien conditionné. Mais en bas nouveaux obstacles. La cour d'honneur n'offrait pas de point praticable à l'escalade. Restait pour unique route le jardin séparé de la cour par une longue grille en fer. Qninze minutes d'un travail précipité viennent à bout du cadenas qui servait de serrure à la porte de la grille, et nous courons enfin à la muraille qui longe la rue d'Assas. Ainsi une longue pérégrination, toute émaillée d'incidents, venait aboutir à ce même préau des arbres que j'avais si bien reconnu du haut des toits pour le chemin naturel de la délivrance. L'effort d'une minute l'aurait mis trois heures plus tôt sous la plante de nos pieds. Nous avions trop risqué d'abord, ensuite trop peu. Excès de témérité et excès de prudence. Par bonheur, la punition était médiocre. Quelques épreuves, quelques incertitudes de plus et du temps perdu. Nous étions quittes à bon marché.

En suivant la muraille qui borde la rue, nous trouvons une petite porte, murée dans le bas seulement, de façon à laisser vers le haut une espèce de niche. Un

des bancs en bois du préau, arraché du sol, me sert d'échelle pour grimper sur le rebord. J'y dispose le paquet et sa corde en une sorte d'escabeau qui facilite mon ascension. La liberté était là sous mes pieds. Je m'arrête quelques secondes sur la crête du mur, avec un indicible bonheur et, il faut le dire, avec un certain orgueil, car nous venions de mettre à fin une rude tâche (1). Cependant Barthélemi, monté à son tour sur la niche, me passe le bout de la tresse que je laisse pendre à l'extérieur et, saisi de vertige, le cœur bondissant, j'empoigne la corde et je me lance dans la rue. C'était trop tôt. J'aurais dû amener d'abord mon compagnon près de moi sur le faîte. Mais un élan irrésistible m'avait emporté. Du reste, comment imaginer qu'il échouerait où j'avais réussi ? Plus grand, plus jeune, plus robuste, bien autrement ferré en gymnastique, ce qui était pour moi une demi-difficulté, ne devait lui paraître qu'un jeu. Il en fut autrement. La fortune, jusques-là si amie, nous gardait pour la dernière seconde un de ses plus méchants caprices.

Barthélemi essaya quatre ou cinq fois d'atteindre le haut du mur et retomba impuissant dans le jardin. Le

---

(1) La disposition de tous ces lieux est aujourd'hui changée. On a bâti pour les Conseils de guerre une prison neuve de l'autre côté de la rue du Cherche-Midi. L'ancienne sert à d'autres usages, si même elle n'a été détruite, ce que j'ignore. La pension Chastagner n'existe plus. Des constructions nouvelles se sont élevées sur son emplacement. Elles occupent la cour d'entrée et une petite partie de l'ancien préau de récréation. Tout le reste de ce préau subsistait encore en août 1865, ainsi que la muraille qui le sépare de la rue d'Assas. On voit encore du côté de la rue la petite porte par dessus laquelle se fit l'escalade. Cette porte n'est murée qu'en dedans, du côté du jardin.

péril devenait grand, car la rue n'était pas sûre. A cette époque la ligne et la garde nationale sillonnaient Paris, la nuit, dans tous les sens, et leur rencontre coûtait cher parfois même aux passants les plus inoffensifs ; on procédait alors à la Croate. Je murmurai à demi-voix : « Dépêche-toi donc, malheureux, ou nous sommes » perdus. » Découragé par un nouvel échec, il me répondit : « Eh ! bien, sauve-toi, je m'en tirerai si je » puis. » Ce n'était pas mon compte. Je ne voulais pas de naufrage au port. » Monte sur le paquet, je tirerai » la corde. A deux, nous en viendrons à bout. »

La manœuvre s'exécutait, lorsque j'entends à distance un bruit mesuré de pas qui approchaient. « Vite, » Barthélemi, vite, une patrouille ! » Je hâlais sur la corde avec fureur. La maudite tresse de laine glissait mal sur les rugosités du mur. Il y eut un moment d'horrible angoisse. Mais le désespoir triplait nos forces. Barthélemi paraît enfin à cheval sur la crête, tire le paquet à lui, le jette dans la rue et se laisse couler. Je le reçois dans mes bras pour amortir sa chûte..... Une étreinte muette, convulsive et nous fuyons. La patrouille arrivait. On entrevoyait les soldats dans l'ombre.

Rasant les murs, nous remontons la rue d'Assas vers le Luxembourg avec notre bagage. Rue de Vaugirard, dans un renfoncement de porte cochère, nous ouvrons le paquet pour en tirer les vêtements et le chapeau quelque peu avarié, puis nous laissons la corde allongée dans la boue, pour donner une fausse piste. Précaution inutile comme tant d'autres, que le hasard semblait se plaire à déjouer, pour remplacer nos combinaisons par les siennes.

Une contremarche rapide nous conduisit en peu de minutes au bord de la rivière. Deux heures sonnaient. D'une même pensée, nous fesons halte au milieu du

Pont-des-Arts, aspirant à pleins poumons l'air vivifiant de la liberté. Nos yeux ne pouvaient se rassasier du tableau féerique évoqué par la nuit aux deux rives de la Seine : Sous les eaux sombres du fleuve, moirées çà et là de traînées lumineuses, une double haie d'obélisques de flamme, reflets fantastiques des longues files de fanaux scintillant sur les quais ; le pont jeté comme une route aérienne sur ces portiques en feu, et au loin les tours noires de la cathédrale qui dressaient leur silhouette dans la pénombre.

Ce n'était pas la première fois que traversant à minuit le Pont-des-Arts, ce magique spectacle m'avait absorbé dans un profond ravissement. Mais jamais comme à cette heure de crise, mon âme n'avait été préparée aux émotions des grandes scènes par l'horreur des cachots, la fièvre de la délivrance et l'exaltation des dangers courus. Pauvres prisonniers en extase devant la majesté de la nature et les magnificences des arts, tout s'exagérait jusqu'au merveilleux pour notre enthousiasme, et ce panorama de nuit nous eut retenus longtemps encore en contemplation, si le pas d'un individu arrivant sur nous n'avait mis fin brusquement à notre rêverie.

« Partons, Barthélemi, voilà un promeneur nocturne » qui m'a tout l'air d'un mouchard. Ce n'est pas nous » qu'il chasse, mais il pourrait nous lever. » Nous dirigeons aussitôt notre route vers l'asile qu'on nous tenait prêt pour le dimanche suivant, certains que malgré l'anticipation, il s'ouvrirait au signal convenu. Pour rompre la piste, au tournant de la première rue nous fesons un temps de course. Au bout de quelques instants, je me retourne. L'ombre du limier se détachait à trente pas. Derechef il faut fuir à toutes jambes. Cinq minutes après, dans un bout de rue long de vingt mètres, entre les rues de Cléry et Bourbon-Villeneuve,

notre asile s'ouvre au premier signal, puis se referme sur nous. Collant alors mon oreille contre la porte, je distingue le pas furtif d'un homme qui marche avec précaution le long du mur, s'arrête quelques secondes devant la maison et s'éloigne ensuite par la rue Bourbon-Villeneuve.

« Plus de doute, « m'écriai-je, » nous sommes éventés. Impossible de rester ici. Toutefois nous avons » un peu de temps devant nous. Comptons. De» main matin, à huit heures, découverte de l'évasion » et branle-bas général rue du Cherche-Midi. A neuf » heures, arrivée du rapport à la Préfecture de police. » A neuf heures et quart, revue quotidienne des agents, » cour de Harlay. On leur apprendra que deux bandits » se sont échappés de la prison des Conseils de guerre. » Incontinent notre homme sortira des rangs en di» sant : « Je sais où ils perchent. Je les ai filés cette » nuit depuis le pont des Arts jusqu'à tel endroit. » » Je conclus que vers dix heures cette maison sera cer» née et fouillée.

Mon hôte, membre de la Société Républicaine centrale et concierge de la maison, était un démocrate à toute épreuve. Il s'empressa de mettre à notre disposition sa petite loge où il y avait place à peine pour un lit, un poêle et une table exigüe. En un tour de main le feu fut rallumé. Quelle douce et reconfortante chaleur ! Des frémissements de bien-être nous couraient de la tête aux pieds. La femme du concierge nous fit réchauffer un restant de dîner. Quelques morceaux pris à la hâte et nous dormions profondément dans le lit encore tiède que le généreux couple nous avait cédé.

Ni Barthélemi ni le concierge ne voulaient admettre mes suppositions sur le mouchard. « Dormez, dormez ! » disait notre hôte, « vous êtes en sûreté. » Mais j'avais péremptoirement exigé qu'on nous réveillât à 6 heures.

A six heures et demie, nous quittions le toit hospitalier. Nous errâmes quelque temps par les rues encore désertes à cette heure matinale. Avant de nous séparer, nous prîmes rendez-vous pour le soir même dans l'église St-Laurent, au faubourg St-Denis. Barthélemi se rendait chez son défenseur du Conseil de guerre. Je me mis assez nonchalamment en quête d'un gîte, un peu au hasard de ma bonne étoile. Ni l'un ni l'autre, nous ne savions bien au juste comment nous remiser.

Ma première visite fut chez le perruquier pour me faire raser et tondre. Cette opération était déjà un demi-déguisement. J'allai de là chez un ami, le citoyen G..., pour aviser ensemble au choix d'une retraite. Cependant, intrigué de l'épisode du limier et désireux d'en avoir le cœur net. j'envoyai une personne de confiance à notre domicile de la nuit. Le messager trouva les abords de la rue occupés par des escouades d'agents qu'entourait une foule nombreuse.

Mes prévisions s'étaient accomplies. On fouillait la maison de la cave au grenier. On creva même des tonneaux vides, dans l'espoir de nous y dénicher. Le vaillant concierge, heureux de nous voir saufs, berna la police avec un phlegme parfait. On lui disait d'un ton impérieux : « Vers deux heures et demie du matin, vous » avez ouvert votre porte à deux repris de justice. Où » sont-ils? — C'est une plaisanterie sans doute. A cette « heure-là je dormais à côté de ma femme. — Mais je » les ai vus de mes yeux ! » hurlait l'espion en fureur. « J'ai vu la porte s'ouvrir, les individus rentrer. » — On » voit bien que vous savez votre métier. Seulement » vous aviez la berlue. »

On l'arrêta lui, mais non sa verve satyrique. Il était si ravi du tour joué à la police, la déconfiture des mouchards le jetait dans une telle jubilation qu'il se moquait de la prison. Ses sarcasmes, son sang-froid fini-

rent par dérouter la sbiraille, dont les soupçons dévièrent alors sur les locataires. Celui du premier, réactionnaire modèle, vit ses appartements bouleversés sans plus de façons que ceux d'un affreux socialiste. Enfin, de guerre lasse, la police feignit d'abandonner la partie. Nous n'étions pas jeunes au point de tomber dans ce panneau.

Le défenseur de Barthélemi reçut plusieurs lettres de prétendues belles dames, jeunes, riches, qui se déclaraient éperdûment éprises de son intrépide client et disposées à partager avec lui leur vie et leur fortune. La rue de Jérusalem en fut pour ses frais d'invention. Barthélemi se tint coi pendant quinze jours, puis un beau matin, gagna la Belgique déguisé en prêtre, ce qui lui valut tout le long de la route les saluts des curés et des gendârmes.

Peu après notre expédition, je reçus de Garnier la lettre suivante qui donne quelques détails assez amusants sur le pied-de-nez de la geôle :

Prison des Conseils de guerre.

Samedi soir 13 Janvier 1849.

Mon cher Lacambre, il vous serait impossible de vous faire une idée de la stupeur du personnel de la prison, le lendemain de votre évasion (1). C'est à huit heures et demie seulement que l'administration eut connaissance de votre évasion *personnelle.* Sur l'avis qui en avait été donné au concierge, il s'empressa de monter sous nos plombs avec son greffier. Leurs figures étaient vraiment à peindre. C'était l'expression de l'ébahissement stupide. En paroles, ils essayaient de faire bonne

---

(1) Voir aux pièces justificatives, Lettre L, l'Evasion de Lacambre.

contenance. Quant à nous, notre thème était fait... Ces gens-là semblaient admirer notre abnégation... Merci !

Mais voici le beau de l'histoire. Pendant qu'on était allé prévenir l'illustre Tisseuil, voici venir dans notre chambre Casanova et Brouillet qui se répandent en lamentations terminées par un gros soupir : « Enfin, c'est » un de moins ! — Comment, un ! comptez-en deux, » s'il vous plaît. — Deux ! que voulez-vous dire ? — » Parbleu ! que Barthélemi est parti avec le Docteur. » — Barthélemi ! » crie le malheureux porte-clés. Ils n'en savaient rien encore. Ils pirouettèrent sur leurs talons pour courir aux vérifications.

Bientôt arrive le farouche Tisseuil, suivi de l'état-major de la geôle et des officiers instructeurs Chacun voulait voir la trappe ouverte, le cadenas brisé, etc., etc. Je vous fais grâce des si, des mais, des car, des pourquoi. Mais je ne puis me tenir de vous signaler la jubilation de nos deux voisines. Ces braves femmes chantaient comme des rossignols. C'était leur manière d'exhaler leur contentement. Ceci est la pastorale. Passons à la tragédie. Le puissant Tisseuil ne perdit pas une minute pour faire un coup-d'État. Il suspendit le concierge de ses fonctions. A une heure de l'après-midi, arriva le concierge de l'Abbaye qui vint nous faire une petite visite et nous offrir ses services. Il nous apprit que Brouillet et Casanova passeraient devant un Conseil de guerre.

A deux heures, malgré la constatation de notre vertu qui nous avait fait résister aux tentations de la fuite, on nous signifia qu'on ne nous laisserait pas plus longtemps sous les toits, exposés aux injures de l'air. On nous transférait dans la chambrée n° 31. Les braves gens supposaient sans doute que nous ne résisterions pas deux fois à la tentation. Le lendemain, grandes nouvelles ! L'ex-concierge des Conseils de guerre est

verouillé à l'Abbaye (1), pour avoir enfermé un prisonnier *conséquent* (sic) dans un cachot à trappe.

A onze heures du matin, on nous annonce qu'il faudra désormais, midi sonnant, aller manger sa soupe dans la cour, comme les chiens de ferme. Refus carré de notre part d'obtempérer à cet ordre. Malgré toutes ces petites misères, chacun est enchanté. On prétend que c'est un vrai tour de force et un coup de maître. Tout le monde est en liesse, jusqu'aux pioupious qui, le soir à la rentrée, vocifèrent le chant du départ. Schaller et moi, nous vous serrons cordialement la main, ainsi qu'à Barthélemi.

A vous de cœur, GARNIER.

P.-S — A propos, que je vous fasse donc compliment de la délicatesse de vos procédés. Comment ! prendre un vieux chapeau à un pion et lui laisser cinq francs en garantie, plus une jolie lettre d'excuses. Mais c'est du Richelieu tout pur. Qu'on vienne nous dire maintenant que les démocrates sont gens grossiers, ne sachant pas vivre. »

Ce qu'ignorait Garnier en m'écrivant, c'est que la lettre et la pièce de cinq francs, laissées dans la mansarde, avaient été saisies comme pièces de conviction. Conviction de quoi? De notre fuite sans doute. On n'en était pas sûr à moins. Passe encore pour la lettre, mais la pièce de cinq francs? Quelle figure particulière pouvait-elle avoir qui attestât notre passage? Je serais curieux de savoir si elle est encore au greffe ou si elle a passé dans les poches de dame Justice. Car elle n'est pas rentrée dans celle de l'instituteur. Une copie du billet parvint aux journaux qui le publièrent. Quant au cha-

---

(1) Voir aux pièces justificatives, lettre M, le jugement du concierge et du guichetier Casanova.

peau, dès le soir je le renvoyai, honorablement retapé, à son propriétaire, par un mécanicien du chemin de fer du Nord. J'espère que ce malheureux chapeau n'aura pas été métamorphosé en pièce de conviction.

Schaller et Garnier furent acquittés plus tard par le Conseil de guerre, en reconnaissance sans doute de l'avanie épargnée à la prison Garance. Deux évasions, c'était une paire de soufflets. Mais quatre, c'eut été une paire sur chaque joue. Ainsi les pauvres garçons ont partagé les bénéfices de notre campagne, et c'est une de mes meilleures joies, car une condamnation pouvait les envoyer au bagne, dans les souterrains d'une forteresse ou sur les plages de Cayenne, mêler leurs os à ceux de tant de milliers de victimes.

CHAPITRE VII. — **Exil.**

Rien ne me retenant plus à Paris, je fis mes préparatifs de départ. La police, en ce moment, redoublait de surveillance. Les lignes de chemins de fer surtout étaient sévèrement éclairées. Il me fallait un passeport en règle. J'en eus trois. Le passeport est une des notables stupidités de la routine gouvernementale. A-t-il été jamais autre chose qu'un déguisement et une protection pour les individus recherchés de la police?

Je voulais m'embarquer à Boulogne pour l'Angleterre. J'atteignis cette ville, agité de mille préoccupations dont la moindre n'était pas la maigreur de ma bourse. Le retard, par négligence, d'un envoi d'argent me laissait dans une véritable détresse. J'avais à peine la somme nécessaire pour les dernières places et je dus porter moi-même mon bagage au bâteau-à-vapeur. Une fois sur le pont, je sentis ma poitrine allégée d'un grand

poids. Bientôt la dernière ombre de péril allait s'évanouir.

Enfin l'ancre est levée, la vapeur mugit, et au souffle de cette respiration d'airain, le navire qui m'emportait vers de nouvelles destinées, gagne rapidement le large. Ah! pour cette fois, l'évasion était complète. Je me pris à humer à grands traits l'air vif de la mer. O liberté! qu'il fait bon respirer à l'ombre de tes grandes ailes! Je sentais tout mon être se rafraîchir comme aux sources vives de la première jeunesse. Je regardais devant moi, bien loin, bien loin et la mer et les cieux. Une sorte d'ivresse remplissait mon âme. — Je ramenai les yeux vers les côtes de France. Elles s'éloignaient vite, vite. Déjà elles ne rayaient plus l'horizon que comme une ligne de brume. Il se fit alors un grand déchirement dans mes entrailles. Le fantôme de la patrie semblait me tendre les bras, comme une mère à l'enfant qui la fuit. Une larme brûlante tomba au fond de mon cœur. Rien ne pourrait en effacer l'empreinte.

Mon séjour à Londres ne fut pas de longue durée. Rien de noir comme cette ville de boue et de fumée, et les satisfactions morales ne venaient pas compenser l'ennui matériel. Loin de là, les tristesses de l'âme dépassaient encore le deuil de la nature. Chacune des tempêtes de la patrie avait jeté sa couche d'épaves sur les grèves Anglaises, et ces débris en lutte se renvoyaient la responsabilité des naufrages. Avec cette arrogance particulière à l'ineptie, les coupables accusaient les victimes et leur fesaient volontiers un crime de n'avoir pas sauvé la cause qu'eux-mêmes avaient perdue. Comme de raison, les hommes qui avaient prophétisé les désastres et fait des prodiges pour les prévenir, étaient chargés de tous les malheurs d'Israël. Et qui les accusait? Les tristes chefs dont l'égoïsme et l'incapacité avaient conduit Israël aux abîmes.

Ces misères morales ne tardèrent pas à m'inspirer un profond dégoût. Le spleen m'envahit. Je devenais nostalgique comme un conscrit breton. Mes pensers du jour, comme mes rêves de la nuit, me reportaient sans cesse vers les pays aimés du soleil. Un jour, je me levai avec la ferme résolution de partir pour l'Espagne et d'y chercher dans l'exercice de ma profession l'emploi de mon temps et le pain de ma vie. Je m'informai d'un vap ur en partance pour Gibraltar et, après avoir mis ordre à mes petites affaires, je dis un adieu plein de joie aux spleeniques rivages de la Grande-Bretagne. De Gibraltar, je me dirigeai vers le royaume de Valence, sur l'avis qu'un assez grand nombre de Français habitaient cette province. Au milieu de ces compatriotes, je retrouvais un souvenir de ce que j'avais perdu. Je pris la résolution de me fixer à Valence.

Me permettrez-vous de terminer mon trop long récit par une esquisse de cette cité ravissante qui me ferait oublier la patrie, si sa chère pensée pouvait jamais sortir de mon cœur? Valence, la belle ville espagnole, s'assied coquette et nonchalante, au milieu de la plus délicieuse plaine de l'Univers. Elle est baignée par ces flots de lumière et d'azur qu'on appelle la Méditerranée. C'est la reine des fleurs et des fruits. Au-dessus de vos têtes les pommes d'or de l'oranger, sous vos pieds des tapis de fraises, devant vos yeux les plus gracieuses femmes du monde, partout et toujours des roses. Son climat est le plus doux de l'Europe. Pau, Nice, Hyères, Naples, Palerme, ne sauraient lui être comparés.

Imaginez une température qui ne descend presque jamais à zéro et dépasse bien rarement trente degrés centigrades. La moyenne est de seize à dix-huit. A l'heure où je vous écris (premiers jours de mars), nous comptons dix-huit degrés. Juillet nous en donnera de vingt-cinq à vingt-huit. L'atmosphère est alors rafraî-

chie par la brise de mer qui commence à souffler vers onze heures du matin. On dirait une haleine humide qui, après s'être jouée sur la plaine de fleurs, apporte la fraîcheur à nos poitrines et les suaves parfums à notre odorat. A cette époque de l'année, il y a des heures enchanteresses, des heures languides, où le corps semble s'épuiser dans la multiplicité envahissante des sensations. La saison actuelle est surtout soumise à la toute-puissance des senteurs. En mars, avril, mai, elles vont jusqu'à l'ivresse. L'air des campagnes est littéralement saturé des émanations de l'oranger. A l'horizon lointain, la plaine se termine par une petite chaîne de montagnes, d'un aspect pittoresque, aux pentes chargées de caroubiers, d'oliviers, de vignes, de myrtes toujours verts.

Lieux charmants, je vous aime ! Tout ce que la nature peut donner à l'homme, vous le prodiguez à vos heureux habitants. Sous votre ciel enchanté, mes yeux n'eussent jamais connu de larmes, si rien au monde pouvait sécher les pleurs qu'on verse sur les amis captifs et la patrie esclave.

DEUX VUES DES LIEUX.

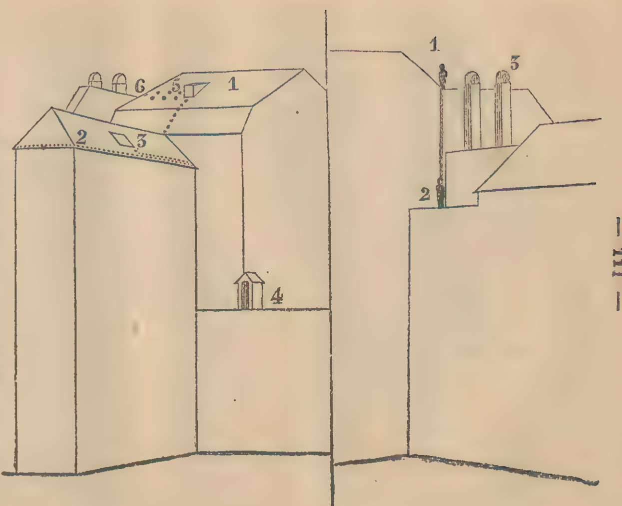
Vue à l'intérieur de la prison.

1. Bâtiment vieux.
2. Bâtiment neuf.
3. Lucarne de sortie en tabatière.
4. Plateforme avec sentinelle.
5. Lucarne dormante à toit plat.
6. Point de la descente par le pignon nord.

...... Marche des fugitifs sur les toits.

Vue en dehors de la prison.

1. Point de la descente, à la jonction du mur des cheminées et du pignon-nord.
2. Point de l'arrivée sur la terrasse en plomb.
3. Mur auquel s'appliquent à l'extérieur des tuyaux de cheminées en terre rouge.



PLAN DES LIEUX PARCOURUS :

1. Bâtiment vieux.
2. Bâtiment neuf.
3. Cour du bâtiment neuf.
4. Cour du bâtiment vieux.

5,5,5 Chemin de ronde.

6. Lucarne de sortie, sur le bâtiment neuf.
7. Lucarne dormante à toit plat sur le bâtiment vieux.
8. Point de la descente au pignon-nord.
9. Terrasse en plomb.
10. Mansarde de l'instituteur.
11. Cour d'entrée de la pension Chastagner.
12. Préau des arbres.
13. Point d'escalade du mur de la rue d'Assas.
14. Sentinelle dans le chemin de ronde.
15. Plateforme et sentinelle.

a, a, a, a. Toits inconnus.

.... Marche des fugitifs sr les toits.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

(Page 20). Lettre A.

On peut lire dans les débats des deux Chambres (année 1864) les discours de MM. Thiers, Michel Chevalier *et tutti quanti*, qui viennent, l'un après l'autre, toucher barre aux journées de Juin et entonner l'hymne du conservatisme. Voici quelques mots de M. Thiers, (7 mai 1864) :
« On donna des uniformes à une jeunesse inoc-
» cupée et, avec l'uniforme, on lui donna la
» vertu du soldat. Car elle *sauva* Paris dans les
» journées de Juin. »

La vertu du soldat : piller et égorger à domicile. En effet cette vertu s'est montrée dans tout son lustre en Juin 1848. Selon M. Thiers, ces journées ont sauvé la France. C'est bien certainement aussi l'avis des prétendus Républicains qui ont

dirigé cette besogne salutaire. Touchante conformité d'opinions et de sentiment !

M. Dufaure, l'ancien ministre de Louis-Philippe, dans un banquet qui lui est offert par le barreau de Nantes le 12 décembre 1863, fait un pompeux éloge de deux Nantais, les Généraux Bedeau et Lamoricière, catholiques fervents, piliers de sacristie. Il célèbre leurs exploits de Juin. « Le général Lamoricière, dit le panégyriste, a » eu la bonne fortune, après trois jours et trois » nuits d'infatigable activité, de contribuer plus » que personne à dompter l'insurrection. »

A la bonne heure. Mais nous demanderons à tout ce qui a une conscience : « Quel nom donner à ces Royalistes en robe ou en épaulettes qui ont massacré les Républicains au nom de la République ? »

Qu'on lise aussi le procès des Treize. M. Jules Favre, le héros de l'opposition, proclame M. Sénart le sauveur de la patrie, M. Sénart l'instigateur des massacres et le promoteur acharné de la transportation sans jugement. Il célèbre comme une œuvre de salut social cette sauvage victoire de la contre-révolution. Les Falloux, les Montalembert, les Parisis, les Thiers, les Dufaure, les Jules Favre, les Garnier-Pagès, prêtres, chouans orléanistes et bleus, ont trempé ensemble leurs mains dans le sang du peuple de Paris et anéanti la République.

Voici maintenant M. Thuillier, le commissaire du gouvernement impérial, qui vient donner son coup de pied aux vaincus de la grande bataille so-

ciale. Dans la séance du 28 Mars 1865, il s'écrie :
« Un mois plus tard éclatait cette terrible insur-
» rection de Juin qui avait pour mot d'ordre le
» pillage et l'assassinat. »

C'est ainsi qu'un ministre de Bonaparte parle de ces immortels révoltés du prolétariat, que les bleus et les rouges dénonçaient et dénoncent encore comme les stipendiés de Bonaparte. La calomnie après l'égorgement. Au milieu de leurs querelles d'ambition, ils n'ont tous qu'un seul et véritable ennemi : le Peuple. Pour l'écraser, ils ne sont qu'une seule tête et qu'un seul bras.

(Page 20). **Lettre B.**

Le *Temps*, feuille confite en Luther, Calvin et compagnie, se distingue par la virulence de ses diatribes. Au rez-de chaussée de ce journal évangélique, un truand de la bande des libéroufles putrides a déposé une rhapsodie afflictive et infâmante contre les vaincus de Juin, intitulée : *les Enfants du siècle*. On y lit, nº du 9 Mai 1863 :

« ...... La vraie canaille était attablée chez
» les *Mendzingues*, (terme d'argot pour dire
» marchand de vin), buvait et mangeait avec
» l'or de la trahison ; ou bien, si cet or fesait
» défaut, avait encore la ressource de forcer le
» marchand à lui servir à boire gratis. Ces
» atroces coquins fusillaient et tuaient de sang-
» froid ceux que les vrais combattants auraient

» épargnés. Il est à croire que les assassins du
» général Bréa et de l'archevêque n'avaient
» point puisé leur courage ailleurs que chez le
» marchand de vin... »

Dans le numéro du 6 juin 1863 on lit encore :
« .... Ils y étaient à l'œuvre, les bandits ! Des
» gens recrutés dans les maisons de filles, des
» braves qui gardaient dans leurs gibernes des
» balles *mâchées et empoisonnées*, des combat-
» tants qui venaient là sachant qu'il n'y avait
» que des femmes et qui prenaient ainsi pa-
» tience, en attendant l'heure de fusiller un gé-
» néral ou un prêtre, d'égorger Bréa ou d'as-
» sassiner Affre.... »

Le *Constitutionnel* ne parlait pas plus gras le 26 juin, en essuyant sur ses lèvres le sang des prisonniers égorgés. Encore pourrait-il dire qu'il croyait alors à ces barbaries. L'excuse serait un mensonge, car il a tout inventé. Mais en 1863, lorsque depuis quinze ans la fausseté de ces récits a été démontrée, lorsque l'enquête dirigée par les vainqueurs eux-mêmes a mis à nu l'imposture et qu'il ne reste pas debout une seule de ces calomnies, enchérir encore sur les monstruosités de l'odieux journal et cracher avec une telle rage le mensonge et l'insulte sur la tombe des vaincus, en vérité tant de haine épouvante !

Les insurgés de Juin n'ont fusillé personne, sauf Bréa qui l'avait *quatre-vingt fois* mérité. Les balles mâchées ne font ni plus ni moins de mal que les autres. Leur prétendu venin est un

conte de vieille femme. Les balles empoisonnées ne sont pas seulement une exécrable calomnie, elles sont de plus une stupidité. On ne peut pas empoisonner une balle. La flamme de la poudre détruirait le peu de poison dont la surface du projectile est susceptible de se charger. Les socialistes feront bien de songer à l'avenir que leur annoncent ces fureurs de leurs ennemis. Elles ne savent même pas se contenir en présence d'un adversaire commun et des périls du moment.

Les aménités historiques de ce genre ne hantent pas seulement le rez-de-chaussée du journal le *Temps*. Il leur fait aussi les honneurs de son premier étage. Un certain marchand en gros de correspondances étrangères, qui tient bazar de prose pour les journaux de toutes couleurs, donne aussi son coup de talon sur le crâne des victimes de Juin. A propos des brigands napolitains, il daigne écrire au *Temps*, journal de conciliation, n° du 17 octobre 1862 :

« ..... Mais ceux qui l'inquiètent (le gouver-
» nement italien) sont ces malfaiteurs, tantôt
» armés et soudoyés, tantôt désavoués et aban-
» donnés par la réaction, mais toujours en
» guerre comme les insurgés de Juin contre
» l'ordre social et criant comme eux : « Aux
» vainqueurs le pillage ! Aux vaincus l'incen-
» die !... Etc., etc. »

Ce Monsieur, du reste, ne réserve pas le privilége de ses tendresses pour la plèbe parisienne et socialiste... Il a aussi ses préférences par delà les monts. Par exemple, il n'est pas autrement

fâché qu'on ait un peu cassé la jambe à Garibaldi, pour le guérir de marcher droit et le mettre à l'allure du Roi Galantuomo, le digne héritier des traditions Borgia. On sait que Borgia, ce fils de pape, voulait, dans le temps, unifier l'Italie à son profit, avec l'aide de la sainte Trinité, corde, fer et poison. Les procédés du *Prince*, même sans la trinité, ne réussiront pas mieux au XIX[e] siècle qu'au XVI[e], et s'il n'y a que Victor-Emmanuel pour reconstituer l'Italie, eh! bien, l'Italie ne se reconstituera pas. Ce serait un désastre pour la conscience humaine. Pas un Italien qui ait donné ou voulu donner son sang à la patrie, sans recevoir pour solde, de Sa Majesté Victor-Emmanuel, une balle ou un cachot. L'indépendance Italienne est une besogne prise à contre-sens et à refaire par la base.

P.-S. — 27 novembre 1865. — Voici encore un tour de Victor-Emmanuel qui révèle bien son *machiavourisme*. Avant-hier, il signait la convention du 15 septembre qui consacre le pape roi. Hier, il se jetait tout en larmes aux genoux du très-saint-Père, pour lui demander pardon de ses impiétés, offrant de remettre l'Italie sous l'éteignoir. Aujourd'hui, à la première menace des électeurs qui montrent les dents, il fait lestement volte-face, tire son grand sabre et se livre à un moulinet révolutionnaire effréné devant les mécontents ébahis et attendris. Ces bonnes gens crient : Vive le Roi! et ne se possèdent plus d'enthousiasme. Patience! demain, le Roi, prenant son heure, rétablira l'ancien régime, les moines et le Saint-Office. Oh! c'est

un vrai descendant de cette maison de Savoie, l'incarnation séculaire de la trahison. Il joue à ravir sa pièce dynastique en partie double. Seulement, dans cette parade, les scènes démocratiques sont des paroles et les scènes rétrogrades sont des actions.

(Page 25). **Lettre C.**

Déclaration faite et signée par Nourrit, dans la prison des Conseils de guerre, le 9 *Janvier* 1848.

Le 25 juin, je me trouvais à une barricade fesant face à la rue Neuve-Soufflot. Cette barricade était élevée rue Saint-Etienne-des-Grès. Le samedi 24, nous en avions été délogés, mais le 25 nous l'avions reprise. La troupe ouvrit le feu sur nous, sur les six heures et demie du matin. Nous répondîmes au feu de la troupe. Manquant de munitions pour pouvoir prolonger la lutte, nous résolûmes de fuir. Cela nous fut impossible. Nous étions cernés de tous côtés. Le général Bréa avait établi des cordons de troupes au coin de toutes les rues par où nous pouvions nous sauver. Voyant cela, nous restâmes tous d'accord de résister jusqu'à la mort. Cette résolution une fois prise, nous attendîmes les soldats commandés par le général Bréa. Mais il faut croire qu'on aimait mieux nous faire prisonniers que lutter avec nous.

Pour arriver à ce but, voici comment on s'y prit. Des parlementaires appartenant à la garde nationale (11e légion), s'avancèrent vers notre barricade en disant : « Mes amis, rendez vos » armes, aucun mal ne vous sera fait. » Etant sans munitions, comme je l'ai dit plus haut, inutile aurait été de vouloir prolonger la lutte plus longtemps. L'avis unanime fut qu'il valait beaucoup mieux rendre nos armes, lesquelles, à cause de notre manque de munitions, se trouvaient inoffensives. Un parlementaire, pris parmi nous, fut envoyé au général Bréa qui promit de nouveau qu'en rendant nos armes, nous aurions la vie sauve et, qui plus est, la liberté de retourner paisiblement chez nous.

Cette réponse du général Bréa mit fin à toutes nos hésitations. Nous mîmes toutes nos armes en faisceaux au pied de la barricade. Aussitôt nos armes déposées, la troupe, la garde mobile franchirent notre barricade. Cela fait, chaque bataillon de citoyens-soldats ou de soldats-citoyens sautèrent sur nous, puis nous emmenèrent par dix, quinze ou vingt, derrière le collége Ste-Barbe, à côté de la nouvelle Bibliothèque Ste-Geneviève. Arrivées dans le cul-de-Sac formé par le Collége et la nouvelle Bibliothèque Ste-Geneviève, la troupe et la garde nationale rassemblèrent à peu près quatre-vingts insurgés, auxquels on avait promis de ne faire aucun mal. Une fois ces insurgés rassemblés, un chef de bataillon du 52e de ligne commanda aux soldats de faire feu. Nos mal-

heureux amis tombèrent sous leurs balles La rage de la garde mobile et de la troupe était telle qu'une fois la décharge faite, ils lardèrent nos amis de leurs baïonnettes.

Je m'étais échappé avec une vingtaine d'autres. Je me trouvai réfugié chez de braves ouvriers que je connais parfaitement, le mari ayant passé devant le Conseil de guerre et ayant été acquitté par les soldats-juges. Je ne dirai pas son nom. Au besoin, je pourrais le dire. Il a été témoin de ce que je raconte. Ce n'est pas tout. une fois ce haut fait d'armes accompli, la garde nationale fit des perquisitions dans toutes les maisons voisines de notre barricade pour trouver des insurgés. Un malheureux fut arrêté dans une maison de la rue Saint-Jacques. On l'amena auprès du général Bréa. Sa malheureuse femme avait suivi la troupe qui emmenait son mari. Quand elle vit le général, elle se jeta à ses pieds pour lui demander la grâce de son mari qui, suivant le témoignage de cette malheureuse, n'avait pris aucune part à l'insurrection. Le général Bréa la rassura : « Votre mari sera » chez vous avant vous, » lui dit il. Consolée par ces paroles, la femme du prisonnier voulut retourner à son domicile. Elle s'était à peine éloignée qu'une décharge se fit entendre. On lui rendait le cadavre de son mari.

Je certifie tout ce que j'annonce, et je signe,

NOURRIT.

Nota. — La condamnation à mort de Nourrit

avait été commuée en travaux forcés à perpétuité. Il fut transporté à Cayenne avec les forçats ordinaires. Il y est encore. Comme pour Daix et Lahr, son prétendu crime n'a pas été considéré comme affaire politique, mais comme crime commun. Evidemment la politique n'y était pour rien, cela ne saurait faire doute pour personne, quand le gouvernement de Bonaparte l'affirme. Donc Nourrit et tous les condamnés de l'affaire Bréa ont été exceptés de l'amnistie de 1859. Nourrit est à Cayenne depuis dix-sept ans. Il avait dix-sept ans lorsqu'on l'y a conduit.

Page 33). Lettre D.

Conclusions prises par Me Cresson, défenseur de Daix et Lahr, à l'audience du Conseil de guerre, du 16 Janvier 1849.

« Plaise au Conseil,

» Attendu la position inqualifiable dans la-
» quelle se trouvent les accusés, séparés de leurs
» avocats et ne pouvant, pendant les débats,
» communiquer avec la defense que par des
» moyens extraordinaires, inusités et peu con-
» venables à la dignité de la défense;

» Attendu la position anormale qui se trouve
» faite aux défenseurs, l'impossibilité de suivre
» d'une manière digne et utile les débats de cette
» grave affaire;

» Attendu enfin que les considérations d'or-
» dre et de respect qui doivent entourer l'admi-
» nistration de la justice, comme celles de la
» dignité et les convenances qui doivent proté-
» ger la défense, ne peuvent être accomplies
» par l'état actuel de la salle d'audience ;

» Ordonner que l'affaire soit renvoyée à un
» autre jour. »

Sur ces conclusions, refus du Conseil de guerre. Maintien des débats dans la salle actuelle et condamnation des avocats à l'exercice de la corde raide sans balancier. Le lendemain 17, nouvelles et plus vives réclamations ; protestations contre l'inconvenance de leur situation. Maintien, réitéré par le Conseil, de la gymnastique amusante et de la voltige en robe noire.

Ces avocats étaient, pour la plupart, des royalistes et tous au moins des réactionnaires, pleins des passions bourgeoises de l'époque contre le prolétariat. Ils avaient pris part à la guerre civile. Comme hommes politiques, ils approuvaient et appuyaient les mesures de violence. S'ils figuraient au procès en qualité de défenseurs, on peut imaginer ce qu'avait de sincère l'intérêt apparent porté par eux à des clients, objets de leur exécration. Ce simulacre de défense n'avait pour but que de donner un vernis juridique aux vengeances des vainqueurs. Le barreau s'est bien gardé en effet d'invoquer le seul moyen sérieux de justification, celui du droit de représailles contre les massacreurs de l'impasse Ste-Barbe. Pas une plaidoirie n'a fait allusion à

cet égorgement, cause trop légitime de la mort de Bréa. Ces avocats n'étaient donc en réalité que les complices des juges garance.

Quel excès d'insolence et d'outrage n'a-t-il pas fallu, de la part des prétoriens en débauche, pour arracher à leurs compères des plaintes aussi énergiques, plaintes qui avaient bien leur inconvénient par l'effet produit sur l'opinion publique! Qu'était-ce, il est vrai, que l'opinion publique de ces temps abominables?

(Page 44). **Lettre H.**

Condamnation de Lacambre par contumace.

Le 10 avril 1849, le deuxième Conseil de guerre, (composé des guillotineurs de la barrière Fontainebleau), condamne Lacambre à la déportation, comme coupable d'avoir *pris part* les 23, 24, 25 et 26 juin 1848, à un attentat contre le gouvernement. Lacambre était prisonnier à la Conciergerie depuis le 27 mai.

(Page 104). **Lettre L.**

Evasion de Lacambre. — Récit de la Gazette des Tribunaux, *numéro du* 13 *Janvier* 1849.

Une évasion a eu lieu la nuit dernière à la prison militaire de la rue du Cherche-Midi.

Deux des insurgés, Barthélémi que le deuxième Conseil de guerre a condamné, il y a quelques jours, à la peine des travaux forcés à perpétuité, et le docteur Lacambre, ami de Blanqui et l'un des orateurs les plus violents du club portant le nom de ce dernier, sont parvenus à s'échapper de la prison.

Lacambre devait paraître sous peu de jours devant le deuxième Conseil de guerre. Indépendamment de l'accusation d'avoir pris part à l'insurrection, il était signalé comme un des fauteurs de l'insurrection et accusé d'avoir fourni les plans des barricades que les insurgés devaient occuper.

Lacambre était détenu dans une cellule située sous les toits. Barthélemi était enfermé dans une autre cellule du deuxième étage, occupée par plusieurs autres prévenus. Hier, au moment de l'appel du soir, vers six heures, le concierge constata que tous les détenus avaient répondu à l'appel de leurs noms. Cependant Barthélemi, ingénieur-mécanicien, qui déjà en 1839 avait été condamné aux travaux forcés à perpétuité pour tentative de meurtre dans l'affaire du 12 mai, et qui a passé au bagne tout le temps écoulé depuis sa condamnation jusqu'au 24 mars dernier, époque où il fut mis en liberté en vertu d'un décret du gouvernement provisoire, Barthélemi était parvenu, à l'insu des gardiens, à pénétrer dans la cellule de son camarade, le docteur Lacambre. C'est là que de concert ils ont travaillé à préparer leurs moyens d'évasion.

Dans la cellule de Lacambre il existe une

soupape qui a été ménagée pour permettre aux ouvriers couvreurs de monter sur la toiture de la prison. Cette soupape est fermée par une forte clôture en bois que retient un gros cadenas. Il paraît que c'est par cette petite ouverture qu'ils ont pénétré sur le toit. De là ils ont franchi l'espace qui sépare la prison de la maison d'éducation dirigée par M. Chastagner. Une fois arrivés dans la maison voisine, ils sont parvenus à gagner la cour de l'institution et ont escaladé le mur qui donne dans la rue d'Assas.

Les sentinelles placées dans le chemin de ronde, ainsi que celles qui occupent la plateforme dominant la prison, déclarent n'avoir entendu aucun bruit et n'avoir vu personne sur les toits. Ce n'est que ce matin, au moment où les gardiens sont allés visiter les cellules, qu'ils se sont aperçus de la disparition des deux prisonniers.

Quelques instants plus tard, l'une des personnes attachées à l'institution Chastagner, qui avait trouvé sur une table de sa chambre une pièce de cinq francs enveloppée dans un papier, est venue apporter au greffe du Conseil de guerre ce papier. Lacambre, en passant dans cette chambre, n'ayant pas de coiffure, avait pris uu chapeau. Mais ne voulant pas commettre un vol, il avait écrit le billet suivant :

« Citoyen, forcé par la nécessité de prendre
» votre chapeau, je vous prie d'être sans in-
» quiétude. Ou vous le rapportera. Mais, en

» attendant, prenez cette pièce de cinq francs
» que je vous abandonne pour la location.

» Salut et fraternité, LACAMBRE. »

Une instruction a été ordonnée par M. le commandant de la première division militaire.

(Page 106). Lettre M.

GAZETTE DES TRIBUNAUX, *du* 3 *Mai* 1849.

Les sieurs Demandre, concierge, et Casanova, gardien de la prison des Conseils de guerre, sont traduits devant le deuxième Conseil de guerre, comme coupables d'avoir, par négligence, facilité l'évasion des détenus Lacambre et Barthélemi.

Casanova a été acquitté et Demandre, le concierge, condamné à trois mois d'emprisonnement.

TABLE.

Pages.

AVANT-PROPOS		3
Chapitre premier.	— Geôliers	5
Chap. II.	— Bréa	18
Chap. III.	— Cachots	43
Chap. IV	— Jugerie	52
Chap. V.	— Préparatifs	57
Chap. VI.	— Évasion	74
Chap. VII	— Exil	107
Deux vues des lieux		111
Plan des lieux parcourus		112
Pièces justificatives		113

Errata.

Page 69, ligne 2, lisez : d'où un petit *bruit* m'avait etc., etc.

Page 72, ligne 27, lisez : mais le cœur nous battait fort.